

Trois hommes accusés d'avoir comploté pour assassiner Nixon



Le 50e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale a été commémoré un peu partout au Québec. Dans la Vieille Capitale, c'est le juge en chef Frédéric Dorian, de la Cour supérieure, qui a passé en revue les anciens combattants. La cérémonie s'est déroulée à la Croix du Sacrifice, à l'entrée des Plaines d'Abraham. (Reportage, interview et commentaire sur le 50e anniversaire de la première guerre à lire en page 18).

NEW YORK (AFP) — Trois yéménites, le père et ses deux fils, ont été arrêtés samedi soir à New York et accusés d'avoir comploté un assassinat sur la personne du nouveau président élu des États-Unis, M. Richard Nixon.

Ahmad Rageh Namer, Yéménite naturalisé américain âgé de 43 ans et ses deux fils, Hussein 20 ans et Abdo 18 ans, ont été officiellement inculpés dimanche devant la Cour criminelle de Brooklyn. Leur caution a été fixée à \$100,000 par personne. Les quatre autres personnes, dont deux neveux d'Ahmad Namer, arrêtées également samedi soir, ont été relâchées après interrogatoire.

Le juge du tribunal de Brooklyn a fixé à mardi la prochaine comparution des accusés. Cependant, M. Elliott Golden, procureur général de New York, a fait savoir qu'il avait l'intention de les faire comparaître le même jour devant une chambre des mises en accusation.

Il a également déclaré qu'il allait demander au ministre de la Justice s'il était possible d'inculper les trois hommes de tentative d'assassinat d'un président ou d'un président élu, chef d'accusation qui, aux termes des lois fédérales, est passible d'une condamnation à la prison à perpétuité.

La police new-yorkaise et des agents des services secrets américains ont mis la main sur les deux suspects vers 18 heures 30 locales dans l'appartement qu'ils occupaient à East New York, quartier noir de Brooklyn.

main sur un fusil militaire, une carabine et 24 balles de 3.0



Deux poignards ont également été saisis.

ISRAËL

D'après les filières de la police, Ahmed Rageh Namer était arrivé à New York il y a 13 ans, venant de Rada, village de 3,500 habitants dans le sud du Yémen. Depuis, il n'a jamais entrepris aucune démarche en vue d'obtenir la nationalité américaine.

A plusieurs reprises au cours de sa campagne électorale, M. Nixon s'était fait le vigoureux défenseur d'une aide militaire accrue en faveur d'Israël contre ses voisins arabes. Dans un de ses discours, il avait déclaré qu'il était très important que les États-Unis aident Israël à maintenir sa supériorité militaire au Moyen-Orient.

Avant l'attentat qui lui a été fatal, le sénateur Robert Kennedy, avait, au printemps dernier, soutenu un point de vue semblable. Il devait tomber sous les balles d'un fanatique d'origine jordanienne, Sirhan Sirhan, à Los Angeles, la veille des élections primaires en Californie. Le procès de Sirhan Sirhan s'ouvrira à Los Angeles le 9 décembre.

La terre a tremblé au centre des États-Unis

Par L'Agence France-Presse

La terre a tremblé dans une vaste région du Middle-West des États-Unis samedi en début d'après-midi.

Les 19 États où la secousse tellurique a été plus ou moins fortement ressentie sont les suivants : Arkansas, Minnesota, Illinois, Ohio, Tennessee, Missouri, Kansas, Géorgie, Kentucky, Virginie occidentale, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Indiana, Nebraska, Iowa, Alabama, Mississippi, Wisconsin et Michigan, ainsi que dans le sud de l'Ontario.

Au Centre national d'Étude des tremblements de terre à Washington, on signalait que l'intensité du séisme avait été enregistrée à 5.5 sur l'échelle de Richter. On avait d'abord cru que son centre se situait près de New Madrid, dans le Missouri, le point même du centre du terrible tremblement de terre de 1811 qui avait été tellement puissant qu'il avait apporté un changement au cours du Mississippi et avait créé même au Tennessee un lac, celui de Reelfoot, qui n'existait pas auparavant. Il avait été suivi d'ailleurs par plusieurs contre-coups enregistrés en décembre et en janvier suivants.

La secousse qui s'est propagée selon les régions entre 12h00 et 12h05 n'a fait aucune victime.

Les dégâts non plus n'ont pas été importants. A Saint-Louis, on avait tout d'abord pensé qu'un immeuble s'était effondré, mais on s'aperçut peu après que la nouvelle était fautive. L'immeuble en question avait été légèrement lézardé. Pourtant, un grand nombre de lignes téléphoniques étaient tombées dans les environs de la ville. La secousse semble avoir duré là une trentaine de secondes.

FRAYEUR GÉNÉRALE

Peu après la secousse de samedi, les messages ont commencé d'affluer dans tous les grands centres d'étude de météo de tous les États-Unis.

Des millions de gens en effet avaient vécu quelques secondes d'impressions fort désagréables et s'étaient tous ensemble précipités sur leurs téléphones pour tenter de savoir, qui appelant les pompiers, qui appelant les journaux, les postes de radio ou la police, ce qui se passait.

Plusieurs grands immeubles, notamment à Saint-Louis, Missouri, à Chicago, à Nashville, Tennessee, à Milwaukee, Wisconsin, à Terre Haute, Indiana et dans bien d'autres villes avaient été secoués. Par bonheur, le samedi est férié pour la très grande majorité des employés de bureaux aux États-Unis et les grands immeubles dans les quartiers des affaires étaient vides. En semaine, il aurait été possible que des embouteillages monstrueux se produisent aux ascenseurs des gratte-ciel formés de gens désirant se précipiter dans la rue.

Hier, on ne signalait encore aucune victime et les dégâts semblent peu importants : pas mal de vitres de cassées et quelques murs lézardés; mais il faudra attendre pour connaître exactement le bilan de ce tremblement de terre qui effraya certes considérablement un bon quart de la population des États-Unis.

On a précisé en plus que l'épicentre du séisme se situait par 38.5 degrés de latitude nord et 88 degrés de longitude ouest, c'est-à-dire en Illinois méridional, près de la frontière entre cet État et celui de l'Indiana.

Lesage demande à ses partisans d'être prêts car il prévoit des élections pour... "très bientôt"

MONTREAL (PC) — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a demandé à ses partisans d'être prêts à rejeter le gouvernement de l'Union nationale, lors de la prochaine élection générale qu'il prévoit pour "très bientôt".

"La situation économique et sociale du Québec, les événements récents, les énormes difficultés au sein même de l'équipe de l'Union nationale, nous imposent à nous libéraux, le devoir d'être prêts à assumer de nouveau la responsabilité de diriger, dans l'ordre et le progrès, le Québec", a-t-il déclaré devant le congrès annuel de la Fédération des Femmes libérales de la province qui s'est déroulé à Montréal, en fin de semaine.

Évoquant les élections partielles, le 4 décembre prochain, dans les comtés de Bagot et de Notre-Dame-de-Grâce, M. Lesage a dit que le parti comptait sur tous les libéraux "pour donner plus d'ampleur à nos victoires dans les comtés de Bagot et de Notre-Dame-de-Grâce, et très bientôt pour la

grande lutte qui s'annonce, celle qui redonnera au Québec un gouvernement responsable et dynamique, un gouvernement libéral".

CONSUMMATEURS
Le leader libéral a fustigé le gouvernement de l'Union nationale qui s'est, à son avis, depuis son avènement au pouvoir en juin 1966, désintéressé du sort des consommateurs et a posé des gestes "qui alourdissent encore davantage le fardeau des consommateurs du Québec".

Ces gestes du gouvernement concernent, a-t-il soutenu, la hausse de la taxe de vente, celle des taxes sur la gazoline, les cigarettes et l'alcool, celle des tarifs d'immatriculation et des permis de conduire des véhicules automobiles.

M. Lesage, chiffres à l'appui, a souligné l'accroissement des prix à la consommation enregistré depuis deux ans au Québec et il a déclaré qu'à son avis le gouvernement actuel n'a rien fait pour tâcher de réduire ces prix.

Depuis la Confédération

Un droit a été nié pour la première fois

KNOWLTON (PC) — M. Jean Lesage, chef du parti libéral du Québec, a blâmé, hier, le gou-

vernement de l'Union Nationale de ne pas avoir agi afin de remédier à la situation existant à Saint-Léonard et de ne pas avoir ainsi prévenu la répétition de situations semblables ailleurs.

Prenant la parole devant environ 300 personnes à Knowlton, une localité où la population est à majorité de langue anglaise, M. Lesage a déclaré que l'on a nié pour la première fois depuis la Confédération le droit aux Québécois de langue anglaise d'éduquer leurs enfants dans des écoles anglaises, alors que la commission scolaire de Saint-Léonard a commencé cet automne à faire disparaître de son système les classes bilingues en faveur de cours unilingues français.

Le gouvernement de l'Union Nationale, a-t-il dit, a ignoré une suggestion faite par le parti libéral pour que le Québec étudie avec Ottawa un projet d'amendement à la constitution en vue de protéger les droits linguistiques des minorités au Québec et ailleurs.

"En dépit de demandes répétées de la part de l'opposition libérale pour que le gouvernement prenne des mesures afin de remédier à la situation prévalant à Saint-Léonard et d'en prévenir l'apparition ailleurs, rien n'a été fait par le gouvernement de l'Union Nationale".

On se rappelle que la décision d'éliminer les classes bilingues à la Commission scolaire catholique de Saint-Léonard a été prise par des commissaires élus sous la bannière du Mouvement pour l'Intégration Scolaire.

M. Lesage parlait hier à Knowlton devant les militants libéraux du comté de Brome. C'était le 90e comté sur les 108 circonscriptions électorales que compte le Québec à recevoir la visite de M. Lesage.

Trudeau reconnaît que le gouvernement fédéral s'est raidi

Par Gérard ALARIE

MONTREAL (P.C.) — Le premier ministre M. Pierre Elliott-Trudeau a reconnu dimanche que le gouvernement fédéral s'est raidi, mais il a affirmé que "ce raidissement n'est pas dirigé contre les provinces". Il est commandé, a-t-il dit, par le besoin que le gouvernement fédéral sache où il va et puisse mener sa barque. "Depuis 10 et 20 ans, a souligné le premier ministre fédéral, il suffisait que les provinces viennent demander à Ottawa de l'argent pour qu'il leur en donne. Ce temps est révolu et les gouvernements provinciaux aujourd'hui se plaignent que nous n'agréons pas toutes leurs demandes".

"Ce n'est pas facile pour le ministre des Finances M. Benson d'imposer de nouvelles taxes et ce n'est pas facile pour vous de les payer", a continué M. Trudeau, provoquant par cette remarque une fureur hilante dans son auditoire de quelque 3,200 militants libéraux qui avaient chacun payé \$50 pour participer au dîner-bénéfice de la section du Québec de la Fédération Libérale du Canada.

Ce serait illogique, a poursuivi le premier ministre, que le gouvernement fédéral s'astreigne à son devoir d'augmenter ses impôts pour transférer ensuite cette augmentation aux gouvernements provinciaux.

"Que les provinces prélèvent leurs propres impôts et ne nous parlent plus de transferts", s'est exclamé M. Trudeau. Cette nouvelle orientation du gouvernement fédéral en matière de politique fiscale à l'égard des provinces remonte, au fait, à 1966 et elle a été formulée la première fois par le ministre des Finances du temps, M. Mitchell Sharp, lors d'une conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances. Elle a été reprise explicitement par l'actuel ministre des Finances, M. Edgar Benson, lors de la conférence

de la semaine dernière à Ottawa des ministres des Finances du Canada et des provinces, contre une tumultueuse opposition, au moins verbale, des gouvernements du Québec et de l'Ontario.



Dans son premier discours à Montréal depuis les élections fédérales du 25 juin, M. Trudeau a formulé par ailleurs sa profession de foi comme Québécois, comme Canadien français et comme Canadien.

De tout cœur
"Je suis Québécois. Je suis

Canadien français, et je le suis de tout cœur", a-t-il dit avec insistance.

"Mais je suis également, je suis profondément, je suis irrévocablement Canadien, a-t-il ajouté aussitôt. Et je suis convaincu que l'un n'empêche pas l'autre".

Le premier ministre parlait à un dîner-bénéfice de la section du Québec de la Fédération libérale du Canada qui avait convié des militants libéraux et leurs amis à un dîner à \$50 le couvert.

M. Trudeau a annoncé qu'il compte participer à raison d'un par mois en moyenne à des dîners-bénéfices de la Fédération libérale du Canada dans chacune des provinces, programme qui s'inscrit dans une réorientation des méthodes de financement du parti libéral.

M. Trudeau a consacré une importante partie de son discours à évoquer la participation des Canadiens français au gouvernement du pays.

"Jamais, a-t-il dit, dans toute l'histoire de la Confédération, n'y a-t-il eu à Ottawa, dans l'administration fédérale, une présence canadienne-française aussi influente que celle qui présente actuellement à l'exercice du pouvoir".

été choisi au cours d'un tirage préliminaire tenu la semaine dernière.

Elle gagne \$100,000 !

MONTREAL (PC) — Mme Jeannine Boisvert, de Montréal, a gagné hier la somme de \$100,000 lors du 6e tirage effectué dans le cadre du système de contribution volontaire du maire Jean Drapeau.

Afin de recevoir son prix, Mme Boisvert devait répondre correctement à 4 des 7 questions qu'on lui a posées concernant Montréal.

Mme Boisvert n'a pu répondre à la première question que lui a posée le jury, mais a réussi à donner des réponses exactes aux quatre questions suivantes pour ainsi devenir la cinquième femme à remporter le grand prix de \$100,000.

Chacun des 150 finalistes d'hier avait

la Cour supérieure du Québec a jugé que ce système de contribution volontaire constituait une loterie véritable, mais la ville de Montréal en a appelé de ce jugement.

L'Alberta a des objections à la loi sur le bilinguisme

EDMONTON (PC) — Dans une lettre adressée le 29 octobre au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, et rendue publique, M. E.C. Manning déclarait que le gouvernement de l'Alberta s'opposait énergiquement à 4 aspects du projet de loi fédéral sur les langues officielles.

Le premier ministre de l'Alberta précisait que le projet de loi représentait "ce qu'on peut qualifier de débouché juridique sur le bilinguisme au Canada".

"Je veux affirmer que nous appuyons entièrement le développement du bilinguisme, annonçait la lettre de M. Manning... Mais nous sommes convaincus que nous pouvons atteindre beaucoup mieux cet objectif par des efforts de coopération à tous les paliers de gouvernement."

"Le fait d'essayer d'implanter le bilinguisme par la reconnaissance officielle des deux langues dans une loi ne produira pas le résultat désiré, mais créera des rançunes qui seront autant de facteurs de discorde à un moment où tout devrait viser à créer un climat de resserrement de l'unité nationale".

Le premier ministre, qui se retirera le mois prochain, a expliqué que la reconnaissance du français comme langue officielle constituait un nouvel aspect de la loi qui inquiétait le gouvernement de l'Alberta.

DISCRIMINATION

Cette reconnaissance "fera rapidement du bilinguisme une condition essentielle à l'avancement dans la fonction publique et les forces armées du Canada".

En conséquence, a poursuivi M. Manning, "la fonction publique canadienne sera d'abord orientée vers la minorité canadienne-française qui est presque toute bilingue, alors que la vaste majorité des Canadiens, dont la langue maternelle est la langue de travail

actuelle au Canada sera forcée de savoir le français pour devenir éligible à jouer un rôle dans la fonction publique ou les forces armées de leur pays".

Humphrey a droit à une pension de \$19,450 par an

WASHINGTON (AFP) — M. Hubert Humphrey, candidat malheureux à la présidence des États-Unis, aurait droit, s'il prenait sa retraite à la fin de son mandat à la vice-présidence en janvier prochain, à une pension d'environ \$19,450 par an.

Ce montant est basé sur les barèmes en vigueur car la trésoirie se refuse à citer des chiffres exacts. Ces derniers se fondent sur la durée de la carrière de M. Humphrey qui a été pendant 16 ans membre du Sénat au Congrès de Washington et quatre ans vice-président des États-Unis.

Sommaire

Annonces classées	16
Bridge	17
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	9
Horoscope	8
Mot-caché	8
Mots croisés	17
Nouvelles canadiennes	10-18
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	7
Spectacles, T.V.	8-15
Sport	12-13-14-15

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Aujourd'hui dans l'Action

- Les discothèques de Québec ne semblent pas bien surveillées. — Page 3

- Une école pré-fabriquée semble être la solution idéale à Ste-Anne-de-Beaupré. — Page 3

- Les femmes libérales du Québec réclament la démission du ministre Jean-Guy Cardinal. — Page 11

- Meilleure joute locale des As qui annulent 4 à 4 contre les Kings. — Page 12

- Des Québécoises décrochent trois titres provinciaux à la nage synchronisée. — Page 13

- Argos et Stampede atteignent la finale dans leur division respective. — Page 14

- La saison des courses prend fin avec une poussée spectaculaire de Jean Cyrène. — Page 15

Selon Mgr Raymond Lavoie :

Les loisirs sont en train de remplacer le travail

par Clarence WHITE

"Les loisirs deviennent trop une profession." C'est ce qu'a déploré, samedi soir, Mgr Raymond Lavoie, curé de la paroisse Saint-Roch, devant les membres du Club Cardijn qui sont les anciens membres exécutifs de la J.O.C.

Selon Mgr Lavoie c'est frappant actuellement de voir cet état de chose. C'est peut-être un des plus grands troubles du temps que de voir les loisirs prendre la place du travail. Toutefois cette situation s'explique assez facilement quand

on considère le nombre d'heures de travail que doit remplir une personne au cours d'une semaine.

Il est anormal pour l'homme de vivre dans un univers où il n'y a rien à faire parce qu'il devient un déchet. L'homme dans son essence est un être qui doit travailler.

Toutefois selon le curé de St-Roch il existe deux phénomènes dans la société, soit un phénomène de surcharge et de décharge. Ceux qui sont surchargés par leur travail n'ont pas le temps d'avoir des loisirs. D'autre part ceux qui ne travaillent pas ou presque pas ont énormément de loisirs ce qui n'est pas mieux que dans le

cas précédent. Celui qui est surchargé de travail doit apprendre à laisser à ses affaires et à se reposer du quotidien.

Mgr Lavoie a déclaré que le plus grand principe du loisir est celui de communautarisation des loisirs dans une certaine mesure. Pour expliquer ce principe il a donné l'exemple de sa paroisse où on organise dans danses une fois la semaine et où les parents ne sont pas acceptés sans leurs enfants et les enfants sans leurs parents.

Il a déploré le fait qu'en plusieurs endroits on prenne l'enfant pauvre pour l'amener passer deux semaines chez une famille de riches et que par la suite on retourne cet enfant dans son taudis. Cette attitude a pour effet de démoraliser le jeune complètement. Cependant si on organise des loisirs parmi les gens du même niveau de la société ils seront beaucoup plus forts moralement à leur retour dans leur demeure.

Situation renversante

Tout en parlant de loisirs le curé de St-Roch a fait l'exposé d'une situation qui existe dans sa paroisse, qui existe dans son église. Cette situation il l'explique par le manque de loisirs.

En effet, Mgr Lavoie a relevé qu'une dizaine de fois par jour les employés de la Fabrique sont obligés de faire la chasse... pas la chasse aux rats, mais la chasse aux jeunes garçons et filles qui se cachent dans les corridors.

De plus lorsqu'on surprend ces jeunes, dans la majeure partie des cas, on les retrouve pantalons baissés. Devant ces faits les autorités de la Fabrique de St-Roch ont demandé l'aide de la police municipale qui a refusé de porter main-forte aux paroissiens. Mgr Lavoie a tenu à préciser que les jeunes qui s'amusaient ainsi dans l'église ne sont pas des jeunes de St-Roch.

Aide à l'enfance exceptionnnelle

LEVIS — Quelques parents et travailleurs sociaux de la rive-Sud ont fondé il y a quelques jours une association pour venir en aide à l'enfance exceptionnnelle. Nous voulons garder nos enfants chez nous, nous ont déclaré quelques-uns des dirigeants de l'association. Nous voulons pour eux des écoles spécialisées, des hôpitaux et des ateliers protégés.

Pour y parvenir il faut, selon eux, regrouper ces enfants et leurs parents. C'est pourquoi nous faisons un appel pressant à tous les parents qui ont des enfants handicapés dans les comités de Lévis, Lotbinière, Bellechasse et Dorchester pour qu'ils communiquent avec nous pour joindre nos rangs. Il s'agit d'écrire à l'Association pour l'aide aux enfants exceptionnnels de la rive-Sud à C.P. 243 Lévis ou simplement téléphoner à 837-8069 ou 837-8679. (M.B.)



Le club Cardijn tenait, samedi dernier, un souper causerie avec le curé de St-Roch comme conférencier. Sur la photo nous pouvons voir dans l'ordre habituel, Mme Fernand Luchési, directrice, Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, M. Jean-Baptiste Fortin, président du club Cardijn et Mme Madeleine Thivierge, vice-présidente. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Pour une action familiale au Québec

par Thérèse Dallaire

Il y aura une action familiale, une politique familiale au Québec, quand les organismes familiaux réaliseront qu'ils sont responsables du mieux-être des familles."

C'est par cette affirmation que M. Roland Gosselin, animateur familial et conseiller en main-d'œuvre au ministère de la Famille et du Bien-être du Québec, terminait son exposé sur les éléments d'une action familiale au Québec, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération de la Famille du Québec.

Ce congrès groupait une dizaine d'organismes familiaux, hier, à l'Institut St-Joseph de St-Vallier, sous la présidence de M. Paul Mercure.

M. Gosselin qui a complété cinq années de travail d'animateur familial, a invité les congressistes à réfléchir sur le rôle d'une action familiale et à proposer quelques éléments qui peuvent faire l'objet d'une véritable action familiale. Les familles du Québec ont des besoins. Des organismes familiaux se sont créés pour aider les familles, mais ils ne rejoignent que 1% ou 2% de la population familiale du Québec. D'où nécessité d'une politique familiale. Mais il faut que le législateur connaisse les besoins des familles et cela par l'intermédiaire d'un organisme représentatif des familles. Beaucoup de représentations sont faites au nom des familles, par les syndicats, les caisses populaires, la Chambre de Commerce. Mais, a poursuivi M. Gosselin, il n'y a pas de continuité dans la représentation

des besoins de la famille. Depuis cinq ou six ans, le gouvernement a tenté de créer un climat favorable aux organismes familiaux, un début de politique familiale se fait sentir. Mais jusqu'ici a fait remarquer M. Gosselin, les groupements familiaux manquent de cohésion. Ils ne manifestent pas une pensée d'ensemble susceptible de déterminer les politiques d'ensemble.

Après avoir énuméré les éléments, tant du secteur privé que du secteur public, qui composent le dynamisme d'une action familiale, le conférencier fournit les éléments sur lesquels doivent s'orienter une véritable politique familiale : l'éducation familiale basée sur les véritables valeurs et les services qui peuvent être mis sur pied. La politique familiale doit être axée sur les besoins des familles en tenant compte que le milieu familial est essentiellement un milieu de relations interpersonnelles : relations entre les époux, relations entre les enfants, relations parents-enfants.

M. Edgar Guay : C'est parce qu'il y a un mouvement familial vigoureux, que le Québec possède un ministère de la Famille, le premier des deux seuls ministères de la Famille en Amérique, a déclaré M. Edgar Guay, sous-ministre de la Famille et du Bien-être, invité à répondre à quelques questions des congressistes. Le monde de la famille évolue dans des conditions sociales nouvelles, c'est une des raisons des nombreuses difficultés que connaissent les fa-

milles. Aussi le ministère conscient des besoins a fondé le conseil supérieur de la famille pour pouvoir dialoguer et trouver des moyens pour réorganiser la famille. Plusieurs projets sont à l'étude a déclaré le sous-ministre pour modifier des lois de l'assistance sociale. Il y a quelques années, certains problèmes ne se posaient pas. Il faudra être capable de les exposer et d'y apporter des solutions valables. En terminant, M. Guay a souligné qu'il ne voulait plus penser en terme de problème, mais en tant que recherche, car dit-il, être capable d'explorer c'est se grandir.

M. DESMARTIS :

M. André Desmartis, secrétaire du Comité provisoire pour le regroupement des organismes familiaux a commenté les démarches entreprises par ce comité depuis sa fondation en avril dernier. Dans le projet de structure nationale, plusieurs possibilités sont à l'étude. Dès décembre prochain, le comité pourra fournir les résultats de cette étude. Il est déjà établi que le regroupement des organismes familiaux devra tenir compte non seulement des mouvements confessionnels, mais aussi des autres, qui tout en étant chrétiens, s'occupent sur tout des valeurs humaines et matérielles de la famille.

Le congrès de la Fédération de la famille du diocèse de Québec avait inclus également dans son horaire les présentations de programme d'étude des mouvements membres et l'étude en commission des suggestions faites par les mouvements à la Fédération.

FAITS DIVERS

Un homme de 57 ans, de Ste-Foy, a soudainement perdu la maîtrise de son véhicule après avoir été poudroyé par une crise cardiaque, vendredi soir. Le véhicule, soudainement sans contrôle, a fait plusieurs embardées en causant tout un émoi.

La victime est M. Roger Bergevin, du 978 boulevard Pie-XII, à Ste-Foy. Celui-ci était à quelques pas de sa demeure lorsque la mort l'a foudroyé. L'auto qu'il conduisait a frappé deux autres véhicules en marche pour ensuite percuter contre un premier balcon d'une maison et enfin s'immobiliser. Les policiers demandés sur les lieux n'ont pu que constater le décès de M. Bergevin.

X X X

UNE AUTRE VICTIME

Par ailleurs, un autre accident de la circulation a fait une victime vendredi soir à Beausport. Un quinquagénaire, M. Ferdinand Cyr marchait dans la rue près de sa demeure à 53 boulevard Rochette, lorsqu'il fut happé par une voiture. La victime a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Quelques minutes plus tard, soit à 22.00 heures, il succombait à ses blessures.

X X X

Il frappe et prend la fuite

Une jeune fille de Québec a également été renversée par une voiture conduite par un chauffard samedi soir à Québec. Mlle Betty Gamache était non loin de son domicile lorsqu'elle fut happée par une automobile qui prit immédiatement la fuite. Elle se trouvait à l'angle de la rue Saint-Famille à Québec. La victime a été transportée à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier et Fils. L'état de Mlle Gamache n'inspire cependant aucune crainte.

X X X

INCENDIE A ST-DAVID

Un incendie s'est déclaré à St-David vendredi soir après qu'une automobile eut sectionné un poteau qui supportait des fils électriques après avoir fait une violente embardée. Ces fils à haut voltage s'abattirent sur des maisons et quelques instants plus tard celles-ci flambaient.

Une d'elles a été complètement détruite par les flammes; il s'agit de la demeure des familles Marcel Brissou et J.-Y. Labrie. Les volontaires qui combattent l'élément destructeur mirent moins d'une heure à la maîtriser. On ne déplore aucun blessé ni de l'accident de voiture ni des incendies.

Trois vols à main armée

Samedi soir a également tenu en alerte les limiers municipaux qui ont dû faire enquête sur trois vols à main armée. On se rappellera que vendredi soir avait aussi été une soirée où les

malfaiteurs n'avaient pas chômé puisqu'on avait enregistré trois plaintes de vols dont deux étaient aussi à main armée.

Le premier est survenu à 1.35 h. samedi soir. Deux jeunes hommes dans la vingtaine se sont introduits dans la pharmacie Mathie du 870 rue St-Jean. Ils ont ensuite forcé l'employé à leur remettre le contenu du tiroir caisse soit une somme de \$200.00.

Un peu plus tard dans la soirée l'épicerie Langlois sise à l'angle de la rue Ste-Dominique et du Boulevard Charest recevait la visite d'un jeune de 17 ans. Celui-ci ne put compléter son geste criminel et il prit la fuite sans avoir pu mettre la main sur les recettes.

A 22.50 h. une autre épicerie appartenant à M. Allard et sise au 274 de la Couronne se vit envahir par deux bandits. Ceux-ci ont forcé les propriétaires à leur remettre les recettes de la journée. Ils ne réussirent cependant qu'à sortir \$75.00.

La civilisation des Mi-noens, ancêtres des Crétois modernes, remonte à 4,500 ans.

JE VAIS DONNER DU SANG À LA CROIX-ROUGE

LEVIS & RIVE SUD
"L'ACTION" pour

abonnements - service :

ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél.: 837-1922

Rembourseurs

ST-ROMUALD. Rembourse, ébénisterie, réparation, neuze usage 126, rue Dusseault, St-Romuald. Tél.: 839-6234, 8513 28-10 (1 me) R. C. L.

Autos à vendre

RINFRET
AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50, RUE DELISLE
ROND-POINT

LEVIS
TEL.: 833-2133
8772 4-11 (L. mer. v. au 31-12) A.V. C.L.

Horlogers — Bijoutiers

Profitez des
PRIX SPECIAUX
avant Noël



Un compte vous réservera
votre cadeau

SPECIAL
BRIQUET "COLIBRI"
Initiales gravées
gratuitement.
Rég. 79.95 — Pour...



802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr-Gauvreau — Tél.: 524-1372

11-13-15-18-20-22-25-27-31
2-4-6-9-11-12 107 C.L.

Avis divers

60 ans
d'expérience
pour mieux
vous servir

G.J. Lemieux
DECORATION - AMEUBLEMENT - APPAREILS ELECTRIQUES
15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL: 837-8821

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
7764 19-9 (L.J.S. au 16-11) 25 C.L.

L'HOMME
devant
LA LOI

Par Guy Baillargeon

Accusé d'avoir déchargé une arme à feu vers trois hommes

L'individu qui a reçu deux huissiers et un serrurier à coups de feu, vendredi dernier, sur la rue de la Salle, a été traduit en Correctionnelle, samedi matin, sous l'accusation d'avoir déchargé une arme à feu en direction des trois hommes "dans l'intention de le blesser ou de le défigurer".

Il s'agit d'un homme de 60 ans qui a protesté de son innocence et qui a été remis en liberté sous un cautionnement personnel de \$1,200 en argent, soit sous une simple signature.

L'avocat du "tireur", Me Irénée Simard a plaidé que son client avait cru qu'il s'agissait de voleurs qui tentaient de pénétrer dans sa maison. Il aurait alors tiré dans le simple but de se défendre.

On sait qu'une des balles de l'arme avait frôlé le serrurier qui était accompagné des deux huissiers mais qu'elle s'était heureusement perdue dans une bâtisse adjacente. Les agents de la SM avaient coffré le bonhomme avant de le traduire en Cour, samedi.

L'enquête préliminaire a pour le moment été reportée au 13 janvier.

Un débardeur qui a payé sa dette

"J'ai payé ma dette..." s'est exclamé samedi Michel Moreau, un débardeur de 27 ans, du 1223, de la rue Vitry, qui vient de sortir du pénitencier où il était depuis quatre années. On lui reprochait cette fois d'avoir volé une petite voiture allemande d'une valeur de \$600, propriété de M. Joseph Coulombe, dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Moreau a enregistré un plaidoyer de culpabilité et le juge Potvin a ajourné le prononcé de la sentence au 10 décembre prochain. Il n'a évidemment pas été question de cautionnement et le jeune homme qui affichait un large sourire a pris le chemin des cellules de la prison.

Il est un peu trop "léger"...

Léger Giguère, un bonhomme de 41 ans qui porte son prénom à merveille, si l'on s'en tient à sa feuille de route, ira faire la connaissance d'une autre cellule pour trente jours.

C'est que les représentants de la loi lui ont mis la main au collet, vendredi dernier, au moment où il quittait le magasin Paquet... avec une paire de bas de \$1.50.

En rendant sa sentence, le juge Cyrille Potvin s'est bien aperçu qu'il ne s'agissait pas d'un accident ni d'un oubli...

Le Procureur de la Couronne a d'ailleurs constaté qu'il valait mieux présenter simplement le dossier au juge plutôt que de faire avouer à Léger ses fredaines judiciaires.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMENE



par Walt Disney



par Lee Falk et Ray Moore



par Ernie Bushmiller



NE SOYONS PAS TROP FIERS JEN AI VU DES RATS ENCORE HIER

MORTEL AUX RATS MAIS NON AUX ANIMAUX DOMESTIQUES

Le raticide le plus nouveau, le plus étonnant en Amérique; une seule application suffit pour tuer en quelques heures. Sans odeur. Tue seulement les rats. Inoffensif pour les animaux domestiques, les animaux de ferme. Grandeur 20-mises à mort 98¢.

LES DEPENSES INADMISSIBLES

La direction s'attend à ce que la masse des dépenses inadmissibles pour trois postes budgétaires se chiffrent à \$453,192 si les normes gouvernementales demeurent les mêmes que l'an dernier.

M. Rail souligne que l'établissement des normes d'admissibilité en 1964-1965 aux subventions d'équilibre budgétaire pouvait être relié aux besoins

Les discothèques de Québec ne semblent pas bien surveillées

(C.W.) — La Sûreté du Québec, brigade des alcools, n'exerce pas une très grande surveillance dans certaines discothèques de Québec. Quand on considère la situation existante on est porté à se demander si l'on désire exercer une surveillance sérieuse.

Il est très facile à tous les citoyens québécois, payeurs de taxes, de faire une rapide tournée de ces bars discothèques durant les fins de semaine. Chaque personne qui ferait cette tournée ne mettrait pas bien longtemps à se poser des questions sur le rôle de la police.

En effet, bon nombre de jeunes fréquentent ces établissements où l'on vend et consomme des boissons alcooliques. Prenons comme exemple certaines discothèques du quartier

latin où le propriétaire fait tout, ou du moins presque tout ce qui est en son pouvoir, pour exercer un contrôle sérieux et sévère sur l'identité et l'âge des clients. Tous les jeunes ou du moins la plupart de ceux qui n'ont pas l'âge pour fréquenter ces établissements, c'est-à-dire 20 ans, possèdent de fausses cartes d'identité. Le propriétaire de la discothèque n'est donc pas responsable de ce manquement à la loi. Il est partiellement protégé s'il a bien demandé la carte d'identité. Si un doute persiste dans l'esprit de celui-ci, il devrait se faire un devoir de refuser les clients.

Toutefois les jeunes se devraient d'être un peu plus responsables et se rendre compte dans quelle situation ils se placent et placent le propriétaire. Cependant dans certaines discothèques du quartier latin il n'y a aucune crainte d'avoir car depuis deux ans aucune

descente n'a été effectuée par les policiers de la brigade des alcools. La raison première de cet état de choses serait-elle que la police craint quelques propriétaires ou bien voudrait-elle les protéger? Nous sommes certains que l'on craint plutôt le manque d'espace dans les "Papiers à salade".

Toujours est-il qu'un policier qui a mené une enquête concernant un incident survenu parmi des jeunes nous a affirmé dernièrement que lors des interrogatoires il fut affaire à quelques jeunes filles toutes âgées de 13 ans et qui fréquentaient ces discothèques. En ces lieux elles consommaient en moyenne trois bières et prenaient "deux pilules".

Par ailleurs nous savons de bonne part que les policiers se rendent dans ces endroits et qu'ils y font des vérifications. Toutefois nous osons croire que les chefs de la bri-

gade des alcools de la Sûreté du Québec ne savent pas de quelle manière on procède à ce qu'il est convenu d'appeler une descente. Nous essaierions donc de les en informer.

Dans une de ces discothèques du quartier latin, les policiers devant exercer une surveillance, dès leur arrivée sur les lieux, se dirigent dans le bureau du patron. On enlève son

impermeable, le patron offre une consommation, puis on fait le tour de la boîte juste pour dire qu'on a fait son devoir et qu'on peut soumettre un rapport pour le lendemain. Ils prennent bien garde cependant de demeurer sur les lieux jusqu'aux petites heures afin de constater qu'il est toujours possible pour un "bon client" de se faire servir une autre

consommation après l'heure de fermeture. C'est ainsi qu'on protège la société. Il est à souhaiter que les autorités policières prennent les mesures voulues afin de remédier à la situation et montreront aux jeunes et aux propriétaires de ces établissements que l'autorité existe toujours même si actuellement on est porté à en douter.

M. Jean-Louis Hudon

Je suis le premier professeur contestataire de la Province

(Entrevue exclusive à L'Action) par Claude MARSOLAIS

"Je suis le premier professeur contestataire de la province", déclare sans fausse modestie M. Jean-Louis Hudon, l'instituteur démis de ses fonctions, à l'issue de la séance d'information au Centre Ste-Anne-de-Beaupré, hier après-midi, quand je réussis à m'infiltrer jusque dans le bureau, situé à l'arrière de l'auditorium où il s'était volontairement laissé enfermer et où il était sous la surveillance d'un policier retenu par lui-même. Il voulait ainsi empêcher de faire une apparition intempestive dans la salle, et d'ailleurs on dut le retenir à un certain moment où il fut question de lui dans l'auditorium.

À la suite de l'assemblée, il semblait calme et détendu, ayant tout entendu des déclarations de l'auditorium de son bureau. "Je suis heureux, avoue-t-il, qu'on ait admis démocratiquement ce dont j'ai été accusé d'avoir énoncé de magogiquement."

Les dernières semaines qu'il vient de traverser l'ont épuisé et l'ont agité par moment. On devinerait même que ses nerfs vont craquer tellement il est tendu et prêt à sauter dans la mêlée avec la force d'un lion. "Tout a commencé, dit-il, lorsque l'abbé Dionne et moi-même avons élaboré le programme du gouvernement scolaire des étudiants. Au cours d'une fête marquant la formation de ce gouvernement scolaire et à laquelle M. Ulric Huot avait été invité, celui-ci commença à mettre en doute la valeur d'un tel organisme jusqu'à ce qu'il soit que l'abbé Dionne y avait mis la main à la pâte.

"Les événements commencèrent à tourner mal. Je ne sais pour quelle raison, mais les étudiants du conseil exécutif décidèrent à brûle-pourpoint de m'exclure de leur gouvernement scolaire dont j'avais établi les principes démocratiques même s'ils me portaient toujours un immense estime. Puis un matin, j'aperçus un élève qui pleurait dans le corridor. Il m'avoua son désarroi de ne pas trouver une seule chaise dans la salle d'étude et dans cinq autres locaux. Il ne savait vraiment pas où aller pour étudier et d'ailleurs il m'apparut que cinq autres élèves devaient demeurer debout dans la salle d'étude..."

"C'est à ce moment que je compris qu'il fallait une action d'éclat afin de changer les conditions matérielles inhumaines dans lesquelles nous vivions tous les jours. Ma démission fracassante provoqua un profond remous tant chez les professeurs, les étudiants, les commissaires et les parents.

"Les étudiants m'appuyèrent inconditionnellement en enquêtant pour trouver les problèmes. Du côté des professeurs, cela n'a pas été facile puisqu'ils n'étaient pas prêts à me suivre même s'ils reconnaissaient le bien-fondé de mes allégations. On me décida à reporter ma démission pour deux semaines, ce qui me sauva, car les commissaires m'auraient renvoyé sur le champ. "Puis, je reçus une lettre de la direction pédagogique où on m'indiquait que j'étais sous le coup d'une suspension, parce que mes gestes dénotaient une insubordination flagrante et une incitation à la révolte de la part des élèves. "Je conteste énergiquement

et catégoriquement ces raisons. Si, dans chaque région, des gens compétents dans leur domaine respectif essaient de sensibiliser le public par la contestation des idées et qu'on les traite d'agitateurs au lieu d'animateurs, vous assisterez bientôt à un conflit de régions tout comme on assiste malheureusement à un conflit de génération entre parents et élèves. Cette situation se prêterait à la guerre civile, et à ce moment des agitateurs réels pousseraient comme des pissenlits.

"Au moment de ma suspension, le vide se fit autour de moi. On me fuyait. On incitait un étudiant à faire croire aux autres que le Parti québécois m'avait payé \$15,000 pour accomplir mon action. Pourtant, je n'ai même pas les moyens de me payer un habit neuf, et voyez, le bord de mes manches est tout effiloché.

"En faisant le bilan, je crois que ma démarche aura fait évoluer le président de la régionale Orleanais qui avait dit à un poste de télévision qu'il n'existait pas de problème à Ste-Anne. Pourtant, aujourd'hui il admet qu'il existe un manque d'espace vital et qu'on n'aurait pas dû se servir de la salle de l'école. De même, les professeurs ont évolué et nous nous sommes réconciliés. Les parents se sont réveillés... "J'ai tout d'admiration pour les étudiants de l'école secondaire pour les lâcher. Je vais continuer à leur enseigner jusqu'à la fin de l'année, et après, je disparaîtrai..."

A Ste-Anne-de-Beaupré

Une école préfabriquée paraît devoir être la solution idéale

(Par Claude Marsolais)

STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ.

Malgré un certain réflexe de crainte, les parents ont semblé accepter hier après-midi, au cours de la séance d'information convoquée par les commissaires de la régionale Orleanais, une proposition pour l'érection d'une école préfabriquée d'au moins douze classes, financée en totalité par le ministère de l'Éducation.

Les commissaires, la direction pédagogique, les parents et les étudiants se sont joints sur un même point: ils ont tous constaté que le problème premier du secteur 4 demeurerait un manque vital d'espace.

Mais la solution logique au problème qui est la construction d'une école préfabriquée en attendant la venue de l'école polyvalente, s'est heurtée, devait-on dire, à une question d'intérêt. Pour les citoyens de Ste-Anne-de-Beaupré, il existe une hantise d'avoir à supporter le coût de cette école temporaire. Pour les parents de Ste-Anne-de-Beaupré, St-Ferréol, St-Tite c'est la crainte que l'école préfabriquée retarde indéfiniment l'érection de la polyvalente à Ste-Anne-de-Beaupré qui a mis leur enthousiasme en veilleuse.

Au tout début, les commissaires et le secrétaire-trésorier, M. Gérard Grenier, paraissent douter de la validité d'ériger une école préfabriquée. On a signalé qu'il en coûtait \$80,000 pour une école de huit classes et \$130,000 pour une école de douze classes. De plus, M. Jean-Marc Fournier, directeur pédagogique du secteur, a rappelé que l'érection d'une telle école avait été refusée par le ministère, il y a deux ans.

Mais, après avoir fait l'ébauche des solutions à envisager comme le transport d'une école de St-Tite à Ste-Anne, l'aménagement du sous-sol de l'école actuelle qui ne présente qu'une solution de cataplasme, l'enseignement du secondaire V ailleurs, il a paru invitable que la solution idéale demeurait la construction d'une école préfabriquée.

C'est alors que le président de la régionale, M. Ulric Huot, prit parti en demandant que l'école soit défrayée par le ministère et que les parents fassent des pressions de masse en signant une pétition. C'est sur les pressions de masse que le vieux réflexe de recul a joué chez les parents.

Devant le peu d'empressement des parents à qui on avait demandé de lever la main pour une pression de masse, M. François Asselin, président de l'Association des professeurs de la Côte de Beaupré, sauva la situation en demandant qu'un formulaire soit expédié aux parents pour qu'ils le signent.

Les changements à l'école. Disant qu'il n'acceptait pas qu'on dispense l'enseignement dans la cave de l'école secondaire M. Huot a révélé les moyens que la direction de l'école entend prendre pour améliorer la situation. Ces moyens ont été ébauchés au cours d'une réunion à huis-clos vendredi soir qui réunissait des commissaires, des parents, des étudiants et des membres du personnel enseignant.

Tout d'abord, la salle de dactylographie sera aménagée dans la bibliothèque actuelle pendant que celle-ci sera transposée sur la scène de l'auditorium. On compte placer des cloisons dans l'auditorium pour séparer les deux groupes d'élèves. Enfin, la cave servirait aux professeurs.

Et M. Hudon... Après que M. Henri-Louis Pruneau eût informé les parents qu'il manquait deux professeurs dans le secteur 4, une dame se leva dans l'auditorium et demanda si la Commission scolaire était prête à accepter une proposition pour réengager M. Hudon.

M. Huot répliqua qu'il n'était que suspendu de ses fonctions et ajouta: "Il faut être logique avec nous-même tout comme M. Hudon est logique avec lui-même puisqu'il nous a lancés des éblouissements".

La dame reprit que pour être logique s'il manquait des professeurs, ce n'était pas le temps de renvoyer des professeurs. "Rien n'empêche, dit-elle, que les éblouissements comme vous dites nous ont fait ouvrir les yeux".

Le président du Syndicat s'empresse de faire comprendre qu'il appartenait au comité de révision et de coordination composé de commissaires et de professeurs de statuer sur le cas de M. Hudon.

Quant à la vice-présidente des Parents, elle dit qu'il était presque heureux que la crise se soit produite. "Nous existons depuis 1965, dit Mme Hélène Mayrand, et il n'y a jamais autant de parents aux réunions que ces jours-ci".

Plusieurs parents en profiteraient pour se remettre en cause en stigmatisant leur manque d'intérêt et de dialogue.

La réunion se termina par un encouragement collectif au retour à la normale et tout le monde sembla se réconcilier comme par enchantement, sauf quelques irréductibles qui penseraient tout haut que cette réconciliation va donner un enterrement de première classe aux belles promesses.

Le problème des médicaments fut un autre aspect soulevé par les participants de cette rencontre. Une forme de démission parentale se cache encore derrière ces drogues.

Le dialogue, qui a fait l'objet d'un panel entre adolescents et spécialistes, semble que les moyens d'y parvenir convenablement, sont déficients au point de départ.

La Famille: L'adulte doit faire preuve d'une grande simplicité auprès des adolescents. Devant les erreurs qu'il a faites, il devrait être capable de les reconnaître.

La présence d'adultes, soit des parents ou des éducateurs, semble fortement désirée par les jeunes. Ils ont fait remarquer que plusieurs choisissent l'absence ou une pseudo-présence afin de ne pas perdre leur prestige auprès de l'adolescent reconnu comme le pire des "destructeurs" du dé-jà-fait.

Une fausse conception de l'autorité nuit souvent fois au dialogue entre ces deux parties.

Les Adolescents: Ils souhaitent qu'on leur donne une préparation éclairée pour traverser adéquatement la période de l'adolescence qui se divise en trois étapes distinctes: la préadolescence, l'adolescence et la postadolescence.

Les adultes ne sont pas suffisamment conscients que l'agressivité, pendant l'adolescence, est un phénomène normal et que les parents ne devraient pas se faire de soucis vis-à-vis le jeune garçon ou la jeune fille agressif entre ces âges.

L'Association pour la Santé mentale parle de l'adolescent

Par Céline COTE

Pour la deuxième année consécutive, l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, district de Québec, a organisé une journée d'étude à l'intention de tous les parents, éducateurs et responsables de l'éducation d'adolescents.

"L'Adolescent dans la Société" était effectivement le thème général de cette rencontre qui a pris place au Collège Notre-Dame de Bellevue en fin de semaine dernière.

Par cette Conférence, les promoteurs de cette initiative ont souhaité sensibiliser les responsables de l'éducation des adolescents aux problèmes, aux phénomènes normaux, aux intérêts plus spécifiques, bref à leur monde qui représente plusieurs traits généraux.

Des ateliers de travail mis sur pied à l'issue des exposés prononcés par le Robert Buies, psychiatre attaché à la clinique des adolescents à l'Institut Albert Prévost de Montréal et de M. Gilles Gendreau, directeur général de Boscoville, sont ressortis plusieurs recommandations que le comité de synthèse a divisé en quatre parties: La Société, les Écoles, les Familles et les Adolescents.

La Société: Considérant la transformation continue du monde dans lequel nous évoluons, il devient extrêmement difficile pour les adolescents de s'identifier. Ce dernier phénomène est d'une importance capitale dans la vie de l'adolescent et si l'identification à l'adulte devient si difficile d'accès c'est que notre société remet elle-même tout en question.

Les Écoles: Le système scolaire actuel, devrait favoriser, au niveau des familles, une revalorisation. L'identification, difficile à l'extérieur des cadres familiaux devient donc, par conséquent, encore plus nécessaire à l'adolescent dans son propre contexte.

Tenter de faire saisir aux jeunes que les rencontres parents-maitres ne sont pas organisées dans le but de leur porter leurs méfaits mais bien en vue de meilleure action cohérente entre les parents et les éducateurs.

Les adolescents, selon les travaux de la dernière fin de semaine, désirent recevoir une meilleure préparation à leur futur rôle d'adulte. Ils sentent que les adultes de la collectivité actuelle, sont trop souvent hésitants et eux veulent remplir ce prochain rôle avec beaucoup plus de sécurité.

Les pères, dans une trop grande proportion, ne s'intéressent pas suffisamment à leurs garçons et filles. Dans les réunions de parents l'absence de ces derniers est remarquée à une trop haute fréquence. Par contre, les mères ont trop de responsabilités qu'elles hésitent cependant à partager avec les maris.

Au moins 45 morts accidentelles pendant le week-end au Canada

Par la Presse Canadienne

Au moins 45 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Canada durant la fin de semaine. De ce nombre, 36 ont péri sur les routes.

Un relevé compilé par la presse Canadienne à partir de 8 heures vendredi jusqu'à tard en soirée hier démontre que l'Ontario venait en tête de liste avec 11 morts survenues sur la route.

Suivait, l'Alberta avec neuf décès accidentels imputables à des accidents de la circulation. Le Québec déplorait sept morts, deux dans un incendie et un accident de chasse.

La Colombie-Britannique rapportait deux accidents mortels, la Saskatchewan, quatre et le Manitoba, deux.

Dans les Maritimes on relevait neuf décès dont cinq noyades au Nouveau-Brunswick. Aucun accident mortel dans l'Île-du-Prince-Édouard.

À Terre-Neuve, une personne a trouvé la mort dans un incendie. Ce relevé n'inclut pas les accidents de travail ou les morts de cause naturelles.

LES VICTIMES AU QUÉBEC

Vendredi: Adrien Houle, 52 ans, de Montréal, heurté par un autobus dans la métropole. Ferdinand Cyr, 54 ans, de Beauport, en banlieue de Québec, happé par une automobile près de sa demeure.

Samedi:

Jeanne Desilets, 56 ans, de Rosemont, en banlieue de Montréal, brûlée dans son lit. Maurice Bordelau, 32 ans, de Laval, dans la collision de son auto avec un camion à Val-des-Renards, 29 milles au nord-est de Montréal.

Robert Arthur Wayne, 20 ans, de Noranda et Sylvio Tournant, 52 ans, de St-Benoit de Lacorne, près de Noranda, dans une collision frontale à Saint-Benoit, 270 milles au nord-est de la métropole.

Dimanche:

M. Léo-Brod Morin, 41 ans, de Beauveuve-Est, dans le comté de Beauce, a été tué par la décharge accidentelle de son fusil alors qu'il était au volant de son automobile sur la route 23 près de Armstrong.

La Fédération des Loisirs de Québec part en tournée

Par MICHEL BELLEAU

La Fédération des Loisirs de la Région de Québec a officiellement inauguré sa tournée-consultation à Black Lake. Cette tournée, entreprise par le personnel de la F.L.R.Q., a pour but principal d'étudier le projet de restructuration tel qu'accepté par l'Assemblée générale des membres le 18 mai dernier et de recueillir des suggestions et commentaires à ce sujet afin que les changements souhaités soient le plus en conformité avec la réalité des différents milieux.

Le document "Projet de restructuration", préparé par la Fédération des Loisirs de la Région de Québec, tiendra lieu de document de travail. Parmi les changements suggérés on prévoit la création de 12 zones de loisirs au sein du territoire de la Fédération ayant chacune à sa tête un comité de zone qui verra à coordonner certaines initiatives de loisirs entre les divers organismes en présence. Il est également proposé qu'un animateur professionnel soit attaché à chacune de ces zones. Enfin, le mode de représentation est reformulé, permettant ainsi aux différents zones d'être représentées à l'Assemblée générale à la place de chacun des organismes locaux.

Plusieurs réunions de ce genre ont été prévues devant grouper tout au plus une dizaine d'organismes affiliés à la Fédération en chacun des endroits que nous vous mentionnerons un peu plus bas. Durant ces réunions, un bref exposé de la question est fait; ensuite, un questionnaire-sondage est soumis aux membres présents pour réponse.

La troisième étape, de loin la plus importante selon M. Raymond Bornaïs, directeur de la Fédération, procède par animation. On amène les gens à s'exprimer et à verbaliser les réponses du questionnaire-sondage. C'est à ce moment-là que les gens peuvent aborder le problème du véritable rôle de la Fédération par rapport à ce qu'elle a été et surtout par rapport à ce qu'elle deviendra dans le futur. Le schéma de travail sert à amorcer ce cheminement des esprits.

Ce ne sont pas des assemblées délibérantes mais plutôt de consultation, nous a confié M. Bornaïs. "Ce qui m'amène à affirmer que si la population est consultée, elle participera davantage."

Le calendrier de l'opération-consultation est le suivant: Black Lake, Lac-Etchemin, Thetford-Mineset Clermont ont été visités. Beauveuve-Est sera le 12 novembre; Plessisville le 14; Donnacona le 19; Ste-Marie le 21; Ste-Croix le 26; Beauport le 23; Charny le 3 décembre; Lauzon le 5; Giffard le 10; et Loretteville le 12.

Selon M. Bornaïs la clé de toute la restructuration professionnelle soit affectée à chacune des zones du projet. M. Bornaïs a cependant fait remarquer qu'il fallait être réaliste et que ce n'est pas dès l'an prochain que les douze zones auront leur animateur.



Plusieurs personnalités étaient présentes au banquet qui marquait l'ouverture de la Semaine Nationale de la Sobriété patronnée par l'Association Lacordaire du Canada. Parmi celles-ci en haut de gauche à droite: M. Ovide Laflamme, député libéral de Montmorency, M. le maire de Québec, Gilles Lamontagne. En bas de gauche à droite: M. le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin et M. le Dr Joseph Charland, président national de l'Association Lacordaire du Canada.

La Semaine nationale de Sobriété a débuté

Par Michel BELLEAU

La Semaine nationale de la Sobriété patronnée par l'Association Lacordaire du Canada a été inaugurée en fin de semaine à Québec. Celle-ci est organisée chaque année dans le but d'attirer l'attention du public canadien sur les dangers de la consommation plus ou moins abusive des boissons alcooliques et sur les bienfaits de la sobriété pratiquée soit par la modération, soit par l'abstinence totale.

Le thème pour 1968 est: "Sobriété, facteur de progrès". M. le Dr Joseph Charland, président national de l'Association Lacordaire a bien indiqué qu'il s'agissait d'une campagne d'abord axée sur la sobriété. Nous ne demandons pas à tous les gens de s'abstenir totalement de l'usage des boissons alcooliques mais d'en prendre avec modération. L'abstinence totale est un excellent moyen de pratiquer la sobriété mais il y en a d'autres.

Interrogé sur les rumeurs qui circulent à l'effet que l'Association disparaissait dans un avenir prochain, M. Charland a répondu qu'il n'était nullement question de cela; il n'a cependant pas nié les difficultés auxquelles ils font face et c'est pourquoi a-t-il ajouté nous devons nous renouveler. Les formules d'il y a vingt ans ne sont plus de mise. L'engagement du Lacordaire de 1968 est beaucoup plus personnel. Il est beaucoup moins question de pression sociale mais bien de dévouement et d'éducation devant l'alcoolique.

Possibilité de subvention

M. Charland a également abordé la question d'une aide accrue de la part du gouvernement fédéral dans la lutte contre l'alcoolisme par le biais des organismes qui s'en préoccupent tel que l'Association Lacordaire.

M. Ovide Laflamme, député libéral de Montmorency et représentant du gouvernement fédéral à l'inauguration de cette semaine a également admis que les arguments consacrés à cette fin par son gouvernement sont insuffisants. Le gouvernement américain, par exemple, consacre 80 millions par année pour lutter contre ce fléau. Ici au Canada les provinces

consacrent quelques millions de dollars par le biais du ministère de la Santé. Mais si l'on considère que le problème en est un d'envergure nationale et que le budget fédéral n'est que de \$15,000 pour la recherche, il faut admettre que c'est insuffisant. M. Laflamme a également déclaré qu'il était optimiste quand à une augmentation de ces crédits pour les années à venir.

Le rôle des médias d'information

Le rôle des médias d'information a également été abordé au cours de cette fin de semaine. M. le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la Prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, qui avait été également invité à prononcer quelques mots a été très clair sur ce sujet. "Je trouve, a repris M. Boudreau, que dans notre milieu les médias d'information s'intéressent à certaines choses extravagantes et ceux-ci ne sont pas là lorsque des organismes comme le vôtre prennent position, lorsqu'il se dit des choses importantes; je pense par exemple à ce homme qui a sa photo dans tous les journaux du monde, il y a quelques semaines, ce jeune qui est entré en pleine séance du Sénat américain où on parlait de la drogue et qui est arrivé habillé en hippie en fumant de la marijuana; à ce moment-là, tous les journalistes présents ont pris sa photo et tous les journaux du monde l'ont reproduit en première page. Je pense à ce moment-là, nos médias d'informations se font les propagandistes d'une consommation excessive de drogue, qu'il véhicule chez nous des façons d'être et d'agir qui ne sont pas conformes avec une vie normale."

M. Boudreau a terminé en faisant appel aux gens de la presse pour que ceux-ci donnent une priorité à cette éducation positive qui demande de tout préjugé, veut amener l'homme non pas à combattre à priori l'alcool ou les drogues mais qui veut amener l'homme à réfléchir en face des options qui se posent devant ces consommations.

Sexagénaire de Québec sauvagement attaqué

Un sexagénaire de Québec a été sauvagement attaqué à coup de crosse de carabine et tiré à bout portant samedi soir à Québec. La victime est M. Albert Burran du 1315 de Repentigny à Québec.

La soirée s'écoulait paisiblement pour le couple Burran lorsque vers 21 heures un individu portant une carabine au canon tronqué de calibre 22 fit irruption dans la demeure de ceux-ci. Devant l'hostilité de M. Burran à lui remettre la supposée somme que le bandit disait être en la possession du sexagénaire, celui-ci perdit tout contrôle. Il s'élança brutalement sur M. Burran et le frappa à coup de crosse à la tête pour lui infliger une fracture du crâne. L'ignoble assaillant, continuant son attaque, déchargea son arme sur la victime qui fut atteinte à l'abdomen. Apeuré par les conséquences de son geste, le bandit prit la fuite sans demander son reste. Quelques

instants plus tard la victime était transportée à l'hôpital J.-J. G. Son état est considéré comme satisfaisant quoique l'âge avancé de la victime n'est pas sans laisser quelques craintes à ses médecins. Par ailleurs la femme de M. Burran souffre d'un violent choc nerveux. L'enquête en rapport avec ce sauvagement attenté est menée d'une façon très serrée par les limiers municipaux.

DESCENTE DANS UN DÉBIT CLANDESTIN

La police de Québec a effectué une descente dans un débit clandestin en fin de semaine. Celui-ci était situé sur la rue Maufils à Québec. 20 personnes ont été arrêtées pour interrogatoire. On rapporte que la plupart d'entre elles ont été relâchées pendant la nuit. La police poursuit son enquête concernant cette affaire.

EDITORIAL

Une agitation politique

Le citoyen qui s'intéresse le moins à la vie politique provinciale se pose une question ces jours-ci, à savoir ce qui se passe dans l'Union nationale. Certains événements récents, certaines nouvelles ou rumeurs qui ont circulé dans les milieux parlementaires, permettent de croire par moment que tout ne tourne pas rond dans

le gouvernement provincial, que ce soit au sein du caucus des députés ou du cabinet lui-même.

Nul doute que beaucoup de ces bruits sont grossis par Dame Rumeur et ne reflètent pas l'image réelle de la situation et si l'on demandait aux intéressés de nous fournir quelques explications ils pourraient nous répondre qu'on exagère la portée des faits, que les rumeurs sont sans fondement, que tout ce tapage fait partie d'une campagne des adversaires de l'Union nationale pour saper les bases du parti, que les problèmes qui surgissent sont normaux et qu'il s'en trouve de semblables dans tous les autres partis politiques sans que l'opinion publique ne s'en inquiète.

Ce qui ne ferait sans doute pas disparaître les bruits qui courent actuellement.

L'Union nationale a été lourdement éprouvée récemment par la mort du premier ministre Daniel Johnson. Les membres du cabinet comme les députés n'ont pas caché leur émotion à ce sujet et personne ne songera à le leur reprocher. Mais le parti, doté au départ d'une équipe moins impressionnante que ne l'était celle du gouvernement de M. Lesage, a peut-être eu trop tendance, jusqu'à ce jour, à bâtir sa réputation et sa force sur le prestige d'un seul homme. Il est donc compréhensible que la brusque disparition du premier ministre Johnson entraîne l'inquiétude, voire le désarroi sinon dans l'ensemble du parti, du moins dans la pensée de plusieurs de ses membres.

Dans ces conditions, le gouvernement devient une proie facile pour les adversaires politiques qui trouvent certainement avantage à répandre tous les bruits imaginables ou à interpréter à leur façon certains événements déjà assez troublants. Nous ne disons pas que les seuls adversaires politiques de l'Union nationale sont responsables d'un état de fait qui peut se constater facilement, mais que les partis politiques, quels qu'ils soient, agissent couramment ainsi entre eux en protestant que c'est de bonne guerre.

Mais des faits demeurent. On a parlé de la lutte éventuelle à la chefferie qui pourrait opposer notamment le premier ministre actuel M. Jean-Jacques Bertrand et le ministre de l'Éducation; on a vu la défection du député de Montmorency, M. Gaston Tremblay qui a quitté les rangs du parti en claquant les portes et en dénonçant la politique du gouvernement, surtout en matière d'éducation; aujourd'hui l'on parle du député de Maisonneuve, M. André Léveillé qui aurait menacé ou qui n'aurait pas menacé de démissionner; les rumeurs veulent encore qu'un autre député, aux idées fort avancées sur la voie de l'indépendance, joigne bientôt les rangs du Parti Québécois de M. René Lévesque.

Comme il y a aussi possibilité d'un remaniement prochain du cabinet provincial, les observateurs n'hésitent pas à mettre en opposition certains jeunes députés qui veulent occuper une place au sein de l'administration et qui feraient présentement diverses pressions sur M. Bertrand et ses collègues.

L'attitude du gouvernement, les caucuses d'urgence et répétés, les rencontres inopinées et les déclarations évasives qu'obtiennent les journalistes laissent deviner que cette inquiétude à laquelle nous faisons allusion plus haut existe chez les membres de l'Union nationale.

Le résultat des élections partielles du 5 décembre dans Bagot et Notre-Dame de Grâce pourrait avoir son importance dans la suite des événements. M. Bertrand n'a-t-il pas déclaré qu'il faisait sienne la lutte qui se livre dans Notre-Dame de Grâce? Les libéraux n'ont-ils pas affirmé qu'ils feraient tout en leur possible pour remporter la victoire dans Bagot?

Dans la situation actuelle, l'Union nationale ne peut plus se permettre de perdre un siège à l'Assemblée législative, car alors le gouvernement se verrait acculé à déclencher des élections générales.

Vraiment, l'Union nationale passe par de rudes épreuves depuis quelques mois.

Roger BRUNEAU

LA PAROLE est aux lecteurs

Un agnostique meurt en cirécien

Qui n'a pas entendu parler de Charles Maurras, ce grand écrivain de la défunte "Action Française" de Paris? Nombre de ses ouvrages dont la philosophie était notoirement agnostique et païenne ont été condamnés par Rome (cf. Pie X par Fernesse, vol. II, p. 313). La Revue "Monde et Vie", de sept. 1968 lui consacre un article signé Xavier Vallat dont j'extrait, en substance, les témoignages suivants:

M. Charles Maurras est né d'une mère catholique dont Pie X disait un jour: "Il paraît que Mme Maurras était une sainte. Il m'arrive de la prier". Devenu sourd à l'âge de 14 ans, il perdit ensuite la foi car "il n'avait cessé de se buter sur le problème du mal... Il voulait comprendre pour croire", comme si la foi n'était pas essentiellement fondée sur la vérité de Dieu se révélant à l'homme et un DON de Dieu. Malgré cet agnosticisme conscient, Maurras avait conservé un véritable culte à la Vierge Marie. Il blâmait fortement les hérétiques d'avoir banni de leur quasi-credo la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu et Mère des hommes. C'est ainsi que le jour de l'Assomption (15 août 1948), il lut lui-même à M. Vallat un poème dirigé contre les adversaires de ce culte: j'en extrais quelques strophes:

"O Corruptrices de l'azur, Savez-vous ce qu'est devenue, la mystique rose au cœur pur, Q. neige et feu, sous de longs voiles Qu'auréolèrent sept étols, Emparadisa Terre et Mer, Et, du péché libératrice, Eut pitié même de l'enfer? Dites-nous: la Vierge Marie Ne régnait-elle plus dans votre ciel? Et votre terre défilait, Désert de cendres et de sel. Ne mène plus l'ogive en flamme S'ouvrir au pied de Notre-Dame, Jurer entre ses mains Et lui chanter: O belle, O claire, Dans la maison d'un même Père, Ahritez nos cœurs pèlerins!"

"Je posai la main sur l'épaule de Maurras, nous dit M. Vallat, et je lui dis: "Il vous arrivera le même miracle qu'au jongleur de Notre-Dame. Vous n'irez pas en enfer parce que vous aurez bien chanté la Vierge". Charles Maurras répondit en souriant: "Je l'espère bien, car je ne tiens pas du tout aller en enfer. J'ai toujours aimé la Sainte Vierge. C'est "MON PETIT RELIGION" à moi". Ceci se passait à Clairveaux où, 700 ans auparavant, S. Bernard avait dit: "Celui qui croit en Marie ne pé-

rira pas"... Notons que Chs Maurras y était interné, condamné qu'il avait été avec le Maréchal Pétain à la prison à vie pour sa prétendue collaboration avec l'ennemi lors de la guerre de 1939....

Quatre ans plus tard, on sortait de prison M. Maurras et on l'envoyait, en résidence surveillée à la Clinique St-Symphorien sur Loire. L'Archevêque de Tours confia à M. le Chanoine Cormier "l'âme duquel il nous faut veiller avec le plus "grand soin" et le nomma aumônier de Maurras. Plusieurs théologiens visitèrent M. Maurras. Ils espéraient, par des arguments théologiques, enlever le doute dans l'âme de l'illustré écrivain. Maurras les accueillait avec courtoisie mais, n'était nullement ébranlé. Mais voilà qu'un vieux curé, — Ah ces VIEUX curés! —, le vieil abbé Marguot, curé de La Ferté, haussant les épaules, dit un jour: "Quoi croient-ils, ces savants? Maurras sait dix fois plus de théologie qu'eux! QU'ILS RECITENT DONC LEUR CHAPELET pour lui au lieu de venir discuter!"

En fait, M. le chanoine Cormier dut en réciter des chapetelets, beaucoup de chapetelets puisque Maurras demanda, de lui-même, en pleine lucidité, à recevoir les SACREMENTS: il se confessa, il communia, il reçut l'Extrême Onction. On rapporte qu'au moment de recevoir la Ste Eucharistie, il aurait dit: "Pour la première fois, j'entends QUELQU'UN venir". Ce qui est certain, — M. le chanoine en a témoigné, — c'est que, s'adressant au docteur François Daudet (fils de Léon) il réclama tout simplement: "MON CHAPELET"... Et son désir, une fois exaucé, il ferma les yeux pour toujours...

Et c'est ainsi qu'un "AGNOSTIQUE" termina ses jours le CHAPELET à la main, après avoir, dans un acte de foi, reçu les trois sacrements —, qui authentifiaient une fin chrétienne et catholique.

Et dire qu'en nos jours de science" et d'intelligence, il s'en est trouvé pour briser, dans un geste imbécile, leur chapetelet devant une foule étonnée et scandalisée! Et ils sont de plus en plus nombreux les "esprits forts" qui ridiculisent la récitation du chapetelet qu'ils qualifient de "fétiche romain" comme, hélas, Henri Guillemin, dimanche dernier (27 oct.) à Radio-Canada T.V.... en passant, va sans dire!!! Comme si la récitation du cha-

Messieurs,

Récemment, les journaux français "Paris Match" et "France Dimanche" ont publié un article concernant le massacre des bébés-phoques au Canada, qui a soulevé une grande émotion en Europe.

Quant à moi, j'ai été particulièrement indignée, si bien que je n'ai pu m'empêcher d'envoyer mes protestations aux autorités canadiennes.

Je me permets, à ce sujet, de vous supplier d'user de vo-

tre autorité pour renseigner le public, afin que celui-ci soit édifié et boycotter ce genre de fourrure. Pour ma part, j'écris encore aux journaux européens afin que le public puisse prendre connaissance de ces horreurs. A notre époque soi-disant civilisée, il est inadmissible que des hommes puissent s'adonner à ce genre de massacre, sous le couvert de commerce. Si l'on ne respecte même plus l'enfance animale, toute aussi émuevante que celle des hommes, c'est à désespérer du genre humain.

On sait bien qu'il y a de par le monde d'autres misères, mais la souffrance des bébés-phoques dépasse toute imagination, de petits êtres sans défense, qui ne demandent qu'à vivre. C'est pourquoi, encore une fois, je vous supplie de faire votre possible pour que cesse cette horrible turberie.

Veuillez agréer, messieurs, mes salutations distinguées.

Mlle Sella ACHEDJIAN,
56, avenue Brugmann,
Bruxelles 6, (Belgique)

Les massacres des bébés-phoques

Chants nouveaux et anciens

Je crois qu'on a mal compris certains aspects de la nouvelle liturgie qui, à mon humble avis, ne suppose pas la disparition de tout ce qui peut aider la communauté, au cours des offices religieux. Il est regrettable que, dans les chants, il ne soit plus question du Sacré-Cœur, de l'Eucharistie, de la Sainte Vierge et des Saints, et qu'on ait remplacé leur souvenir par des psaumes dont un certain nombre sont acceptables sans doute, tandis que plusieurs sont bien inférieurs à beaucoup de chants qu'on a mis de côté, et qui étaient réellement de nature à favoriser la piété des infir-

dèles, pour qui les offices sont célébrés, si je ne me trompe.

En certains endroits, on a même déjà mis au rancart ces beaux vieux cantiques de Noël, qui n'ont pas vieilli et sont toujours nouveaux, malgré les ans. Rien, en effet, ne peut remplacer le caractère et la poésie religieuse, la simplicité surmontée qu'ils contiennent; le peuple chrétien aime toujours à les entendre, à l'unisson ou en polyphonie. De grâce, qu'on ne nous prive pas des Vieux Noëls et qu'on ne pense pas favoriser la piété populaire en les faisant disparaître!

Au sujet des chants, il me semble qu'il y a des abus et des manques de jugement ici et là; je veux parler des psaumes qui accompagnent la distribution de la sainte communion. Que l'on chante deux couplets ou deux strophes, si l'on veut, mais qu'on observe aussi un moment de silence et de recueillement durant l'action de grâce qui commence! Il serait à souhaiter qu'à ce moment les "voix exaspérantes" ne se fassent pas entendre trop longtemps. A bon entendeur salut!

K. Desorcy,
Québec

Une lectrice donne son opinion

Monieur le rédacteur,
Il me fait plaisir de vous féliciter pour l'éditorial de votre journal, que nous lisons chaque jour!

Il est consolant d'y trouver des voix sûres balancer le tintamarre soulevé par la dernière encyclopédie "Humanae Vitae". Satan travaille ferme pour bafouer le Vicaire du Christ. Son slogan cette fois c'est "Le Pape qui n'est pas infallible". Pourtant, le Pape, c'est le successeur de Pierre que le Christ avait, établi chef des Apôtres et chef de l'Eglise; qu'il a pour mission de conduire dans le chemin de la Vérité! Et ce, jusqu'à la fin des

temps. N'est-il plus dans la règle que nous devions obéir au Pape? ou trouverons-nous un autre chef mieux assisté du St-Esprit? Pourquoi douter de la promesse de Jésus qu'il sera avec Lui Jusqu'à la fin des temps? Satan va par tous les moyens: journaux, radio, télévision etc... Il enrôle même des ecclésiastiques, des théologiens pour semer le trouble dans les âmes!

Pourquoi semer l'erreur? Sont-ils conscients du mal qu'ils causent? D'où leur vient l'idée de se dire catholique et en même temps prêcher contre le Pape? Pour eux l'évangile est un vain mot. Et la parole du

Pape... nulle! Seront-ils toujours heureux du rôle qu'ils tiennent?

Cependant d'un autre côté j'admire le cran et je remercie le Seigneur de ce que beaucoup se rangent sous l'étendard de la loyauté. Ils y trouveront la satisfaction du devoir accompli!

Ensemble avec l'abbé E. Boudreau disons bien haut:

Nous croyons au Pape
Nous croyons la parole du Pape

D'une fidèle lectrice,
Mme Alph. Hamel
St-Vianney, Matapédia.

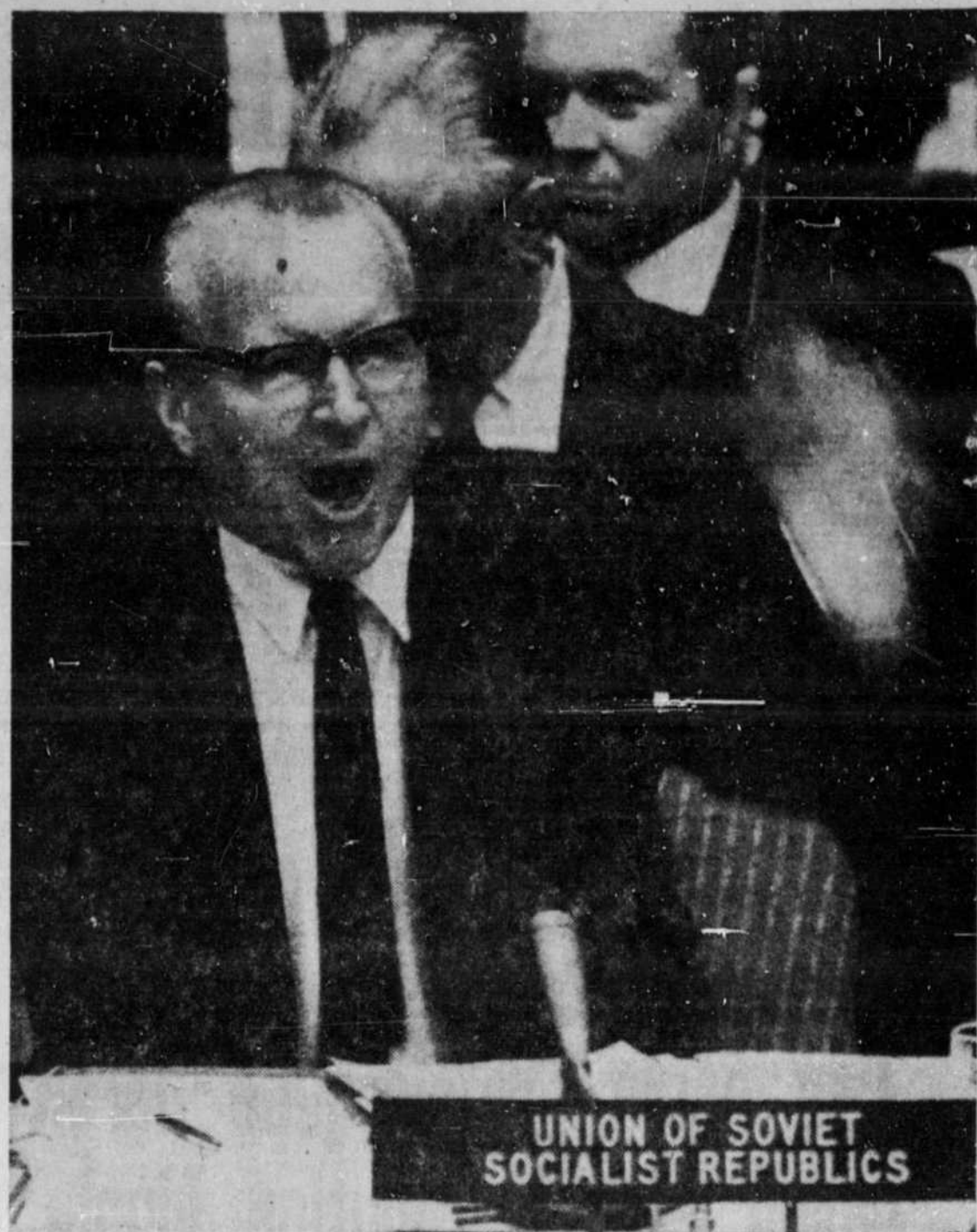
pelet ou rosaire n'était pas le plus populaire résumé de notre foi par son "JE CROIS EN DIEU", ses "NOTRE PERE", ses "JE VOUS SALUE, MARIE" joints à une supplication de pécheurs que nous sommes tous, ses "GLOIRE soit AU PERE", bel acte de foi à la T. Ste Trinité. Répétition sur répétition, dira-t-on? "L'amour n'a qu'un mot, disant Lacordaire, et en

le disant souvent, il ne se répète jamais". Oui, je t'aime! je t'aime!... Et ceux qui heureusement le disent encore, ils n'osent plus le dire devant le T.S. Sacrement exposé dans l'ostensorio comme si l'hommage rendu à Sa Mère pouvait déplaire au Fils adorable présent dans la Ste Eucharistie!!! Et la Ste Vierge elle-même apparaîtrait à Lourdes le chapetelet à la

main, demande à Bernadette de le réciter! Et les Papes qui en ont recommandé tant de fois la récitation!

Sûrement, SATAN (ou Jupiter) AVEUGLE ceux qu'il veut PERDRE.

Eudore Bourbeau, ptre,
605 rue de Mazenod,
Québec 8.



Va-t-il éternuer ou parler?

Entre vous et moi

Il y a 50 ans, la fin d'un interminable cauchemar

Le 11 novembre 1918... Il y a donc cinquante ans que survient — enfin! — l'armistice mettant un terme à ce que d'aucuns appellent alors «la dernière des guerres». En fait, un conflit armé presque sans fin auquel, une vingtaine d'années plus tard, succéderait une guerre encore plus horrible, cruelle, dévastatrice.

Quoi qu'il en soit, l'événement d'il y a exactement un demi-siècle fut d'une importance telle qu'on a bien lieu de l'évoquer, de le signaler. Près de cinquante-deux mois d'hostilités au cours desquelles plus de 10 millions de soldats perdirent la vie et 21 millions d'autres subirent des blessures. De la France, où se déroula le plus gros du conflit, l'on a pu écrire: — «27 p. 100 des hommes de dix-huit à vingt-

sept ans, soit la partie la plus vigoureuse de la nation, sont tombés pour ne plus se relever». Effectivement, même après avoir regagné l'Alsace et la Lorraine, le pays, en 1921, renfermait moins d'habitants qu'il n'en comptait en 1913, à la veille du début de la guerre.

De son côté, l'Allemagne subissait, elle aussi, une terrible saignée. Elle perdait 9,8 p. 100 de sa population masculine active, soit presque autant que la France (10 p. 100). De sa part comme par ailleurs, que d'holocaustes! Dans les alentours de Verdun, par exemple, en 1916! Mais l'Allemagne qui, pendant le dernier conflit de 1939-45, subira tant et tant de dégâts matériels, n'en connaît pratiquement point, de 1914 à 1918, si l'on compare son cas à celui de

la France où 222.132 maisons furent rasées et 342.197 partiellement détruites. Ce ne sont ici que peu de chiffres. Qu'est-ce que cela a donné, en définitive? Et le pire, c'est qu'avec des variantes tout recommençait, il y a près de 30 ans! Le pire aussi, c'est que des conflits armés sévissent encore, hélas! de nos jours, sur divers points du globe. Le pire, c'est que l'on n'a pas la moindre assurance que ne se déclencheront point, certain jour, d'autres conflagrations. Raisons de plus pour redoubler d'insistance à l'adresse du Ciel, en faveur de la paix entre les hommes. Souventes fois, le Saint-Père nous convie à une prière fervente. Nous soucions-nous toujours de répondre à ses appels?

O. A.

Qui sera le premier ombudsman?

L'Assemblée législative a adopté, en troisième lecture, le projet de loi créant le poste de protecteur du citoyen ou d'ombudsman et le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand a indiqué qu'il considérait déjà les noms de quelques personnes comme premiers candidats à ce poste.

Le rôle que l'on veut confier à ce personnage est assez vaste et sera certainement pour son titulaire, une charge considérable surtout dans les premières années. L'opposition s'est inquiétée, non sans raisons, de l'efficac-

ité que pourrait avoir un personnage aussi chargé, «parce qu'il y aura trop de domaines où il pourra agir» comme disait jeudi M. Bernard Pinard.

Avec le temps, le gouvernement se rendra peut-être compte qu'il aurait mieux fait de nommer plutôt une commission formée de quelques membres pour administrer le travail confié ailleurs à un seul homme. C'est la suggestion du député Claude Wagner qui s'y connaît certainement dans le domaine de l'administration de la justice.

Enfin, il est heureux que le poste soit créé et nous ne doutons pas que si le gouvernement constate un jour que la formule utilisée n'est pas la meilleure, il saura la reconnaître et préconiser les changements qui s'imposent alors.

Pour le moment, il est certain que la fonction d'ombudsman sera remplie le plus efficacement possible si le gouvernement sait choisir un homme impartial, compétent et dynamique pour prendre le titre créé par la loi.

R. B.

Les espoirs du Québec

Le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand ne se décourage pas devant les difficultés que rencontre le Québec face à Ottawa. La semaine dernière, le Québec n'a pas eu tellement de succès, pas plus que les autres provinces d'ailleurs, dans sa tentative pour obtenir des avantages fiscaux d'Ottawa.

M. Bertrand souhaite que tout ira mieux, le 19 décembre et lors des autres rencontres fédérales provinciales.

Il faut dire que bien des choses ont changé sur le plan provincial depuis quelques années. Tout d'abord, à Otta-

wa siège maintenant un gouvernement fort et qui ne craint pas comme son prédécesseur d'être renversé à tout moment. À Québec, par contre, le gouvernement a montré des signes de faiblesse et de désunion depuis quelque temps. Si le gouvernement du Québec pouvait, alors qu'il était numériquement fort en Chambre, exercer d'efficaces pressions sur un gouvernement vacillant à Ottawa, la situation n'est plus la même aujourd'hui.

Comme le faisait remarquer un journaliste qui assistait à la dernière conférence d'Ottawa: le Québec semble maintenant se frapper

à un mur de pierre lorsqu'il s'adresse à Ottawa.

Souhaitons que cela ne soit qu'une impression et que le Québec ne sera pas obligé de changer ses projets, comme celui de ne pas adhérer au plan fédéral d'assurance-universelle. On ne cache pas la crainte, en certains milieux, que le Québec en vienne à céder à Ottawa sur ce point, pour ne pas perdre d'importantes sommes d'argent d'ici à ce que le fédéral se retire du projet pour en laisser l'administration aux provinces.

R. B.

Ne pas conclure du particulier au général

Un homme qui se disait enseignant et qui prenait la parole sur les ondes d'un poste local vendredi matin, à l'occasion d'un programme d'opinions populaires, nous a laissé une bien triste idée de ce qu'il pensait de sa profession, et nous ne doutons pas qu'il soit un cas particulier dans l'ensemble des enseignants.

Cet homme disait notamment que pour se venger du gouvernement et des commissions scolaires, par suite des difficultés de négociation, des professeurs refusaient de donner des explications aux élèves. C'est aller chercher bien loin l'interprétation de la sagesse et de la justice dans une cause où les enfants n'ont rien à voir, sinon comme spectateurs.

Quant à croire que cette pratique pourrait influencer le gouvernement et les commissions scolaires au point de les faire plier devant les demandes des enseignants, il faudrait être bien naïf. Notre homme disait encore: «Qu'ils ne nous demandent pas de nous réunir après quatre heures l'après-midi, comme si c'était tellement extraordinaire que des employés, des syndiqués, des officiers de directions, des comités conjoints se rencontrent après leurs heures d'ouvrage pour discuter de certains problèmes, afin de ne pas ralentir la production. Nous hésitons à croire que ce personnage était vraiment un enseignant, car nous croyons que l'ensemble des membres de cette profession a le souci de chercher d'abord la logique et la justice. Nous croyons plutôt que cet homme était un quelconque personnage qui voulait juste mentir la réputation de nos enseignants et c'est bien malheureux qu'il n'ait pas donné son nom et ne se soit pas clairement identifié.

Et si par malheur cette personne était vraiment un enseignant, nous voulons encore croire à la bonne foi de la majorité en nous répétant qu'il ne faut pas conclure du particulier au général: c'est une leçon élémentaire de la logique.

R. B.

DOCUMENT

Pour la défense de la langue

Allocution de M. Ernest Pallascio-Morin, représentant du ministre des Affaires culturelles du Québec à Montréal, lors de la remise des diplômes de l'Académie des écoles de diction de la Société du Bon Parler français à Montréal.

J'ai accepté avec joie l'invitation du président général de la Société du Bon Parler français. Je suis très heureux de me trouver parmi vous. Cette manifestation hautement culturelle ne laisse personne indifférent. La défense de la langue française chez nous devient une rude épreuve, non seulement pour ceux qui, comme vous tous ici, travaillez depuis si longtemps déjà à la maintenir à sa place, c'est-à-dire, à la première place, mais aussi et surtout pour tous ceux qui se rendent à peine compte qu'elle est en danger.

Sur le plan de la langue, nous devrions être de redoutables contestants. Autrement, il y avait une certaine fierté à BIEN parler français. Demain, si nous n'y prenons garde, cela prendra beaucoup plus que de la fierté, car cela prendra peut-être du courage pour parler français tout court!

Au rythme où vont les choses, il reste possible que la lutte pour la défense de la langue soit longue et difficile sinon pénible.

Je dirais même que le seul espoir que nous ayons de garder notre identité, sur le continent nord-américain, est de conserver et de défendre jalousement, par tous les moyens à notre disposition, la langue française dont nos pères savaient si bien se servir pour réclamer nos droits. Encore faudrait-il avoir la force de notre vouloir!

Nous devons entendre, au fond de nous-mêmes, cette voix douce et persuasive tout ensem-

ble, cette voix qui se fait impérieuse, parfois, dominant le TURBA RUIT de la vie, cette voix qui s'insinue au sein de la nuit mystérieuse et tranquille. Cette voix qui tourmente, harcèle, aiguillonne! Cette voix fidèle qui nous dit que nous sommes Français, que nous devons penser français, vivre français!

Défendre la langue française, cela suppose un combat quotidien bien sûr, mais aussi le respect, la dévotion, et même l'amour de cette langue qui est la nôtre!

Les barbarismes, les anglicismes, — et pourquoi ne pas l'admettre? — le "JOUAL", sont pour tout dire le cancer de la langue française chez nous. Vivrait-on avec un cancer parce que la médecine admet que le cancer existe? Vous le savez aussi bien que moi, le cancer, on peut s'en débarrasser à condition d'intervenir à temps.

S'il se généralise, alors là... C'est aujourd'hui qu'il faut intervenir. Demain, il sera sans doute trop tard! Nous serons coupés de l'espérance! Non! Ne croyez pas que le mot soit trop fort! Est-il besoin de rappeler ici les problèmes qui portent — dans leur triste ou tragique réalité — des noms célèbres comme Saint-Léonard, Matagami et plusieurs autres?

Pour défendre la langue française, il faut qu'elle soit défendable. D'une façon plus simple, il faut qu'elle soit encore là!

N'est-elle pas déjà la langue de la majorité? Que fait-on de cette majorité en certains endroits? Si nous sommes conscients du danger qui nous menace, nous devons trouver rapidement la force de frappe qui nous permettra de parler et de travailler en français au Québec.

Ignorer cette menace ou ne rien faire pour endiguer la vague de "minorisation" qui semble déferler sur nous, ce serait admettre, en principe, que notre sottise et notre lâcheté vont se donner la main pour aider à la strangulation lente mais certaine de la vie franco-québécoise!

Il y a une action de salut public à accomplir! Procurez-vous, si cela est encore possible, un exemplaire du journal "Le Devoir", édition du mercredi, 4 septembre dernier.

Lisez attentivement ce qu'en pense Jean-Marc Léger. Vous serez convaincus, autant que je le suis moi-même que le français ne peut vivre pleinement

qu'au Québec, mais à la condition essentielle d'en prendre les moyens!

Le rayonnement de l'Académie des écoles de diction de la Société du Bon Parler français est aujourd'hui mieux connu et sans doute plus apprécié. Son travail inlassable dépasse, nous le savons, les frontières de la grande métropole. C'est pourquoi les nouveaux diplômés de cette promotion doivent se donner la tâche de pénétrer dans tous les secteurs donnés et implanter jusqu'au fond du cœur des nôtres l'amour de cette langue française que nous ne pouvons ni renier ni abandonner à elle-même, épuisée et étouffée qu'elle se trouve, au milieu de 200 millions d'anglophones.

Ils doivent — ils se doivent à eux-mêmes — non seulement de la bien parler et de la bien défendre, mais aussi de créer un climat et d'amour qui fera de tous les Québécois de vrais descendants des Patriotes dont l'exemple et le sacrifice, au milieu de nous, ne semblent plus être représentés que par un monument gris et froid — au Pied du Courant — et qu'on ne salue même plus au passage!

Ainsi, c'est la guerre sanglante au Biafra. Ce n'est pas une guerre comme les autres, mais une guerre d'extermination, une guerre barbare qui se déroule sous l'oeil complaisant des démocraties, une guerre dont la démocratie en porte la responsabilité parce qu'elle pourrait l'empêcher.

Les faits sont là, 8,000 et 12,000 enfants meurent chaque jour de 10% à 14% de la population biafraise aurait déjà été exterminée. Ce sont des rapports officiels vraisemblablement inférieurs à la réalité, car il y a des mois que l'on parle de génocide au Biafra. On a intérêt à amenuiser la réalité, afin de mieux se réveiller un jour devant le fait accompli. Alors la bonne conscience démocratique sera satisfaite.

A Ottawa, notre Etat jacobin assiste placidement à cette hécatombe en se lavant impitoyablement les mains sur une série d'équivoques: celle de la non-intervention, de la médiation de l'O.N.C. Ecran de velléités et d'hypocrisie. Nous avions n'ont même pas encore franchi le territoire biafrais pour apporter un renfort no-

minal en vivres, alors qu'il y a des mois que des organismes internationaux ont réussi à faire parvenir leur assistance de secours.

Secours ou pas secours, la marche des événements au Biafra s'en va vers le dénouement tragique et horrible de la disparition du peuple biafrais. La solution n'est pas là. Elle est dans le cessez-le-feu, l'autodétermination et l'indépendance politique internationale doit réclamer à la suite du soulèvement de l'opinion publique encore endormie. A notre avis, le Canada étant en dehors des blocs, il revient à Ottawa de se porter énergiquement à la défense du Biafra.

Au fait, Ottawa ne s'affirme pas dans le conflit parce qu'il ne veut pas nuire à son commerce avec le Nigeria, ni adopter une politique différente de l'Angleterre, fournisseuse d'armes pour exécuter la tuerie que l'on sait. M. Trudeau a aligné sa politique sur la flatterie de l'élément anglo-saxon, et il reste fidèle à cet opportunisme de bas étage. Il en est traumatisé.

Pourvu que l'ordre règne, c'était un crime de droit com-

mun pour l'Allemagne nazie de faire périr 4 millions de Juifs. C'est un bien pour nos démocraties de laisser périr 6 millions de Biafrais. Le mal et sa cause doivent être jugés selon le même barème. Ce qui est un crime pour les dictatures ne doit pas devenir un bien pour les démocraties. Ce que l'on reproche au camp ennemi, on n'a pas le droit de se le permettre soi-même. Les démocraties prétendent-elles assumer tellement de pouvoir pour imposer à quiconque leur liberté et leur vérité? Ce qui serait la forme de leur propre dictature.

L'horrible et tragique affaire biafraise prouve qu'il n'est pas bon d'être petit dans le monde, qu'un petit peuple n'a pas le droit de vivre libre. Telle est la situation où les vaincus sont abandonnés et les petits immolés au gré des grandes puissances. Telle est la morale démocratique de l'heure. Le monde après 20 siècles de christianisme en est là...

S'il en est ainsi, ne soyons pas paralysés pour autant. La grande force de l'opinion publique doit réagir. Elle a souvent tenu en respect les gran-

des nations. La dissuasion de l'hypocrisie et de l'inaction risquent de triompher, mais pourvu qu'elle s'éveille.

M. Trudeau propose volontiers la notion pluraliste au comportement canadien, mais appliquée au problème biafrais celle-ci ne trouve plus son équilibre juridique naturelle. En cela il se montre plus tribal que pluraliste, constitué par ses sédimentations successives d'extrême gauche. Ce qui n'est pas normal.

Si devant cette hécatombe, problème majeur pour l'humanité, notre société démocratique ne peut opposer que le silence et l'inaction, il faudra admettre qu'elle est ou dénaturée ou qu'elle ne peut prétendre au rang de société civilisée, respectueuse du droit à la vie et de la dignité humaine qu'une civilisation chrétienne préforme, imparfaitement, mais réellement.

Il semblait bien que le gauchisme des Trudeau, Pelletier et Marchand ne pouvait guère s'élever en politique au delà d'un bas pragmatisme même en face de la réédition de drame comparable à ceux de l'Allemagne hitlérienne et du joug

bolchévique en Ukraine, c.à.d. imperturbables devant ces millions de cadavres. Vision d'Ezéchiel élargie ou vision de Vil-lon "Frères humains qui après nous vivez". "L'homme sera toujours l'homme". Péguy. Oui, mais il a autre chose à être qu'un assassin!

Qu'Ottawa se taise et l'opinion publique également et nous aurons sur notre conscience démocratique et chrétienne une large part du drame biafrais.

A. Larouche

Les symboles traditionnels du Halloween: la sorcière, le chat noir et la citrouille, nous sont venus d'Europe vers la fin du XIXe siècle.

Si VOTRE DENTIER bouge...

Soutenez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pite, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

OPÉRATION

Bon Budget

Sous-sol

Gants de chevreau courts doublés de laine

Pour dames et jeunes filles. Maison renommée. Pouce renforcé de poils doubles. Gantage parfait. Bruns seulement. 6 1/2 et 7.

Rég. 4.99

2⁸⁸

Paquet, gants pour dames, Bon Budget, sous-sol

Valeur extraordinaire!

Superbes bas-culottes double mèche

La vogue de l'heure. Le bas populaire par son extensibilité et son confort indiscutable. Le complément parfait de la mini-jupe et de vos tenues sport. Teintes: Copperstone ou moka. P.M.G.X.G.

Rég. 1.98 2 paires

1⁸⁸Paquet, bas pour dames, Bon Budget, sous-sol
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE: 524-5121

Chaudes bottes

en simili loup-marin. Pour dames et jeunes filles. Doublure en véritable mouton. Talon et semelle crêpés anti-dérapants. 5 à 10.

Rég. 19.99

14⁸⁸

Paquet, chaussures, Bon Budget, sous-sol

Bottes-mode en véritable cuir

pour dames et jeunes filles

Fabrication de qualité parfaite. Ajustement impeccable. Confort supérieur. Glissière à l'intérieur permettant un accès facile. Noir seulement. 5 à 10.

Rég. 22.99

16⁸⁸

Paquet, chaussures, Bon Budget, sous-sol



Paquet

Télé-4



le Père Noël à Télé-4

les mardi et vendredi à 5h.40
PETITS ENFANTS
soyez à l'écran de Télé-4 et
gagnez un joli cadeau

Remplissez ces coupons et adressez-les à PÈRE NOËL, C.P. 5500, poste CFCM-TV, Québec. Un cadeau est tiré au hasard à chaque émission.

Nom
Adresse
Ville Age
Tél.:

Nom
Adresse
Ville Age
Tél.:

Stationnement gratuit de 2 heures au Parc-Auto Paquet-Laliberté situé angle de La Chapelle et St-Marguerite, entrée Boul. Charest, avec tout achat de 2.00 et plus.

l'Action féminine

En avant marche...

MONTREAL, P.Q. — "Ne vivez plus avec votre tension... faites la disparaitre en marchant" telle est la déclaration qu'a faite M. C.K. Herz, Président du Conseil National pour encourager la marche.

Un des plus grands problèmes de notre société moderne est la tension... source de maux de tête, de maux de dos et d'insomnies, vous rendant incapables de travailler dans de bonnes conditions, irritables dans votre foyer et vous emmenant souvent au bord de la dépression.

Certaines personnes souffrant de tension s'imaginent que les tranquillisants, les pilules anti-dépression, les stimulants et les somnifères, sont des remèdes à ce problème. Mais ce ne sont que des palliatifs et non des cures radicales... La tension est toujours là.

Comme en général la tension est due à l'intensité de la circulation, au téléphone, à la concurrence dans les affaires, au travail sous haute pression, à l'agitation des foules dans les rues ou dans les transports en commun, c'est parmi les citoyens que la tension atteint son niveau le plus élevé.

M. Herz attire l'attention sur le fait que, dans bien des cas, une marche courte et rapide, faite régulièrement, apaisera les gens tendus avant que les symptômes désagréables se manifestent... irritabilité et dépression.

Les gens qui marchent le font en général quand les conditions atmosphériques s'y prêtent. Maintenant que nous sommes en novembre et que les jours froids montrent le bout du nez, bien des gens ne sortent que si c'est absolument nécessaire. Ceux-ci se privent de l'enchantement des matins brumeux, de la merveilleuse sensation que procure un petit air froid sur le visage, de l'effet revigorant d'un grand vent. Ils se privent de cette sensation stimulante qui est celle d'être en bonne santé et fort sous n'importe quel climat.

Noël est à quelques semaines de nous et cette période n'est pas toujours des plus heureuses pour tout le monde. Dans les cercles médicaux on s'accorde pour dire que la tension débute souvent en novembre, accompagnée de moments de dépression allant en s'aggravant au fur et à mesure que l'année s'achève. Ce n'est pas le moment de s'asseoir et de broyer du noir. Le Conseil recommande à ceux qui appréhendent la période de Noël de sortir et de marcher régulièrement quel que soit le temps.

Que vos vêtements soient chauds, mais confortables, pour laisser toute liberté à vos mouvements. Que vos chaussures vous permettent de marcher d'un pas alerte, tout en vous préservant du froid... Mais il faut que vous ayez surtout la volonté de sortir dehors prendre de l'air frais. C'est tout ce dont vous avez besoin.

M. Herz est un antidote contre la tension, l'angoisse, la dépression, a déclaré M. Herz. La marche stimule le travail de l'esprit et le libère de toute nostalgie... Elle vous aidera à regarder vos problèmes en face et à leur donner une perspective exacte.

M. Herz vous conseille de descendre de l'autobus, du métro, de la voiture, à une certaine distance de votre lieu de travail et de marcher le reste du chemin. Il vous conseille aussi de faire une marche après le repas du soir. Les maîtresses de maison, proclame-t-il, devraient aller à pied faire leurs emplettes. Si ce n'est pas possible, il leur demande de prendre chaque jour le temps de faire une marche rapide.

Le Conseil assure que marcher vous permet de garder une musculature jeune, un équilibre nerveux et émotif parfait et vous donne le sentiment d'être heureux et en paix avec vous-même.

Place de choix pour les femmes

Le Salon National de l'Agriculture et de l'Alimentation qui se tiendra cette année à l'Aréna Maurice Richard du 6 au 16 février 1967, réserve à l'élément féminin un programme des plus variés et très élaborés.

Les femmes ne se contentent plus seulement d'assister passivement à des cours ou à des démonstrations, mais elles organisent elles-mêmes des colloques où elles peuvent discuter entre elles et avec le grand public sur les sujets de l'heure.

Le thème du Salon cette année, "LES COMMUNICATIONS", entre bien dans le cadre des colloques qu'organisent présentement les Cercles des Femmes, les membres de l'A.F.E.S. et la jeunesse. Les consommatrices et le public en général urbain et rural y trouveront leur compte.

Au chapitre de la mode, démonstrations et défilés seront aussi à l'honneur; les Cercles des Femmes présenteront en plus un défilé de mode de vêtements exécutés par leurs membres.

A Florence

La plus élégante contestation

FLORENCE. (Reuter) — Des mannequins, vêtus d'audacieux costumes de brocart garnis de décorations d'arbre de Noël, ont organisé jeudi la contestation la plus élégante du monde à Florence.

Cette manifestation au Palais Pitti, alors que les jolies filles brandissaient des pancartes de tous or et argent pendant le défilé de mode du prêt-à-porter italien, avait pour but de protester contre les conditions soi-

disant inadéquates de la présentation.

La contestation était placée sous l'égide de la princesse Irène Galitzine, modiste chevronnée qui avait envoyé ses mannequins au Palais pour annon-

cer que sa collection prêt-à-porter ne serait pas montrée en même temps que les autres, mais plutôt dans un immeuble avoisinant, le Palais Strozzi.

Le défilé de mode à Florence,

au cours duquel chaque maison de couture ne peut présenter que dix modèles, ne convient pas pour des collections du prêt-à-porter comprenant, en général, des centaines de styles vestimentaires, a expliqué Mme Galitzine.

Tous les couturiers ont des stands réservés au Palais Strozzi, où ils peuvent négocier des ventes et contrats avec les acheteurs, mais les défilés ont lieu au Palais Pitti.

La ravissante princesse d'origine russe, a déclaré qu'elle ne s'élève pas contre le choix de la ville de Florence.

"Mais", a-t-elle dit, "je ne puis concevoir ce genre de présentation qui ne s'attache qu'au prestige et non pas à la bonne marche des affaires. Les acheteurs seront en mesure de voir tous mes modèles au Palais Strozzi".

Avant la manifestation, il y avait eu une longue période d'attente et les personnes dans la salle commencent à s'impatienter, ne sachant pas que la princesse et les organisateurs étaient aux prises en arrière-scène.

Corset transparent

Par ailleurs, les couturiers romains Barocco et Lancetti ont lancé en Italie la mode du corset transparent qui se porte sans rien d'autre comme dessous.

Barocco suggère une blouse en mousseline transparente, accompagnée d'un boléro, complétant un ensemble pantalon comme vêtement d'intérieur. Lancetti propose un costume pantalon en mousseline imprimée dont le corset transparent est agrémenté d'une écharpe qui fait mine de recouvrir ce que l'on ne doit point voir.

Les écharpes sont très en vogue dans la collection. Pfabiani utilise des carrés blancs, les repliant pour leur donner la forme de coiffes d'intimité. Il enroule aussi autour du cou de longs et minces foulards, à la manière habituelle des étudiants qui fréquentent les universités britanniques.

Activités féminines

Le dîner mensuel de l'Association des Femmes de Carrières de la Cité de Québec inc., aura lieu mercredi le 13 novembre à 18.15 au Québec Winter Club, 650 rue Laurier. A cette occasion, le conférencier invité Me Robert Bourassa, d.p. parlera du "Rôle de la femme dans la société moderne".

5 versions



Miel et vinaigre

(Sous cette rubrique, nous offrons à nos abonnés un service de "courrier". Une seule restriction : aucune réponse ne sera donnée par téléphone.)

J'ai lavé un tapis à longs poils synthétiques (imitation de fourrure). Les fibres se sont collées ensemble. Que puis-je faire pour lui redonner son apparence?

— **Germaine.**
R.—Je crois qu'il vous suffira de le peigner. Vous trouverez dans les magasins des peignes d'acier ou de broche très rigides que les hommes utilisent pour de durs travaux. Utilisez-le avec une certaine précaution pour ne pas arracher les fibres.

— **oOo**
Dans une conversation, quand un homme parle de sa femme, doit-il dire "Madame" ou "mon épouse" ou "ma femme"? — **Mme Paul.**

R.—Un mari, parlant de sa femme, doit tout bonnement dire "ma femme". Les autres expressions sont prétentieuses et font "moyennageuses". Ce n'est pas une faute grammaticale de les employer, c'est une faute de goût, d'élégance, d'usage.

— **oOo**
Ma fillelette de 10 ans a des petites amies qui apprennent le "ballet". Elle voudrait bien que j'inscrive à ce cours. Mais j'hésite. Est-ce que les cours de ballet offrent quelques avantages pour un enfant de cet âge. Une carrière dans ce domaine est tellement aléatoire et puis, comment savoir si elle a des aptitudes? — **Maman de Claudine.**

R.—Le meilleur moyen de savoir si votre fillelette a quelques aptitudes pour le ballet c'est justement de l'inscrire à un cours. Toutes celles qui suivent un cours de ballet ne deviendront pas "vedettes", mais elles en retireront une belle formation. La danse constitue une éducation physique rigoureuse — qui procure souplesse, grâce et bon maintien —; une éducation morale — qui forme à l'esprit de groupe, à la sensibilité et une éducation intellectuelle puisque les élèves y cultivent le goût du beau et de la mesure.

Horoscope

MARDI, LE 12 NOVEMBRE
21 mars au 20 avril (Bélier)
— Vous serez en retard dans l'accomplissement de votre programme. La soirée vous réserve cependant des moments de détente.

21 avril au 21 mai (Taureau)
— Voyez les gens et les choses sous un angle différent, ça vous évitera l'ennui du déjà vu et la monotonie de l'habitude.

22 mai au 21 juin (Gémeaux)
— Ne vous laissez pas séduire par des apparences brillantes. Vous manifesterez un intérêt accru pour les personnes nées sous le même signe que vous.

22 juin au 23 juillet (Cancer)
— Il n'en dépend que de vous pour que la journée se déroule harmonieusement selon vos plans et desirs.

24 juillet au 23 août (Lion)
— Une journée pleine d'atouts pour les natiifs de ce signe. Les personnes en vacances seraient bien d'en profiter.

24 août au 23 septembre (Vierge)
— Il y a des obligations auxquelles vous ne pouvez vous soustraire, quel que vous en pensiez. Soyez tout à votre affaire.

24 septembre au 23 octobre (Balance)
— Une nouvelle façon de présenter vos idées sera de nature à les faire valoir. Les

vacances vous réussiront bien.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion)
— Le succès de la journée est entre vos mains. Ne vous laissez pas bernier par plus naïf que vous.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)
— Votre travail paraîtra moins fastidieux si vous vous placez en face du but que vous désirez atteindre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne)
— Appliquez-vous à étudier les autres afin de comprendre leurs difficultés. Vous amorcer une affaire intéressante.

21 janvier au 19 février (Verseau)
— N'hésitez pas à faire les changements que vous jugez nécessaires. Une rencontre vous met sur une piste intéressante.

20 février au 20 mars (Poissons)
— On vous encourage à cultiver vos ambitions. Journée stimulante pour les intellectuels qui font des recherches.

SI VOUS ETES NE UN 12 NOVEMBRE
Vous êtes mentalement et physiquement énergique. Quand vous avez pris une résolution, rien ni personne ne pourrait vous en détourner. Vous ne détectez pas le bien-être matériel, et le faites servir à votre avantage plutôt qu'à votre détriment.

Marian Martin

Vous serez habillée comme une princesse avec ce patron qui vous offre 5 modèles de robes, chacune aussi fraîche et flatteuse.

Demandez le patron 9153 — grandeurs : 8, 10, 12, 14, 16 — 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patron, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

.....

.....

.....

Pause café



LA FLEUR DU SOUVENIR

Se rappeler, revivre pour un moment les grands événements d'un passé plus ou moins lointain est un "sport" que chacun pratique en secret.

Mais il est un souvenir collectif qui, chaque année, s'impose à nous et qui, malgré le recul agrandi, garde toute son intensité. Le souvenir des années ensanglantées de 14-18 et de 39-45.

La petite fleur rouge au cœur sombre qui, spontanément, a fleuri sur la tombe de nos Canadiens dans le grand cimetière des Flandres, est devenue le symbole du souvenir.

Chez nous, son fac-similé piqué au col du manteau exprime non seulement la reconnaissance et le respect pour tous ceux-là qui ont donné leur vie pour le maintien du droit, mais aussi l'amitié qui nous unit à leur famille.

Dans la grande communauté humaine, des liens invisibles tissés par les événements nous attachent les uns aux autres; à ceux-là qui écrivent l'histoire en encre rouge aussi bien qu'à ceux-là qui ne mettent que les traits d'union dans le texte.

DES EMISSIONS POUR MADAME

MARDI — RADIO

CRV :

"Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Place aux femmes", 10.03 à 11.00 hres a.m. Invité : Odette Olivier. Enquête : "Comment séduire un homme?"

"Le Père Legault", 11.03 à 11.30 hres a.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Le pain quotidien", 12 h. 30 à 12 h. 55 p.m. Chronique d'horticulture et de bricolage, avec André Daveluy.

"Un homme vous écoute", 1.30 à 1.45 hres p.m. "L'Entente conjugale", signé Auditrice assidue, et "Les Hommes et les Femmes", signé Curieuse.

"D'une certaine manière", 2 h. 23 à 2 h. 35 p.m. Avec Laurence Vallier et Robert Gadouas. "Jackie et sa deuxième existence".

"Si femme savait", 3 h. 04 à 3 h. 18 p.m. "Le grand Nord", "Carnet des arts", 6 h. 25 à 6 h. 35 p.m. Actualité artistique : billets ou entrevues, calendrier des concerts, expositions, films et autres formes de spectacles, émissions de radio et de télévision de la soirée.

"Eureka", 7.00 à 7.15 heures p.m. Ligne ouverte sur tout le réseau de radio de Radio-Canada, où les jeunes se parlent.

se rencontrent sur des problèmes particuliers, s'échangent des objets tels que timbres, livres, etc. Animatrice : Line Bourgeois.

"Mon oeil", 7 h. 35 à 7 h. 50 p.m. de Chicoutimi.

Odette Brassard et Joël LeBigot amènent Line dans un périple de la chanson la plus populaire, aux quatre coins du Canada.

8 h. 33 — La jeune poésie de Québec.

Panorama facile et abondamment illustré des plus remarquables et des plus représentatifs parmi les plus récents poètes québécois.

Ce soir : Roland Giguère. "Texte : Pierre Morency. Narratrice : Martine Rollet.

"Des livres et des hommes", 10 h. à 10 h. 30 p.m. Pierre Jencard interviewe Pierre Masé, qui parle de l'ouvrage "L'an 2000" de Khan et Wiener.

CHRC : —

"Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. avec Michel Montpetit. — Une émission où les auditeurs sont invités à donner leur opinion sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-Notes", 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice : Mme Lucille Després. Du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ trois minutes sur des sujets féminins.

"A cœur ouvert", 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice : Mme Francoise Larochelle-Roy, assistée de Roc Proulx. Un service d'entraide où les auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions.

CHLR :

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parle de cinéma, des modes, de la femme et de l'homme et de l'actualité.

CKCV : —

"Micro-Québec", 6 h. 15 à 9 h. a.m. Emission ligne ouverte.

"Les vainqueurs", 9 h. à 1 h. 30. Balade à travers le monde avec textes, musique et chansons.

"Eclairciez-moi", de 1 h. 30 à 2 h. 14 p.m. Mgr Raymond LaVoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

• Le modelage avec de l'Argile Domestique est l'activité idéale pour intéresser les enfants ou pour détendre les adultes et les porter à extérioriser leur esprit de créativité!



• Une jeune fille répondant au joli nom de Marianne a choisi l'autonne dernier des bulbes de tulipes, s'assurant qu'ils étaient sans tache et sans avarie. Elle a aussi choisi un intérieur ou propre dans lequel aucun bulbe n'avait poussé antérieurement, soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle couvrit d'abord le fond du vase avec des pièces de pots cassés. Et dans ce pot d'argile ordinaire haut de sept pouces, elle planta entre neuf et douze bulbes. Mais à l'extérieur du pot, Marianne prit soin de planter les bulbes en collant leur côté plat contre le pot, méthode que recommandent les spécialistes en la matière. C'est alors que le plaisir commença!

chez Morin
on nettoie bien

SPECIALITES
ROBES
ET
DRAPERIES

HORACE MORIN
PRESIDENT

diplômé de l'Institut
national des nettoyeurs
de Washington

H. Morin
195 Prince-Edouard
angle Caron
Tél.: 522-4795

Le système électoral doit être réformé

WASHINGTON (AFP) — "Il faut battre le fer quand il est chaud", c'est en recourant à cet adage populaire que le sénateur Birch Bayh, démocrate (Indiana), président de la sous-commission des amendements constitutionnels, a une fois de plus réclamé, dans une conférence de presse, une réforme du système électoral américain qui permettrait de choisir le président des États-Unis au suffrage universel et non plus par l'intermédiaire du collège électoral.

Déjà, jeudi, le démocrate Emmanuel Celler, de New York, avait exprimé des vues similaires, annonçant que la commission judiciaire de la Chambre des représentants, dont il assume la présidence, serait saisie de la question dès le mois de janvier 1969, à la reprise des travaux parlementaires.

M. Celler avait notamment souligné combien il lui paraissait absurde que les mandats électoraux d'un État aillent dans leur totalité au candidat qui y recueille la majorité des voix populaires.

Humanae Vitae en France

L'application de l'encyclique ne doit faire aucune difficulté

LOURDES (A.F.P.) — "Mise à jour, mais non mise au goût du jour", a déclaré l'évêque de Beauvais, définissant les tâches de l'assemblée plénière de l'épiscopat français réunie à Lourdes et dont la session s'est achevée samedi.

Cependant, il est manifeste que l'attention du public a été beaucoup moins attirée par l'étude sur la manière de présenter l'Évangile aux chrétiens d'aujourd'hui, que par la déclaration que les évêques français devaient faire sur l'encyclique Humanae Vitae. Or cette question est très "au goût du jour" car elle touche à la fois au problème sexuel et à la contestation par l'opinion de ce document pontifical.

Après des mois de préparation en commission, l'épiscopat a élaboré un texte tel que l'application de l'encyclique ne doive plus faire de difficultés pour personne : les époux chrétiens, après avoir pris pleinement conscience de la grandeur et de la valeur morale du texte pontifical, "se détermineront au terme d'une réflexion commune menée avec tout le soin que requiert la grandeur de leur vocation conjugale", et en tenant compte du principe du moindre mal.

Mais l'intérêt marqué par l'opinion pour ce débat ne doit pas détourner l'attention du reste des travaux de l'épiscopat. La mise à jour de l'Eglise pour une présentation moderne du message chrétien va être étudiée très hardiment. On en-

visage des modifications des structures des organismes ecclésiastiques, tout ce qui dans les manifestations de la piété pouvant être soupçonné de survivance de paganisme doit être épuré, le langage de l'Eglise doit devenir clair et moderne.

D'autre part, l'assemblée a pris quelques décisions concrètes. Les fidèles seront désormais autorisés à assister à la messe le samedi soir au lieu du dimanche et peut-être dans l'avenir le vendredi soir. L'expérience des prêtres au travail sera poursuivie et étendue, la liturgie du baptême et du mariage profondément modifiée afin de donner plus d'importance aux parents dans le baptême et aux fiancés dans le mariage.

L'encyclique

"Autour du mariage et de l'amour se joue l'un des combats les plus décisifs de notre temps. De son issue dépendent l'homme et la société de demain", déclare la note de l'épiscopat français sur l'encyclique Humanae Vitae.

La note rappelle que le Pape, dans son encyclique, "prend position sur un point précis qu'à sa demande le concile n'avait pas traité : c'est pourquoi, bien que ce document ne soit pas revêtu du caractère de l'infaillibilité, les fidèles doivent lui accorder une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence.

"Nous ne saurions, disent les évêques, prêter trop d'attention

à la souffrance de consciences divisées entre leur volonté fidèle à l'enseignement du Pape, et les difficultés quasi insurmontables auxquelles elles se heurtent".

Après avoir rappelé que, dans son enseignement, le Pape est guidé par la vision intégrale de l'homme, dans sa vocation terrestre et éternelle, les évêques soulignent "le bien essentiel entre l'union des époux et l'ouverture à la transmission de la vie, dans l'acte conjugal, l'une des expressions privilégiées de l'amour. En conséquence, estiment-ils, la contraception ne peut, en elle-même, être un bien. Que ceux qui ne partagent pas cette vision du monde songent aux abus que le silence du Pape aurait pu provoquer de la part de l'arbitraire des pouvoirs publics, surtout en certains pays".

Enfants désirés

Cependant, dit l'épiscopat "il n'est pas question de pousser à une natalité inconsidérée et abandonnée au hasard. L'encyclique demande que la paternité et la maternité soient responsables, rejoignant les enseignements de Vatican II : les époux ont à s'acquiescer de leur charge en toute responsabilité humaine et chrétienne et à décider, d'un commun accord, du nombre de leurs enfants.

"On ne saurait, dit la note, méconnaître les difficultés d'application de cet enseignement". Les uns viennent des progrès de la science qui ont renouvelé

les données scientifiques du problème sexuel, les autres des ressources économiques, des déficiences de la société telles que l'étroitesse, les conditions de travail et de logement, la séparation fréquente des époux, le climat général d'érosisme.

Après avoir rappelé que "l'homme ne s'avance que patiemment, par échecs et par reprises, sur la route de la sainteté", les évêques abordent les orientations pastorales. De nombreux foyers, disent-ils, ont déjà conformé leur vie conjugale à l'enseignement de l'Eglise et en tirent une source d'enrichissement.

"Il arrive, poursuit le texte, que des époux chrétiens se reconnaissent coupables de ne pas répondre aux exigences que précise l'encyclique. Que leur foi et leur humilité les aident à ne pas se décourager, et surtout qu'ils ne s'éloignent pas des sacrements".

Tension entre époux

Evénement la douloureuse tension qui peut exister à l'intérieur d'un couple partagé entre deux devoirs : celui d'obéir aux prescriptions du Pape et celui de préserver l'expression physique de son amour, la note pastorale rappelle à ces couples que "le sentiment d'être écartelé entre des obligations contraignantes se rencontre d'une manière ou d'une autre dans la vie de tous les couples. C'est en somme l'expérience douloureuse de la condition humaine".

Les membres de la mission commerciale canadienne se dirigent vers le Brésil

(Selon PA-Reuter-AFP)

BUENOS-AIRES (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a été samedi l'invité d'honneur à un dîner donné dans une propriété des environs de Buenos Aires.

Un groupe de hauts fonctionnaires argentins et 34 autres membres de la mission commerciale canadienne ont accompagné M. Sharp à ce dîner.

Vendredi soir, quelques heures seulement après son arri-

vée, la mission canadienne avait pratiquement terminé ses affaires officielles. Ses membres s'étaient entretenus simultanément avec le sous-secrétaire au Commerce étranger, M. Elio Baldinelli, le ministre de l'Économie, M. Adalberto Krieger Vasena et le ministre des Affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez.

Tandis que M. Sharp s'occupait des questions politiques, y compris l'entrée éventuelle du Canada dans l'Organisation des États américains, le ministre

d'Etat, M. Otto Lang, discutait commerce avec M. Baldinelli. De leur côté, les ministres du Commerce, M. Jean-Luc Pénin et des Ressources, M. J. J. Greene, ont eu des entretiens avec M. Krieger.

EXPORTATIONS

Selon des informateurs, l'Argentine serait désireuse d'augmenter ses exportations vers le Canada. Elle croit le temps venu d'expédier au Canada des viandes en conserve pour un

total de \$7.000.000 par an. Cette transaction, ajoutée à d'autres facteurs, permettrait à l'Argentine d'approcher le volume de ses achats canadiens qui s'élevait presque à \$30.000.000 par année.

De son côté, le Canada serait disposé à importer du vin argentin, du cuir, des lainages, du fromage et d'autres produits. L'Argentine augmentera sans doute ses importations d'imprimés, d'aluminium, d'acier d'amiante et d'autres produits industriels.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mendez, a souligné les aspects politiques des échanges canado-argentins au cours d'un banquet officiel donné vendredi soir.

M. Sharp a remercié son hôte en déclarant que c'était "précisément pour accélérer cette coopération que nous sommes ici".

Au Brésil

D'autre part, c'est à un examen détaillé de tous les aspects des rapports entre les deux pays que le groupe de travail canadien va procéder au Brésil à partir de mardi.

Le Brésil constitue la sixième étape du voyage qu'effectue le groupe qui a déjà visité le Venezuela, la Colombie, Le Pérou, le Chili et l'Argentine. Il restera le Mexique, la Guatemala et le Costa Rica avant que M. Sharp fournisse son rapport au premier ministre et fasse les recommandations qui influenceront sur les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine.

Sur le plan politique, le Canada suit, et désire maintenir, une politique indépendante. "Mais, suivant l'expression d'un diplomate, dans le cadre de la grande famille panaméricaine". Pour le Canada, cette famille comprend Cuba, considéré comme l'enfant égaré, au même titre que les autres États américains. Le Canada est d'ailleurs le seul pays américain, avec le Mexique, qui conserve des relations diplomatiques avec La Havane. M. Sharp exposera probablement les grands principes de la politique de son pays, notamment à l'égard de l'Organisation des États américains.

Indépendance
Par un souci d'indépendance dicté peut-être par la proximité d'un voisin puissant, le Canada ne fait pas partie de l'OEA. Le gouvernement d'Ottawa reconnaît qu'il adhérerait sans doute à un geste spectaculaire, mais qui n'aurait malheureusement tout qu'une valeur de symbole. Bien qu'il n'appartienne pas à l'organisation politique, le Canada fait partie des organismes apolitiques.

Sur le plan international, les ministres s'accorderont à constater que leurs deux pays suivent des politiques parallèles, qui se traduisent, aux Nations unies, par des prises de position presque identiques sur les grands problèmes.

Dans le domaine économique, les commissions de travail des deux pays considèrent que l'avenir est ouvert, bien qu'il subsiste un certain nombre de problèmes. Le Canada vient en effet au troisième rang, après les États-Unis et l'Allemagne, pour le volume de ses investissements au Brésil. Il a longtemps incarné, dans l'esprit des Brésiliens, le capitalisme international et "la pieuvre économique". Bien que les investissements de certaines entreprises, telle la Brazilian Light, soient aussi considérables, si non plus, que par le passé, ce sentiment a disparu. Le volume des échanges s'établit actuellement à une trentaine de millions de dollars, ce qui ne place pas le Canada parmi les dix premiers clients ou fournisseurs du Brésil. Les échanges commerciaux devraient donc pouvoir être considérablement développés.

STYLES — QUALITE — BAS PRIX

COMME TOUJOURS CHEZ :

GAGNON & FRERE

Une visite vous convaincra.

GARANTIES A L'EPREUVE DE L'EAU ET DU CALCIUM

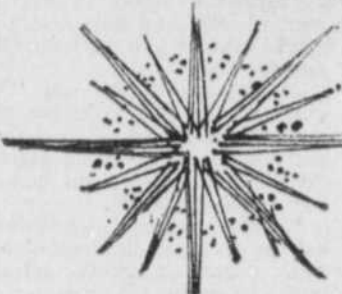
Bottes de neige moulées, Polylastic, avec chaude doublure. Choix dans le noir ou le brun antique. Modèles jacés, à courroie ou unis. Vous avez l'embaras du choix.

POUR FILLETTES
Pointures : 11 à 4

\$8⁹⁹

POUR DAMES
Pointures : 5 à 9

\$13⁹⁹



QUALITE POUR QUALITE
NOS PRIX
SONT LES MEILLEURS

Grand choix de bottes de neige "Stretchy" avec chaude doublure "Skin-fit". Couleurs : beige, brun, etc., ainsi que dans le noir. Variété de styles avec courroie, unis ou avec ornements dernière nouveauté.

POUR FILLETTES

Pointures : 11 à 4
Hauteur : 13 pouces

\$9⁹⁹

Pointures : 11 à 4
Hauteur : 18 pouces

\$10⁹⁹

POUR DAMES OU ADOLESCENTES

Hauteur 16 pces.
A compter de

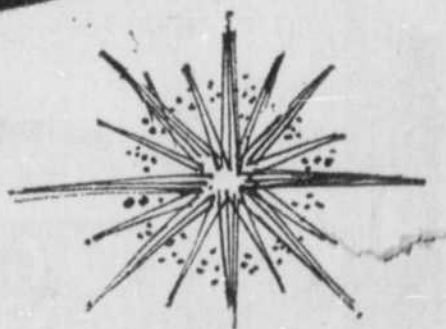
\$12⁹⁹

Hauteur 23 pces.
A compter de

\$15⁹⁹

Hauteur 27 pces.
A compter de

\$19⁹⁹



VENTE en pleine saison!

Bottes "MUCK-LUCK" en simili loup-marin. Semelle de crêpe naturel. Chaud doublure. Prix étonnamment bas.

POUR FILLETTES ET GARÇONNETS
Pointures : 8 à 3

\$9⁹⁹

POUR DAMES ET GARÇONS

Pointures : 4 à 10 — 3 à 6

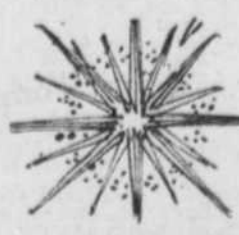
\$10⁹⁹ et \$12⁹⁹

Pour HOMMES et grands GARÇONS

Pointures : 6 à 12

\$12⁹⁹ et \$14⁹⁹

SPECIAUX SANS PRECEDENT



ECONOMISEZ
\$3.00 à \$4.00
PAR PAIRE

sur l'achat de vos bottes "MUCK-LUCK"



Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

Dites simplement : Portez à mon compte



Pourquoi le taux d'assurance de jeunes conducteurs est-il deux fois plus élevé?

Parce qu'ils ont plus d'accidents que les autres.
En plus, leurs accidents coûtent plus cher.

Ce sont les faits. Déplorables, mais vrais.

On peut changer cela. Et aussi le coût de l'assurance pour les jeunes hommes qui conduisent.

Il n'y a qu'un moyen pour eux : réduire le pourcentage des accidents.

Même si les jeunes gens payent leur assurance beaucoup plus cher, ils ont les mêmes possibilités que les autres de réduire le montant de leurs primes.

Une année sans accident apporte 15% de réduction.

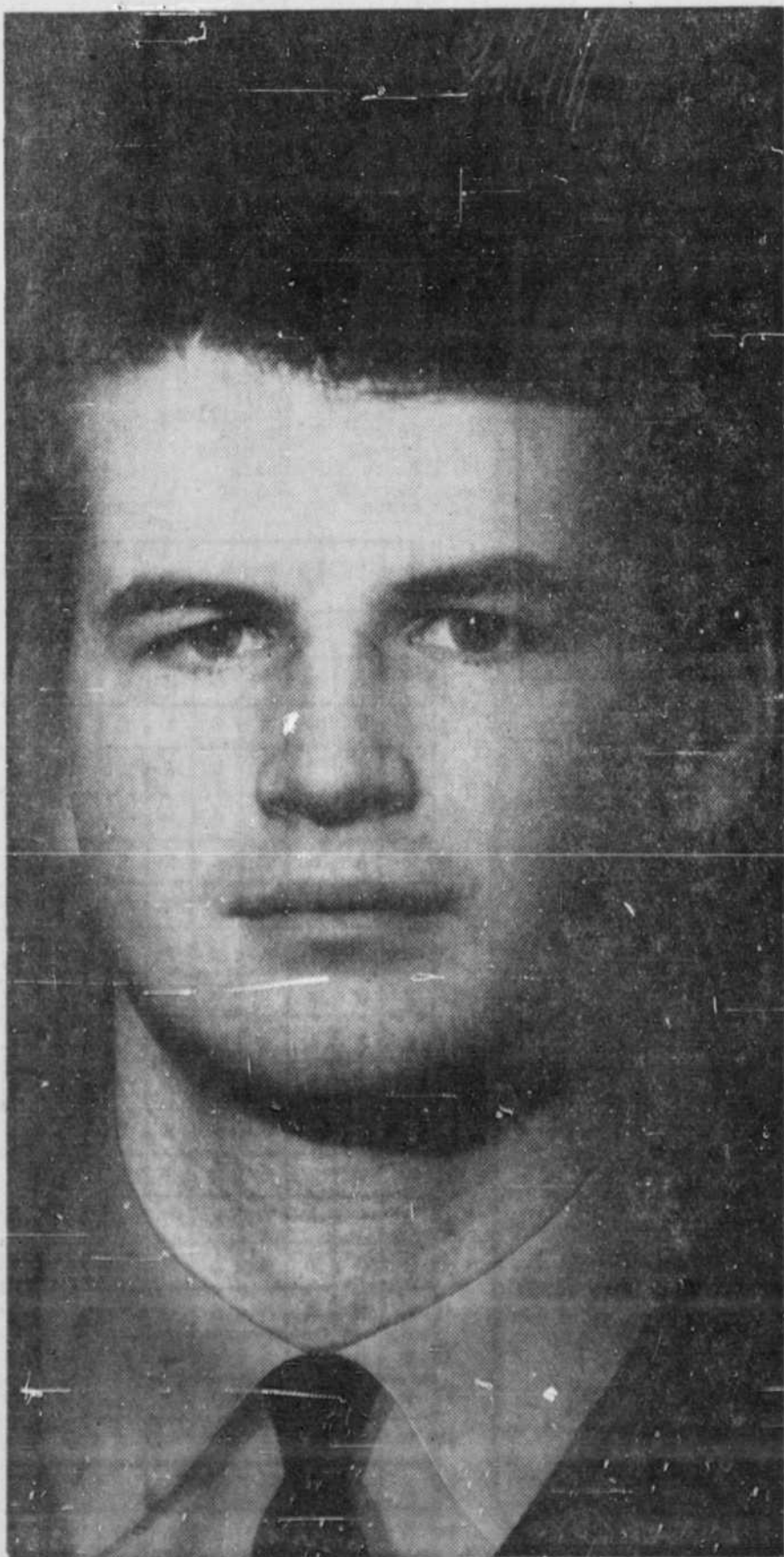
Trois années sans accident, et l'économie est substantielle.

Plus les jeunes conducteurs obtiendront d'avantages en conduisant prudemment, plus le taux de l'assurance baissera pour tout le monde.

Si vous avez des questions à poser à propos de votre assurance-automobile, écrivez au : Centre d'Information sur l'Assurance au Canada, C.P. 490, succursale H, Montréal, qui représente la majorité des compagnies d'assurance concurrentes au Canada.

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE AU CANADA

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile





Raymond LEVESQUE, chansonnier

Une musique hypocrite écrite pour "Tartuffe"

Montréal — Plusieurs artistes participent en général à la préparation d'un spectacle. En ce qui concerne **Le Tartuffe** de Molière présenté au Théâtre Port-Royal par le Théâtre du Nouveau Monde, outre Jean-Louis Roux, metteur en scène, Robert Prévost, décorateur, ou Roland Giguère, artiste graphique, il est important de mentionner la participation de Gabriel Charpentier, compositeur et musicien.

Depuis 1959, c'est-à-dire depuis près de dix ans, Gabriel Charpentier est le directeur de la musique au TNM. Il a composé des musiques originales pour la plupart des spectacles. Compositeur, musicien et poète reconnu, plusieurs de ses œuvres musicales ont été jouées en concert public, à la radio ou à la télévision. Quant à son œuvre poétique, depuis 1948, il a publié six recueils de poèmes

dont deux chez Pierre Seghers à Paris.

En ce qui concerne **Le Tartuffe**, de Molière, Gabriel Charpentier a enregistré lui-même des improvisations à l'orgue. C'est la 39e version de ses improvisations qui servira au cours du spectacle. Donc, nous faut-il parler d'une improvisation organisée, dirigée, dont le but était d'évoquer une ambiance langoureusement hypocrite s'accordant bien à l'œuvre de Molière. La musique d'atmosphère au théâtre nous amène à pénétrer une œuvre, en créant un climat qui colle à nous et nous fait comprendre davantage le rythme de l'œuvre présentée. Le Théâtre du Nouveau Monde, en s'adjoignant un artiste comme Gabriel Charpentier démontre son souci d'atteindre au plus haut degré de qualité artistique dans la présentation de ses spectacles.

Raymond Lévesque et Yves Albert

La vérité à tout rompre et le folklore à tout chanter

RAYMOND LEVESQUE : chansons et monologues. YVES ALBERT, folkloriste. Musiciens sous la direction de LEON BERNIER, au Palais Montcalm samedi soir.

Par JEAN ROYER

Je n'ai pris aucune note. Trop occupé à suivre ce qui se passait sur la scène et venait en moi. Comme ça. Simplement. Profondément. Sans que je ne puisse rien faire d'autre que de me laisser ému. Par cette chanson qui vient de loin et pourtant si près de l'excellent Yves Albert. Par la vérité à tout rompre, comme le pain quotidien du pays, de Raymond Lévesque.

On ne dira jamais assez le talent et l'importance de Raymond Lévesque. Ce chansonnier lucide et malin, fantaisiste et sentimental. Qui parle d'amour sur un air d'ironie, le chapeau mou sur la tête. Raymond Lévesque, c'est tout un personnage de la famille québécoise. Ce Ti-Jean Québec qui raconte ses peurs et ses gestes, qui chante son pays et ses gens, qui écrit à ses amis son optimisme opiniâtre dans tous les malheurs, qui raconte cette tragique histoire de "Bozoles-culottes". Il est unique et inoubliable. Il nous remue jusqu'au fond de l'âme.

D'autant que Raymond Lévesque, qui ne cesse de renouveler son spectacle, d'ajouter chansons, monologues et fantaisies, possède un métier de la scène qui le fait communiquer avec tout son public. Samedi soir, même si le public n'était pas aussi nombreux qu'en valait la qualité du spectacle, Raymond Lévesque a triomphé. Non seulement par ses extraordinaires parodies nouvelles : "Normal" et "Marijuana". Non seulement par ses monologues et chansons neuves. Mais par sa vérité. Par ce génie comique. Par cette vision des réalités quotidiennes au cœur du pays. Parce que sans Raymond Lévesque, il nous manquerait quelqu'un.

En première partie de soirée, le folkloriste québécois Yves Albert s'est révélé un interprète de première force, à qui une heureuse carrière est possible. Dans un tour de chansons très bien monté. Par une voix idéale, agréable et d'intonation juste. Par une sensibilité de rare

qualité pour le difficile répertoire du folklore. Répertoire d'ailleurs complété par ces poignantes chansons trop peu connues de Laurence Lepage. Et par cette effective présence en scène. Que viendra sans doute raffiner une tenue moins timide et plus contrôlée entre les chansons.

Yves Albert est certes un des plus talentueux interprètes de la scène au Québec. Son grand succès de samedi l'a prouvé. Mettant à nos profits ses dons de mélodiste autant que de fantaisiste. Son raffinement et son bon goût. Tout cela introduit de façon admirable dans une première image, une première chanson à capella et à la gigue. Sous les éclairages aussi effectifs de Claude Fleury.

Il faut enfin dire la qualité du travail des musiciens sous la direction de Léon Bernier, soutien admirable de Raymond Lévesque et Yves Albert.

Et j'ajoute que ceux qui n'ont pas vu ce spectacle ont manqué une des meilleures soirées de chansons de la saison. Où l'émotion, sinon la salle, était à son comble.

Jean ROYER

Achetez le

MOT-MYSTÈRE

à toutes les semaines
et participez au fantastique montant de
\$1,000.00

Procurez-vous également

- le MOT-CACHE
- le MOT FANTOME
- le MOT-RENVERSE
- le MOT-SECRET
- le MOT-BILINGUE
- la GRILLE-MYSTERE

et participez au fantastique montant de \$500.00 chacun



M. J.-C. Langlois

Pour participer à ce grand concours achetez seulement les fascicules montés pour vous par
JEAN-CLAUDE LANGLOIS
créateur de la grille-mystère au Québec

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 11 LETTRES CACHEES
142 Une artiste

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dés que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dés que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encircées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

Le mot-caché du problème No 139: DANCING

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
M	A	R	I	O	N	M	M	I	L	L	S	L	E	K	N	A	T	S	E
A	P	G	E	U	I	T	R	E	B	U	O	J	E	F	R	E	I	G	G
S	T	E	L	L	I	A	B	S	E	D	M	R	L	B	U	O	R	I	A
S	C	U	L	A	L	T	E	T	N	I	O	P	A	L	R	I	C	A	P
E	A	A	E	L	E	I	N	A	H	A	R	T	F	I	G	U	A	K	E
B	R	P	P	P	E	H	M	A	R	P	I	L	O	N	N	T	N	S	L
D	O	S	A	G	E	R	T	B	L	L	N	R	O	H	N	E	U	A	O
J	N	R	H	Y	O	L	I	O	A	L	E	N	U	E	I	V	E	G	I
A	I	A	C	N	E	C	L	N	M	G	A	D	T	B	U	I	L	U	S
S	I	V	A	D	R	T	G	E	U	A	O	G	U	O	R	R	D	E	
M	N	E	L	L	E	U	T	A	T	N	L	A	X	A	G	E	U	R	L
I	I	L	L	A	I	L	I	E	U	I	E	U	A	G	R	F	S	U	L
N	U	E	P	R	V	A	R	N	E	B	E	T	S	E	O	E	E	A	E
T	O	D	A	L	U	N	L	T	E	R	R	U	B	R	V	I	M		
R	R	N	V	R	O	C	H	E	U	P	E	R	R	I	E	R	B	D	R
E	D	O	E	B	B	U	M	A	H	S	A	O	T	U	E	O	E	U	A
B	L	L	R	O	B	I	F	R	Y	C	S	B	G	B	R	N	L	D	H
U	G	A	D	O	U	A	S	F	R	U	E	I	S	E	L	T	A	A	C
A	U	L	O	O	D	R	A	D	E	B	G	N	E	N	O	L	I	N	U
N	E	T	N	A	L	P	A	L	T	R	E	B	O	R	Y	C	R	A	D

Nouvel ensemble : l'Orchestre symphonique de l'Atlantique

(Par Sharon Stevens)
HALIFAX. — (P.C.) — Robert Dietz est fier du nouvel Orchestre symphonique de l'Atlantique, qu'il administre. Mais il explique que "ce n'est que l'embryon d'un orchestre symphonique".

M. Dietz affirme que l'orchestre, qui vient d'entreprendre sa saison de 32 semaines par une tournée des provinces de l'Atlantique, est un ensemble "professionnel".

"Notre principal problème est de trouver de bonnes cordes. Nous comptons maintenant 10 premiers violons et nous ne pouvons nous permettre d'en avoir moins, autrement nous nous limiterions à la musique de chambre".

M. Dietz croit qu'il faudra importer des joueurs d'instruments à cordes : "Pour être bon violoniste, dit-il, il faut du temps, de la patience et de 15 à 20 ans d'étude".

"J'ai déjà affirmé que dans 10 ans, nous devrions confier toute notre section de cordes à des musiciens japonais".

L'Orchestre symphonique de l'Atlantique a récemment effectué une tournée de six jours à Terre-Neuve, et donné

10 concerts à St-Jean, Corner Brook et Grand Falls, avec comme soliste, le soprano Lynn Channing, de St-Jean, Terre-Neuve. M. Dietz considère que cette province est bien pourvue en salles de concerts.

MANQUE DE SALLES

Il s'est dit impressionné par le centre artistique et culturel de St-Jean.

Le manque de bonnes salles de concerts dans les Maritimes lui cause des ennuis. A St-Jean, au Nouveau-Brunswick, l'orchestre a dû jouer dans une école; il en a été de même à Halifax.

"Les réalisations culturelles sont le miroir de notre société", dit-il, et dans les villes d'importance des Maritimes, il est à peine excusable qu'on ne dispose pas de salles pour les représentations.

L'orchestre, dit M. Dietz, souffre aussi du manque d'accent sur la culture, par exemple la musique, dans les provinces de l'Atlantique.

Les journaux, affirme-t-il, accordent plus d'espace aux sports qu'aux événements culturels.

"On envoie des télégrammes

à ce garçon au Mexique — le canoëiste Chris Hook, de Dartmouth en Nouvelle-Ecosse, qui a participé aux Olympiades. Personne n'envoie de télégrammes à St-Jean lorsque nous présentons nos concerts".

Pourtant, Robert Dietz n'entend pas que les choses en restent là. Déjà, grâce à ses efforts et à la renommée du chef d'orchestre Kiaro Mizert, l'Orchestre symphonique de l'Atlantique a fait le sujet d'articles de journaux et revues au Japon et en Allemagne.

Une agence a déjà offert à l'orchestre une tournée de la Suisse, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Yougoslavie durant la saison 1971-72.

SUBSIDES DU FEDERAL

"Nous ne sommes pas assez bons pour donner des concerts internationaux dit M. Dietz, mais nous y arriverons".

Le nom du chef Mizert intéresse déjà les cercles internationaux. Dès 1958, il fut directeur de l'Orchestre philharmonique du Rhin, à Cologne, en Allemagne. Il a étudié le violon, la composition et la direction d'orchestre à Ljubljana, en Yougoslavie, et à Vienne, et a été violoniste avec l'Orchestre philharmonique de Slovaquie, professeur à l'Académie de musique de Ljubljana, et directeur de l'Orchestre du festival, à Dubrovnik, en Yougoslavie.

L'orchestre de l'Atlantique a reçu un subside de \$115,000 du Conseil des arts du Canada et la promesse de \$50,000 des gouvernements provinciaux des Maritimes, et comprend 48 musiciens liés par contrat. Mais pour s'améliorer et grandir, l'orchestre a besoin de plus de fonds.

"Le conseil des arts du Canada n'a pas assez d'argent pour augmenter ses subsides. On nous a demandé de taper d'obtenir le plus possible d'appui de notre propre région", dit M. Dietz.

Les jeunes des provinces maritimes sont très réceptifs, dit-il, mais les aînés n'acceptent pas facilement les idées neuves.

Il devrait, selon lui, être plus facile de trouver et d'adopter les jeunes talents musicaux du Canada et surtout aux Maritimes.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentaires, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES : E—enfants; A—adolescents; V—VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN.

— Sur semaine : Films à venir à 7.00, 9.00. Sujets courts à 7.02, 9.02. Suddenly a Woman (5) à 7.22, 9.22. Fin à 11.00. — Samedi et dimanche : Suddenly a Woman à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Films à venir à 2.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujets courts à 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. Fin à 11.00 heures.

CANADIENNE.

— Fantomas No 2 (E-4) à 12.40, 4.05, 7.40. Fin à 11.70 heures. (2ème semaine).

CAPITOL.

— Représentation continue de 1.00 à 11.00. Courts métrages à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Histoires extraordinaires (—) à 1.20, 4.00, 6.25, 9.00 heures. Vendredi, samedi et dimanche : (2e semaine). — Mardi soir à 8.30 : Le Ballet National "Serenade", "Cyclops", "Solitaire".

CARTIER.

— Sur semaine : Les jeunes Aphrodites (3) à 7.50. La ronde (6) à 9.25. Fin à 11.15. — Samedi et dimanche : Les jeunes Aphrodites à 1.05, 4.30, 7.50. La ronde à 2.35, 5.30, 9.25. Fin à 11.15 heures.

EMPIRE.

— Moi, une femme (—) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 heures.

IMPERIAL.

— Une vierge pour le prince (5) à 12.55, 4.25, 7.53. Madame X (6) à 2.44, 6.03, 9.42. Fin à 11.22 heures.

LAURET.

— Sur semaine : Les jeunes Aphrodites (3) à 6.15, 9.51. Nouvelles à 7.30. La ronde (6) à 7.45. Films à venir à 9.43. Fin à 11.15. Samedi et dimanche : Les jeunes Aphrodites à 12.45, 4.21, 7.52. Films à venir à 2.14, 5.15, 9.21. La ronde à 2.22, 5.03, 9.29. Fin à 11.20 heures.

LE BLJOU.

— Les lanternes rouges (6) à 7.00. Qui a peur de Virginia Woolf (—) à 8.40. Fin à 11.00 heures.

LEVIS.

— La vengeance de Rint (6) à 7.30. Casse-tête chinois pour le judoka (5) à 9.00 heures.

LIDO.

— Femmes préhistoriques (—) à 7.30. F. comme Flint (—) à 9.15 heures.

ODÉON (Salle Dauphin).

— Vivre pour vivre (4) à 1.40, 4.00, 6.30, 9.00. Fin à 11.30 heures. (3e semaine).

ODÉON (Salle Frontenac).

— Les Play Girls (—) à 12.45, 4.30, 6.55, 9.30. La chasse aux filles (—) à 2.20, 5.30, 8.25. Fin à 11.15 hres. (2e semaine).

PARIS.

— Actualités à 12.30, 3.30, 6.10. Le château hanté (—) à 12.40, 3.40, 6.30, 9.45. Le diabolique docteur Z (7) à 2.00, 5.05, 8.20 heures.

FIGAROLLE.

— La belle touzou (—) à 12.45, 3.55, 6.45, 10.00. Ataragon (A-3) à 2.05, 5.10, 8.25. Fin à 11.30 heures.

PRINCESSE.

— Le gladiateur magnifique (A-6) à 1.05, 4.32, 8.01. Rancho Bravo (E-3) à 2.50, 6.07, 9.46. Fin à 11.13 heures.

SILVER.

— Sur semaine : le bal des vampires (—) à 7.30. Salue les cousins (6) à 9.20. Fin à 11.05. — Samedi, matinée pour toute la famille : Tois enfants dans le désordre (A-3) à 2.00. Dimanche : Salue les cousins à 1.15, 5.50, 9.25. Le bal des vampires à 3.05, 7.30. Fin à 11.00 heures.

ST-FOY.

— (Salle Alouette) Sur semaine : The Thomas Crown Affair (4) à 7.15, 9.20. Sujets courts à 7.05, 9.10. Fin à 11.2. — Mercredi, samedi et dimanche : The Thomas Crown Affair à 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. Sujets courts à 2.35, 5.00, 7.05, 9.10. Fin à 11.12 heures.

THEATRE CAPITAL
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
BARDOT DELON
FONDA STAMP
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES
EDGAR ALLAN POE
FRANÇOISE PREVOST
JAMES HARRINGTON JUSTICE
PETER FONDA
Horaires : 1h.20 - 4h. - 6h.25 - 9h.
Mardi et mercredi soir à 8h.30 Ballet National
CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

ballet national du canada
SOUS LA DIRECTION DE MADAME CELIA FRANCA
2 REPRESENTATIONS SEULEMENT : 8h.30
MARDI 12 NOVEMBRE
"SERENADE", "CYCLOUS", "SOLITAIRE"
MERCREDI 13 NOVEMBRE
"LE LAC DES CYGNES AU COMPLET"
BILLET EN VENTE VENDREDI 8
ORCHESTRE : 1 à 22 : \$4.00
23 à 29 : \$3.50
BALCON : \$3.50, \$2.50, \$2.00
Réduction de \$1. aux étudiants
Orchestre du Ballet National
Directeur musical : M. George Crum
THEATRE CAPITAL
972 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

LES JEUNES APHRODITES
MAGNIFIQUE L.
Un film de NIKOS KOUNDOUROU
PLUS
JANE FONDA
"LA RONDE"
EN COULEUR
Cartier Depuis 6h. Dernière rep. comp. 7h.50
Laurel Depuis 6h.15. Dernière rep. comp. 7h.40
CARTIER 1014 AVENUE CARTIER - 525-9340
LAUREL 1044 AVENUE - 523-5050

A LA DEMANDE GÉNÉRALE!
POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT...
INVITATION A TOUTE LA FAMILLE!
ON RIT AUX ÉCLATS AVEC...
LOUIS de FUNÈS
FANTOMAS
#1 et 2 EN COULEUR
A VENIR BIENTOT
"Fantomas contre Scotland Yard" (E-3)
STATIONNEMENT GRATUIT
Centre d'Achats Canadière
661-8575
CINÉMA CANARDIÈRE

Deux premiers ministres seront absents à la prochaine conférence constitutionnelle

Par Gérard ALARIE

OTTAWA, (P.C.) — Les deux premiers ministres qui ont expressément posé leur refus lors de la conférence constitutionnelle de février dernier à l'inclusion dans la constitution canadienne de droits égaux pour la langue française et la langue anglaise au Canada seront absents de la prochaine conférence constitutionnelle qui doit avoir lieu à Ottawa du 16 au 18 décembre.

Ces deux premiers ministres provinciaux qui ont bloqué en février dernier la proposition fédérale d'accorder des garanties constitutionnelles égales au français et à l'anglais à travers le pays étaient feu Daniel John-

son, ex-premier ministre du Québec, et M. E. C. Manning, premier ministre d'Alberta. M. Johnson est mort et M. Manning a annoncé déjà sa décision d'abandonner son poste de premier ministre d'Alberta avant la conférence constitutionnelle de décembre.

Lors de la conférence de février dernier, M. Manning avait motivé son refus d'accorder des garanties constitutionnelles à la langue française, disant que, ce consentement unanime des provinces à cette proposition fédérale ne pouvait intervenir qu'une fois que celles-ci connaîtraient la limite des "demandes du Québec".

Dans ses représentations, M. Manning ne semblait pas tenir compte que ce n'était pas le

Québec, mais bien le gouvernement fédéral, qui demandait que la constitution du pays reconnaisse au français et à l'anglais un statut égal à travers le pays.

De son côté, M. Johnson a motivé son refus disant qu'il lui paraissait futile d'inclure dans la constitution du pays des garanties en faveur du français au Canada à une époque où, selon ses termes, les provinces étaient toutes disposées à reconnaître de fait les droits du français.

Ordre du jour

L'ordre du jour de la prochaine conférence constitutionnelle n'est pas encore officiellement établi, mais il paraît d'ores et déjà acquis qu'il reprendra cette proposition fédérale d'accorder des garanties constitutionnelles égales au français et à l'anglais au Canada.

Cette proposition porte sur une extension de fait des droits du français dans les provinces anglophones mais également, sur le maintien de droits acquis des anglophones au Québec.

Par ailleurs, selon des conversations avec des milieux compétents, la prochaine conférence constitutionnelle abordera également la question d'inclure dans la constitution du pays une charte des droits de l'homme, projet cher au premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, qui a reçu lors de la conférence de février dernier, l'assentiment d'une majorité des provinces.

A la requête de provinces, dont Québec, l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle pourra aussi comprendre la question du partage strict des compétences fédérales et provinciales en matières internationales. Deux livres blancs fédéraux ont été publiés à ce sujet

dans le courant de l'année, provoqués notamment par la politique du gouvernement québécois de considérer que ses compétences exclusives sur le territoire provincial débordent ses frontières.

A Ottawa, on indique que des provinces peuvent proposer d'autres sujets à l'ordre du jour de la conférence, soulignant cependant qu'une fois que ces trois sujets auront été discutés et auront pu faire l'objet de décisions ou d'un consensus, les trois jours prévus de la conférence auront peut-être été déjà bien remplis.

On sait que, si les provinces y consentent, la conférence constitutionnelle de décembre au niveau des premiers ministres qui fera le point des travaux menés à huis clos depuis près d'un an par un comité fédéral-provincial de hauts fonctionnaires en vue de réviser la constitution, sera publique.

Grève des étudiants à la faculté de Droit

MONTREAL (P.C.) — Les étudiants de la faculté de Droit à l'université de Montréal étaient en grève, hier, et les locaux de cette faculté étaient vides.

La grève d'un jour a été décidée par 377 voix contre 102, sur un total possible de 650 ou 700.

Un des membres de l'exécutif de l'Association des étudiants en droit a expliqué ce qui se passait.

"Le but de cette journée de grève est essentiellement de montrer l'unité et la solidarité de tous les étudiants de droit sur le fond de leurs demandes, l'urgence et le sérieux des problèmes", a dit M. François Hamelin, membre de l'exécutif de l'Association.

Ce qu'ils veulent, ce n'est pas le pouvoir, mais la création "d'un véritable dialogue avec la direction de la faculté".

Les étudiants concevaient le recours à la grève d'un jour comme un argument psychologique très fort pour amener le doyen, le conseil de faculté et les professeurs à venir les rencontrer. Ce que ceux-ci auraient refusé jusqu'à ce jour.

La rencontre devrait avoir lieu d'ici jeudi prochain. Pour l'instant, les étudiants de droit préparent leurs examens; "au début de janvier, on recommencera", ont-ils dit.

La contestation des étudiants en droit a peu à voir avec la contestation dit globale. Les

leaders de l'Association expliquent que la mentalité des étudiants en droit n'est pas la même que celle des étudiants en sciences sociales. Les étudiants en droit seraient moins politisés, auraient une conscience sociale moins aiguë.

Reprise des recherches

SAINT-JEAN, N.-B. (P.C.) — Une équipe de plongeurs devait reprendre ses recherches, tôt ce matin, dans la rivière Musquash, pour retrouver le dernier des cinq chasseurs qui se sont noyés en fin de semaine, au cours d'un accident de navigation.

Les cinq hommes, tous de Saint-Jean, se sont probablement noyés à la fin de la soirée de vendredi quand leur bateau de 17 pieds a subi des avaries dans un endroit dangereux de la rivière.

Il s'agit de MM. Stewart Bonenfant, Joseph Hooley, William McGovern, Charles Sealth et Herman Denton. Les plongeurs ont retrouvé samedi après-midi les corps des trois premiers noyés. Le corps de Sealth est remonté à la surface dimanche.

L'embarcation des cinq chasseurs a été découverte samedi matin, à 200 pieds de la rive de la Musquash.

Les étudiants des collèges sont satisfaits de leurs professeurs

OTTAWA (P.C.) — Selon une étude entreprise par M. François Gagné, coordonnateur des recherches pédagogiques au collège de Maisonneuve, de Montréal, les étudiants des collèges québécois sont, règle générale, satisfaits de leurs professeurs.

Selon cette étude, dont les résultats ont été présentés en fin de semaine au congrès annuel de l'ACFAS, à l'Université d'Ottawa, l'écart entre un professeur évalué comme étant moyen et l'image idéale n'est pas très grand.

Ces conclusions sont tirées d'un questionnaire d'évaluation des cours présenté à quelques 2.500 étudiants, à qui l'on demandait d'évaluer le contenu pédagogique des cours, la présentation de ce contenu, les

comportements interpersonnels en classe et en dehors et les caractéristiques personnelles du professeur.

Selon ces conclusions, le plus grand degré d'insatisfaction des jeunes se trouve au niveau de la présentation des cours et les caractéristiques personnelles du professeur.

D'autre part, l'étude démontre que l'évaluation des professeurs n'est pas plus sévère selon que l'étudiant soit du sexe masculin ou féminin.

Tiers-monde

Par ailleurs, M. Cheddi Ayari, doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Tunis, parlant de l'apport qu'une université canadienne-française pouvait avoir aux universités du tiers-monde, a souligné que le premier but de ces der-

nières était de s'ouvrir à l'extérieur et de collaborer à des universités susceptibles de leur apporter quelque chose.

M. Ayari a souhaité que les professeurs étrangers travaillant dans des pays en voie de développement s'attardent à étudier les problèmes de ces pays.

D'autre part, M. Gilles Duquette, vice-président à l'éducation de l'Union générale des étudiants du Québec, a déclaré que son organisme ne croyait pas à l'existence d'une université canadienne-française à l'extérieur du pays.

Il a en outre expliqué que la société devrait subir des transformations majeures d'ici peu pour permettre aux étudiants de participer pleinement au rôle de l'université dans la société.

Le fardeau des taxes inégalement réparti

MONTREAL (P.C.) — Une meilleure répartition du fardeau fiscal a été prônée, par

Me Robert Bertrand, professeur de droit à l'Université de Montréal.

Parlant à l'ouverture d'un colloque sur les questions fiscales, Me Bertrand a déclaré qu'en général les Québécois n'étaient pas taxés outre mesure, mais que le fardeau des taxes était inégalement réparti.

Le thème de ce colloque de deux jours organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal est: "Les Québécois sont-ils trop taxés?"

"Certains Québécois sont trop taxés en comparaison d'autres Québécois qui parviennent légalement à éviter la taxation sur une partie de leurs revenus", a-t-il dit.

Il a cité les hommes d'affaires qui "s'arrangent pour vivre extrêmement bien à même des comptes de dépenses qui sont accordés dans le but de couvrir présumément les frais encourus dans l'exercice de leur profession".

Les salariés doivent faire face à des dépenses similaires, mais ils ne peuvent recouvrer leurs frais de la même façon que les hommes d'affaires.

"Ceci signifie que plusieurs hommes d'affaires jouissent de standards de vie plus élevés que ceux dont ils pourraient profiter en gagnant des salaires comparables dans l'industrie".

Certains Québécois ont été surtaxés "si l'on considère, par exemple, que plusieurs industries ou entreprises ont joui d'exemptions de taxes qui étaient justifiées, précédemment, mais ne le sont plus désormais".

"Les contribuables québécois pourraient continuer à fournir le même montant en taxes que présentement sans pour cela être surtaxés, mais le fardeau des taxes devrait être plus également réparti", a dit Me Bertrand.

"Politiquement parlant, les Québécois ne sont pas surtaxés, autrement ils réagiraient en chassant le gouvernement lors d'une élection", a-t-il conclu.

Prix accordés à deux Montréalais

OTTAWA — (P.C.) — Deux Montréalais se sont vus attribuer au 36e congrès de l'ACFAS à Ottawa les prix scientifiques du Québec pour l'année 1968.

Le Dr Charles - Philippe Leblond, directeur du département d'anatomie de l'université McGill est l'heureux récipiendaire du 1er prix scientifique du Québec et d'une bourse de recherche dans sa discipline.

Le professeur Jasper, directeur de l'Institut de recherche neurologique à l'Université de Montréal a reçu le 2e prix scientifique du Québec qui comporte une bourse de \$3.000.

M. Pierre de Grandpré, représentant personnel du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a fait la remise des prix. M. de Grandpré a rappelé que les prix avaient pour but de susciter et d'encourager la recherche et les travaux scientifiques au Québec.

Pour financer 26 émissions de télévision

Les députés créditistes ont fourni chacun \$1,000

TORONTO (P.C.) — Les 14 députés créditistes fédéraux ont fourni chacun \$1.000 pour financer une série de 26 émissions hebdomadaires de télévision à Montréal, a annoncé samedi le chef du Ralliement des Créditistes, M. Real Caouette.

Ces émissions de 15 minutes, au cours desquelles M. Caouette expliquera la doctrine créditiste, commenceront samedi prochain et coûteront environ \$605 chacune.

"Nous espérons que les émissions se financeront d'elles-mêmes en amenant des fonds de Montréal où nous n'avons jamais eu les moyens de rencontrer les gens auparavant", a déclaré M. Caouette. Nous espérons ne pas avoir à dépasser nos \$1.000."

Le leader créditiste s'est attiré des murmures approuvateurs en exposant la théorie de son parti à une centaine de délégués assistant à un dîner destiné à recueillir des fonds. Ce dîner a lieu après le congrès d'une journée de l'Association du Crédit social d'Ontario.

ANTI-SEPARATISME

Les créditistes, a déclaré M. Caouette, croient à la liberté individuelle, sont "irréductiblement opposés au communisme, au fascisme et à toutes formes de totalitarisme". Lui-même s'est présenté comme un homme qui a toujours défendu le Canada.

"On croyait que j'étais un homme dangereux, que j'étais probablement séparatiste. Maintenant, on a découvert que j'étais Canadien."

"Je n'admets pas que M. Douglas et M. Stanfield viennent au Québec dire que les Québécois ont besoin d'un statut particulier parce que le Québec est différent, a ajouté le chef créditiste.

"Je sais que Québec est différent. Mais l'Ontario ne ressemble pas à l'Alberta et

Terre-Neuve n'est pas la Colombie-Britannique".

M. Caouette s'est opposé au régime d'assurance-maladie qui nous transformera tous en numéros", de même qu'aux grèves et aux occupations étudiantes, "parce que leurs parents paient pour leur éducation et qu'ils devraient étudier".

M. Caouette, dont le parti a fait élire 14 députés du Québec à l'élection fédérale de juin alors que l'aile du parti de l'ouest était complètement rayée, a demandé à ses partisans ontariens de chercher à obtenir des périodes télévisées dans les petites villes à l'extérieur de Toronto.

"A la fin, on courra après vous de Toronto pour vous avoir à la télévision. C'est ce qui se passe actuellement à Montréal".

RENAISSANCE DU PARTI

M. Caouette a exprimé l'espoir de pouvoir parler à des auditoires de tous les coins du Canada, afin de reconstruire un parti national. Il a expliqué qu'il travaillait avec M. Herb Bruch, vice-président de l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, à réorganiser le parti dans l'Ouest en commençant par cette province.

Interrogé sur les dangers de différends avec M. Bruch, comme il s'en est déjà produit avec M. Robert Thompson, ancien chef du Crédit social, M. Caouette a affirmé: "Avec Bruch, il n'y a aucun ennui".

M. Jack Backer, de Windsor, réçu président de l'Association ontarienne du parti, a annoncé que les créditistes d'Ontario s'efforceraient d'utiliser la télévision pour servir les objectifs de leur parti.

Au cours du congrès, les délégués ont décidé de garder leur autonomie et de ne s'affilier, au moins pendant une autre année, ni au Ralliement des créditistes ni à la nouvelle organisation de M. Bruch.

Cette fois, ce n'était pas votre tour?



Une chance sur



Ne défiez pas la chance. Autrement, vous aussi vous aurez un accident.

La Sécurité du Québec rapporte plus de 13 accidents mortels de la route de vendredi, 18h. à dimanche, 18h.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

concoure d'épargne de Noël
beq
fait du nouveau

Désormais les membres du Concours d'Épargne de Noël de Beq auront l'avantage de retirer leur argent au milieu de novembre. Cette innovation facilitera les achats de Noël.

En conséquence, dès cette année, les participants à notre Concours de Noël 69 pourront se prévaloir de ce privilège à partir du 15 novembre.

De plus, le choix des gagnants et l'attribution des prix se feront désormais pour cette date.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire au Concours d'Épargne de Noël 1969.

\$3,021.00 à gagner

beq La Banque d'Économie de Québec

26 succursales pour vous servir

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement



Un groupe de participants à la journée de réflexion sur la violence à l'Université Laval samedi dernier.

Prétextant défendre de nobles idéaux :

Les pays occidentaux conservent une tradition très forte d'agressivité

par Rénald KEROACK

QUEBEC. — "L'Occident a une tradition très forte d'agressivité et une civilisation qui depuis quatre siècles domine l'humanité. Il ne faut donc pas se surprendre que notre société craque à cause de l'injustice généralisée qu'elle répand et de la violence économique qu'elle fait subir aux autres peuples."

Ces remarques ont été données par l'abbé Louis O'Neill à l'occasion d'une journée de réflexion sur la violence tenue à l'Université Laval en fin de semaine. L'abbé O'Neill, bien connu dans le milieu universitaire québécois pour ses opinions politiques avant-gardistes, a clairement indiqué que la violence existait d'abord chez la classe dominante qui brime le peuple et qu'une réponse violente de la part de la population à cette violence des "forts" était légitime.

Violence économique
L'abbé O'Neill s'en est pitié

particulièrement à la violence que les pays riches (le Canada compris) exercent à l'égard des pays du Tiers-Monde. Selon lui, la Canada, en imposant des tarifs arbitraires sur les marchandises qu'il achète ou vend à l'Amérique Latine, pratique une politique violente d'exploitation et vient en contradiction avec le système démocratique qu'il prétend représenter. "Dès qu'un gouvernement va à l'encontre du bien commun de son peuple ou des autres peuples, il développe une certaine violence qui est condamnable", a-t-il souligné.

Violence légitime
Par ailleurs, les participants à cette journée de réflexion ont étudié certains phénomènes de la violence et en sont venus à ces conclusions :



a) qu'il y a des cas où la violence est légitime (si elle est une réponse à une autre violence);

b) qu'il y a pourtant lieu d'empêcher que la violence imprègne le climat social et politique de la société dans laquelle nous vivons, et cela en propagant activement le dialogue;

c) que la violence ne doit pas être considérée comme le moyen premier à utiliser, et que l'on doit avant tout voir à l'efficacité de son action;

d) que la non-violence peut-être nuisible si elle est causée par la passivité et la peur.

L'unanimité s'est faite en outre pour respecter ceux qui ont opté pour la violence. Un participant a fait entendre que la violence était latente chez l'homme, et qu'il fallait cependant la canaliser et lui donner un sens.

La contestation
"Les jeunes ne croient plus au dialogue parce qu'il est un moyen de se faire mettre en boîte", se dirent d'avis d'autres participants. "La contestation se définit, a dit l'un d'eux, comme une prise de conscience, une réflexion sur les problèmes des conclusions à tirer, un manque de dialogue et la seule solution: la violence". Ce à quoi on répondit que la contestation avait un caractère anarchoïque alors que la pression morale était une action positive. "La contestation doit être plutôt une prise de conscience d'un état de faits et ensuite l'énoncé de propositions pour préciser cet état de faits", ont rappelé d'autres participants.

Pression morale

En terminant cette journée de réflexion sur la violence, les participants se sont demandés ce qu'il fallait penser de la technique dite "pression morale libératrice" préchée par Dom Helder Camara. On sait que cet évêque brésilien est mondialment connu pour son action sociale en Amérique Latine. Soupçonné par les militaires de son pays "d'être un agent du communisme", Dom Camara a constamment œuvré pour la libération des peuples du continent sud-américain. Selon l'abbé O'Neill, "la pression morale telle que pratiquée par Mgr Camara n'est pas toujours efficace, car il y a des moyens extérieurs très puissants (ex. armée américaine) qui rendent toutes les actions non-violentes impossibles. Il y a des cas où la violence a été nécessaire", a-t-il poursuivi: ainsi à Cuba et au Nord-Vietnam (comment pouvait-on dialoguer avec Batista ou avec les agresseurs français et américains).

Soulignant enfin que les pays du Tiers-Monde ne pouvaient choisir que l'option socialiste pour se libérer, "car notre capitalisme n'est pas exportable", a-t-il dit, l'abbé O'Neill s'est dit assuré que l'Eglise s'adapterait lentement à cette nouvelle situation (encycliques "Rerum Novarum, Populorum Progressio"), bien que dans les civilisations chrétiennes de jadis les courants pacifistes fussent minoritaires.

Les femmes libérales réclament la démission du ministre Cardinal

Par Bernard RACINE

MONTREAL — (P.C.) — La Fédération des femmes libérales du Québec, qui tenait samedi son assemblée annuelle générale à Montréal, a adopté à l'unanimité une résolution réclamant la démission immédiate du ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal.

Dans les attendus de la résolution, les Femmes libérales affirmaient que M. Cardinal a échoué lamentablement à la fois sur le plan du leadership et qu'il n'a rien répondu aux trois grands problèmes de l'heure en éducation: une deuxième université française à Montréal, les prêts-bourses et l'accessibilité des diplômés sur le marché du travail.

Elles ont aussi sommé le gouvernement de prendre immédiatement les dispositions pour que le scandale scolaire prenne fin au Québec.

Prenant la parole pour discuter des mérites de la proposition, M. Pierre Laporte a déclaré qu'il ne fallait pas réclamer la démission d'un ministre sans raison sérieuse, mais que dans le cas de M. Cardinal les raisons existaient. "M. Cardinal a manqué son coup sur plus d'un plan, a-t-il dit. Il n'a donné aucune explication, aucune réponse permettant de croire que la crise scolaire serait réglée. Il a échoué, il faut qu'il parte". L'ex-ministre a déclaré que la résolution serait portée à l'attention du Comité législatif sur l'éducation qui se réunira au début de la semaine.

EXEMPLES

Comme exemples de mauvaise administration dans le domaine scolaire, M. Laporte a rappelé qu'à Chambly, 17.000 élèves perdent un jour de classe par semaine et qu'à Boucherville, 3.500 élèves vont à l'école que deux jours et demi par semaine depuis le début de l'année. "L'éducation vers l'an 2000" était le thème du congrès comprenant trois ateliers d'étude portant sur l'éducation permanente, avec comme invités le Dr Victor Goldbloom et M. Jean-Paul Lefebvre; la civilisation des loisirs, avec comme invités MM. Aimé Brisson et

Gilles Houde et la main-d'œuvre, avec comme invités M. Robert Bourassa et un étudiant en sciences politiques, M. Richard Bastien.

M. Jean Lesage, chef de l'opposition à Québec, était le conférencier invité au déjeuner-causé.

L'assemblée plénière a regretté que le gouvernement actuel n'ait rien fait pour prévoir la venue de milliers de jeunes sur le marché du travail et elle a demandé que le prochain gouvernement libéral fasse, du développement économique et de la planification, une priorité absolue, et qu'il fasse tous les changements de structure qui les rendront possibles.

Handicapés

L'assemblée a aussi réclamer la création d'ateliers protégés de divers genres pour les personnes qui ont dû faire un stage en hôpital psychiatrique, en sanatorium, dans une prison, et pour toutes les personnes handicapées, afin de les aider à faire face aux problèmes immenses d'adaptation à la société, au moment où elles doivent réintégrer le marché du travail.

Une autre résolution demandait que le "gouvernement" mène avec énergie de façon permanente, en liaison avec les corps intéressés dans le domaine du travail, l'inventaire permanent de la main-d'œuvre technique professionnelle indiquant les secteurs industriels dans lesquels les techniciens peuvent combler les vides.

Les Femmes libérales ont aussi réclamer l'organisation de cours d'initiation politique, d'animation sociale et de procédure d'assemblée; la politisation des communautés religieuses féminines, l'instauration de la polyvalence à tous les niveaux des cours pour adultes au secondaire, afin de faire disparaître le cours général qui ne mène nulle part.

Le Dr Bélanger gagne la médaille Pariseau

OTTAWA. — (P.C.) — Le Dr Léonard F. Bélanger, directeur du département d'histologie et d'embryologie de l'Université d'Ottawa, a gagné la médaille Pariseau, accordée chaque année par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences ACFAS à titre d'hommage au mérite dans le travail continu de recherche fondamentale en sciences humaines et naturelles.

La médaille, accompagnée d'une bourse de \$1.000, est un don de la Fondation Bombardier.

Par ailleurs, le président de l'ACFAS, le Dr Léon J. L'Heureux, a annoncé que le Dr Jean-Louis Boivin, directeur général adjoint du Centre canadien de recherche et perfectionnement des armes, à Québec, avait été choisi pour recevoir la médaille Archambault et la bourse de \$1.000, don de la Société des artisans.

La tension s'accroît

PARIS (AFP) — La tension s'accroît dans les lycées de Paris où pour la première fois depuis la rentrée, les forces de police ont dû intervenir vendredi contre une manifestation de lycéens, contraignant 300 élèves du lycée Turcot, qui manifestaient sur la voie publique, à regagner leur lycée.

Les élèves des classes préparant aux grandes écoles d'ingénieurs ont lancé un mouvement de grève les 8 et 9 novembre, qui a été inégalement suivi, sauf dans les établissements où les comités d'action lycéens sont fortement implantés.

Dans six lycées les élèves qui ont lancé ce mouvement ont décidé d'organiser mercredi une "journée nationale des comités d'action" pour faire prévaloir leurs revendications sur la discipline et l'organisation des lycées. Ils ont annoncé également leur intention de faire du 11 novembre journée d'hommage à la mémoire de Gilles Tautin, lycéen de tendance maoïste, mort à Flins au cours des événements de juin.

Face à l'agitation une réaction s'est produite: Dans deux lycées, Turcot et Mallarmé, des lycéens appuyés par les associations de parents d'élèves ont constitué des comités anti-grève.

Cette médaille est accordée pour le travail soutenu dans le domaine des recherches appliquées.

D'autre part, le Dr L'Heureux a annoncé les noms des récipiendaires des deux bourses Pfizer, au montant de \$500 chacune. Dans la section "écoles secondaires", la bourse sera reçue par M. Juan Roberto Iglesias, de St-Sauveur, comté de Terrebonne, qui étudie en médecine à l'Université de Sherbrooke.

Dans la section "collèges classiques", le récipiendaire est M. Francis Boudreau, de Cap d'Espoir, Gaspé sud, qui étudie à la faculté des sciences pures de l'Université Laval.

Ces bourses seront remises aux lauréats ce soir, à l'Université d'Ottawa, lors du banquet de clôture du 36e congrès annuel de l'ACFAS.

Les professeurs et les administrateurs ne cachent pas de vendredi leur crainte de voir un affrontement violent se produire dans un bref délai entre les deux tendances.

Opposition de l'Eglise

OTTAWA (PC) — Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, Ont., et président de la Conférence catholique canadienne, a réitéré l'opposition de l'Eglise catholique aux projets d'amendements au code criminel au sujet de l'avortement.

Au cours d'une entrevue, Mgr Carter a ajouté que le changement proposé était "dangereux" et a exprimé l'espoir qu'il ne serait pas adopté aux Communions.

L'évêque a précisé que certains députés l'avaient consulté, ainsi que d'autres évêques, au sujet du problème. Etant conseiller spirituel de ces députés, il s'est prononcé contre le changement.

Mgr Carter a précisé toutefois que chaque député avait le droit de donner son vote selon sa conscience.

Les Femmes libérales réclament des cours télévisés destinés aux adultes au niveau élémentaire ou secondaire; la présentation à prix réduits de concerts, d'opéras, de pièces de théâtre "tels que présentés à plusieurs reprises à la Place des Arts".

L'industrie américaine de l'acier a connu un remous

NEW YORK. — (P.A.) —

L'industrie de l'acier a connu un remous la semaine dernière, lorsqu'on a annoncé qu'un de leurs produits les plus importants, le métal en feuilles laminées à chaud selon le procédé au carbone, subissait une réduction de prix.

Cette industrie a exprimé la crainte que cette réduction ne se propage à ses autres produits, ce qui serait un mouvement opposé à la tendance à la hausse qui prime depuis quelque temps pour l'acier.

C'est Bethlehem Corp. qui a annoncé la première une coupe de \$25 la tonne équivalente à une baisse de 22 pour

cent. Cette décision a porté le prix du métal en feuilles, qui constitue 11 pour cent des expéditions totales de cette industrie, de \$113.50 à \$88.50. Bethlehem a expliqué simplement que la compétition l'avait obligée à prendre cette décision.

La plupart des autres sidérurgies américaines ont imité ce geste, mais c'est seulement jeudi que le plus grand producteur d'acier, U.S. Steel Corp., a choisi d'effectuer aussi la coupe.

Vendredi, Wheeling, Steel Corp., a suivi.

Avant cette réduction, la différence de prix entre l'acier

laminé à chaud et laminé à froid était de \$3.50 la tonne. Maintenant, elle est de \$55.00. Ce changement peut être suffisant pour convaincre plusieurs acheteurs de songer à travailler selon de nouvelles normes, à utiliser plus de métal laminé à froid que laminé à chaud, ou encore de chercher à faire transformer le métal laminé à chaud en feuilles et en bandes à froid, selon l'American Metal Market, quotidien de l'industrie métallurgique.

L'acier laminé à chaud est le matériau de base pour plus de la moitié des industries américaines offrant des produits finis.

Des lois fédérales semblables à celles qui existent en Ontario

Par la Presse Canadienne

La prochaine transformation des lois fédérales sur les valeurs mobilières, destinées à mieux protéger les épargnants, ressemblera d'assez près au changement apporté à ces lois, il y a deux ans, par le gouvernement ontarien.

C'est ce qu'a laissé entendre, la semaine dernière, M. Roger Tassé, sous-ministre adjoint au ministère de la Consommation, alors qu'il exposait les domaines sur lesquels les nouvelles lois, devant être déposées au début de 1969, auront effet.

Parmi les principaux points il y aura la publication des informations financières des compagnies, les transactions par des partenaires d'une compagnie à la suite de renseignements obtenus confidentiellement, de nouveaux pouvoirs d'enquête, les procédures à suivre sur le choix de mandataires pour les transactions par année et les offres d'acquisition de compagnie.

La loi ontarienne de 1966 sur les valeurs mobilières couvrait ces points et, selon les résultats obtenus jusqu'ici, on peut prévoir nombre de critiques contre le projet fédéral semblable.

Critiques

Plusieurs secteurs du monde financier ont levé la voix lors de la présentation de la loi ontarienne. Les compagnies jugeaient exorbitants deux rapports financiers par année et exprimaient la crainte que la publication de plus amples informations sur leurs projets donneraient un avantage injuste à leurs concurrents.

L'expérience a prouvé en Ontario que ces craintes étaient injustifiées ou du moins qu'il était possible de s'en accommoder.

Or, il semble de plus en plus que les deux gouvernements prenant position jusqu'ici, soit ceux de l'Ontario et d'Ottawa, tendent à une uniformisation des lois en ce domaine.

Ailleurs, sur la scène financière, la maison de courtage J. R. Timmins and Co., de Toronto, a indiqué que les dividendes totaux versés par les compagnies canadiennes cette année devraient établir un nouveau record.

Vendredi, les titres ont re-

monté pour atteindre des niveaux record, après deux jours de recul dû aux résultats des élections américaines.

La semaine dernière, l'indice des industrielles a haussé de 2.18 points à 181.99 à la Bourse de Toronto.

Aux bourses Canadiennes et de Montréal, l'indice composé a gagné 1.50 à 176.80.

On a surtout noté un mouvement d'intérêt extraordinaire pour les actions industrielles juniors, dont la valeur a parfois quintuplé depuis le début de l'année.

Il y a eu 21.141.000 transactions à la Bourse de Toronto et les gains ont surpassé les reculs dans une proportion de 4-8 à 380.

A Montréal, 9.334.000 actions ont été échangées et les valeurs en hausse étaient supérieures aux valeurs en baisse dans un rapport de 184 à 165.

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél. 524-2413

CARRIERES et PROFESSIONS

● BAHAMAS et CARAIBES

Intéressante opportunité pour une personne active de gérer un de nos emplacements dans les Bahamas et les Caraïbes, lesquelles comprennent: Steak House, Bar, etc... Vivre et travailler (sans taxes) sous les tropiques. Une chance à ne pas manquer. Investissement requis.

Appeler M. Villeneuve : 849-3578
Hidaway Travel Clubs International Ltd.,
2022 McGill College — Montréal, Qué.

● OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE

Un organisme de voyage international demande représentant pour vendre voyages de vacances, cartes de membre, plans d'Épargne-Vacances. Nous voyons à la promotion, publicité, l'emplacement du bureau, etc. Un emplacement assuré, d'excellents bénéfices, investissement requis.

Appeler M. Villeneuve : 849-3578
Hidaway Travel Clubs International Ltd.,
2022 McGill College — Montréal, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

Professeurs demandés

Secteur de l'éducation Permanente.

Cours à plein temps, du lundi au vendredi inclusivement de 4h. p.m. à 11h. p.m.

MATIERES: Français, anglais, mathématiques et sciences en 10ième année.

DEGRE : 7-8-9 et 10ième année.

EXIGENCES: Brevet d'enseignement avec expérience à ses niveaux.

Les offres de services seront reçues jusqu'au 13 novembre inclusivement à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

a/s. M. Florent St-Gelais,
C.P. 249, Loretteville.

Désagréable

La surdité est aussi désagréable pour celui qui en souffre que pour les personnes de son entourage. Le Service Auditif Malco Inc., tend la main à ceux qui tendent l'oreille et met à leur disposition une brochure intitulée: « Faits concernant la surdité ou surdité auditive ».

On peut se procurer cette brochure gratuitement en s'adressant au:

Service Auditif Malco Inc.,
815, Côte d'Abraham,
Québec 4, P.Q.

Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS

Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous appliquons en moyenne de 10% de réduction sur les prix de gros.

Lachance

265, St-Paul, Québec, 522-6403

LUNCH \$1.75 D'AFFAIRES
(repas complet)
2h de stationnement gratuit
Parc-Autos Chauveau

Kerhulu
Place de l'Unité de Ville
572-4401

L'ENDROIT IDEAL POUR SOUS SOL

FOAM ISOLANT 1ère qualité telle pieds	\$68.00	EPINETTE 2" x 3" x 8" le morceau	36¢
PORTES INTERIEURES 24" \$5.65 30" \$6.75		TUILES A PLAFOND Blanches ch. 10 1/2 Blanches unies ch. 13	
MASONITE 4' x 8' feuille	\$140	VENEER A PLANCHER Embovée 4' x 8' \$6.95 4' x 8' 3/4" \$8.00	

MOIS DE TOUTES SORTES

(Taxe fédérale incluse).
Aussi matériaux neufs et usages de toutes sortes à prix d'adobeins

MODERN PLYWOOD REG'D
74 Boul. Pie XI - Ville de Belair - Tél.: 842-1911
OUVERT LE SOIR — LIVRAISON QUEBEC ET ENVIRONS

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

Recherche dans le Québec

ALMA 888-8228 CHICOUTIMI 548-7474

● ROUVEY 762-0282 ● VAL D'OR 824-2300 ● QUÉBEC 528-8181 ●

● SHAWINIGAN 537-0415 ●

● TROIS-RIVIÈRES 378-2811 ● JOLIETTE 756-0438 ● REPENTIGNY ● SORÉL 743-4879 ●

● ST-JÉRÔME 436-1396 ● STE-THÉRÈSE ● ST-HYACINTHE 773-7022 ●

● MONTREAL 288-3111 ●

● OTTAWA 232-5343 ● CHATEAUGUAY ● SHERBROOKE 568-9179 ●

● VALLEYFIELD 371-3010 ● GRANBY 378-8187 ● ST-JEAN 346-8100 ●

Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien
japonais — portugais
Leçons particulières — cours collectifs
Jours, Soir, Tous les jours

Berlitz
Langues vivantes
529-6161

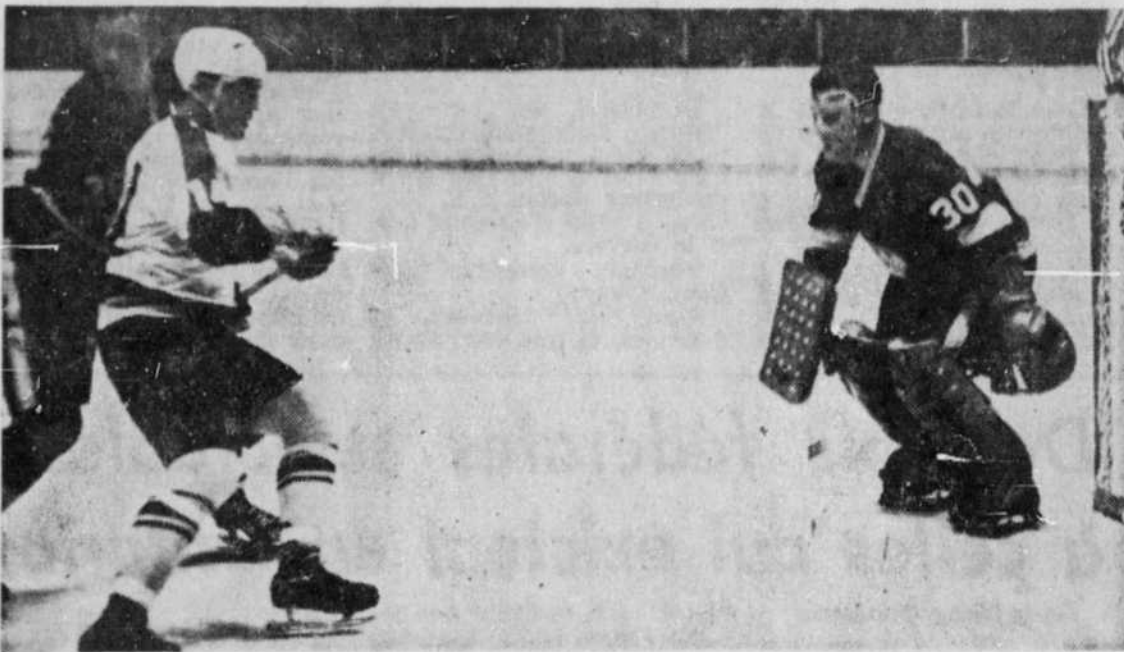
Les As reviennent de l'arrière pour annuler 4-4 avec Springfield

Meilleure joute locale de la nouvelle saison

(Par REAL LEBBE)



● Dick Sarrazin, qui a joué en compagnie de Terry Ball et Larry McKillop, a connu sa meilleure joute depuis le début de la saison alors qu'il a complété un but et a récolté une assistance sur le but de Terry Ball. Sarrazin a également fourni un bel effort pour revenir prêter main forte à ses défenseurs.



● Claude Laforge (avec le casque protecteur) a effectué un retour au jeu hier soir, après avoir manqué la partie de vendredi dernier. Laforge a obtenu une aide sur le deuxième but des As, compté par Jean Lapointe. Serge Bernier effectuait lui aussi un retour après avoir été absent de l'alignement des Québécois pendant deux rencontres.

Krishnan surprend Graebner mais déçoit dans le double

SAN JUAN, Porto Rico (AFP) — Stan Smith et Bob Lutz, détenteurs du titre national américain en double, ont redonné l'avantage aux États-Unis qui mènent par deux victoires à une face à l'Inde à l'issue de la deuxième journée de la finale interzone de la coupe Davis grâce à leur facile succès, dimanche, en double, sur les Indiens Ramanathan Krishnan et Jaidheep Mukherjee 6-2, 6-3, 6-2.

Les deux jeunes et blonds Californiens qui forment indiscutablement la meilleure paire du pays actuellement, n'ont pris qu'une heure et cinq minutes de jeu, sous un chaud soleil portoricain et sur le court rapide en asphalte-lige de l'hôtel Caribe Hilton de San Juan, pour l'emporter sur leurs bruns adversaires qui, à aucun moment, ne se montrèrent de la taille des Américains.

Mukherjee ne put conserver son service qu'une seule fois au cours de cette rapide partie, qualifiée de match-clé par le capitaine non-joueur américain Donald Dell. Les Américains, par cette aisée victoire, considèrent qu'ils ont d'ores et déjà un pied en terre australienne où aura lieu la finale du 26 au 28 décembre à Adelaide.

Match nul

PROVIDENCE PA — Un but de Jean-Marie Cossette à 6:12 au dernier engagement a permis aux Clippers de Baltimore de faire match nul 3-3 avec les Reds de Providence dimanche devant 5,512 spectateurs, plus grosse foule cette saison à Providence.

Cossette, vétéran âgé de 32 ans, a pris une passe du joueur-instructeur Aldo Guidolin et a décoché un lancer frappé de 30 pieds entre les jambières de Marcel Pallé.

Ed Kachur, du Providence et Ed MacQueen, des Clippers ont marqué une fois chacun avant qu'Yves Locas et Don McKenney marquent à leur tour pour Providence.

Jim Morrison avait compté le deuxième filet des Clippers à la période médiane.

SOMMAIRE

Première période:	
1-Providence Kachur	1:54
2-Baltimore, MacQueen	9:53
Punitions: Cunningham mauvaise conduite 2:13, Polano 10:08, Seaver 17:43.	
Deuxième période:	
3-Providence, Locas	0:08
4-Baltimore, Morrison	3:32
5-McKenney, McKenney	16:13
Punitions: Creighton 2:53, Rochester 7:46, McKenney, MacQueen deux mineurs 12:06, Keller 17:12.	
Troisième période:	
6-Baltimore, Cossette	6:12
LANCERS:	
Baltimore 10 9 7 — 26	
Providence 8 11 9 — 26	
ASSISTANCE — 5,512.	

Bien que totalement dominés dans toutes les phases du jeu par Smith et Lutz, dont l'entente sur le court est parfaite et qui ne commettent pratiquement pas d'erreurs, les Indiens jouèrent parfois un tennis inspiré qui souleva les applaudissements de quelque 1,500 spectateurs, mais péchèrent surtout par la faiblesse au service de Mukherjee.

Krishnan, vainqueur de Clark Graebner samedi, rencontrera Arthur Ashe dans la troisième manche de la finale de la semaine, mais Graebner sera en dernier lieu opposé à Premjit Lall.

Le champion indien Krishnan sur qui repose tous les espoirs de son pays dans cette confrontation, avait permis à l'Inde d'égaliser à une victoire partout devant les États-Unis à l'issue de la première journée samedi. Krishnan, qui retourna sans difficultés apparentes le puissant service du maladroit

Ce dernier, après deux doubles fautes, conserva son service au onzième jeu du deuxième set, 6-5, puis réussit l'exploit de prendre celui de son adversaire au douzième, soulevant un tonnerre d'applaudissements de la part des quelque 1,000 spectateurs.

Cleveland 2e

ROCHESTER PA — Les Barons de Cleveland se sont imposés hier de la seconde position au classement de la ligue Américaine de hockey en l'emportant au compte de 6 à 2 sur les Américains de Rochester.

Le principal artisan de cette victoire a été le cerbère Ernie Wakely du Cleveland. Il a réussi 42 arrêts alors que ses équipiers effectuaient 25 lancers.

Après deux périodes, les Barons menaient par 4 à 2. Ils ont marqué les deux autres buts en troisième période.

Les filets de Cleveland ont été comptés par Wayne Schultz Marshall Johnston, qui a réussi deux, Pierre Bouchard, Bob Berry et Dick Sentes. Ceux des Américains ont été marqués par Dick Gamble et Ron Ward.

SOMMAIRE

Première période:	
1-Cleveland, Schultz	6:09
2-Cleveland, Johnston	8:08
3-Cleveland, Bouchard	19:02
Punitions: Armstrong 0:59, 11:42, Mikol 11:02, Laughton 11:42, 14:15, Mikol 13:18, Fedun, Champagne 16:38, McKenny 17:09.	
Deuxième période:	
4-Rochester, Gamble	3:14
5-Cleveland, Berry	5:36
6-Rochester, Ward	7:05
Punitions: Champagne 4:24, Mikol 8:18, Armstrong 11:57.	
Troisième période:	
7-Cleveland, Johnston	13:11
8-Cleveland, Sentes	18:17
Punitions: Sentes 3:55, 19:09, Fedun 15:37.	
LANCERS:	
Cleveland 8 5 12 — 25	
Rochester 14 20 10 — 44	
ASSISTANCE — 4,197.	

"C'est sûrement la meilleure performance de l'équipe cette saison, au Colisée", a commenté Vic Stasiuk après la rencontre d'hier soir, alors que ses protégés venaient de livrer un match nul de 4-4 aux Kings de Springfield. L'instructeur des As avait parfaitement raison, et les quelques remaniements faits à ses lignes d'attaque y ont été pour quelque chose. A la première période, Stasiuk a fait jouer Darryl Edestrand et Terry Ball, deux défenseurs réguliers, à l'avant. Puis Edestrand est revenu à la ligne bleue avec Ralph MacSweyn, tandis que Terry Ball évoluait avec Dick Sarrazin et Larry McKillop à l'avant.

Les Kings avaient pris une avance de 2-1 à la première période, et le compte était 4-3, en faveur des visiteurs, après le second vingt, mais les Québécois ont pu égaliser les chances en troisième période, grâce à Bob Rivard.

DEBUT RAPIDE
Les Kings n'ont pas tardé à prendre l'avance dans la rencontre lorsque Marc Dufour a accepté une passe de Poul Poppeil, pour filer seul devant Gilles Banville, qu'il a déjoué à 16 secondes.

Puis les hommes de Vic Stasiuk se sont ressaisis et ont harcelé le gardien adverse Claude Hardy sous tous les angles. Pagnutti écopa de la première punition du match, mais le jeu de puissance des As n'a pas fonctionné. Ce fut au tour de Bob Rivard d'aller au pénitencier, pour avoir retenu, et René Drole, qui était chargé de "tuer" la punition, en compagnie de Sarrazin, a exécuté une excellente manœuvre.

Drole, qui voulait se faufiler entre les défenseurs Pagnutti et Poppeil, a réussi à conserver la rondelle et à lancer en direction de Hardy. Le retour est allé à Dick Sarrazin, et ce dernier n'a pas raté sa chance en expédiant le disque derrière le cerbère des Kings.

Les As ont continué à attaquer, et Bernier et Rivard venaient bien près de compter, vers la onzième minute, mais Claude Hardy veillait. Pagnutti fut à nouveau puni, mais l'attaque à cinq des As fut de courte durée, quand Roger Pelletier fut chassé pour deux minutes. Darryl Edestrand a lancé avec force en direction des filets de Hardy, mais celui-ci a résisté.

Puis, alors que les deux équipes jouaient chacune à court d'un homme, Vic Stasiuk, qui avait la rondelle à la ligne bleue des As, a effectué un lancer frappé que Ralph MacSweyn a voulu arrêter, mais la rondelle a dévié sur son bâton et a pénétré derrière le gardien Gilles Banville.

Après ce but, l'ardeur des As a semblé quelque peu diminuer, mais Springfield n'a pas su en profiter. Larry Johnston a été chassé à neuf secondes de la fin pour un accrochage.

MEILLEURE PERIODE
Même avec un désavantage numérique, les Kings ont de nouveau enregistré un but très rapide, à 35 secondes, pour prendre Pete Sternig complètement en défaut. Sternig remplaçant Pelletier souffrait d'une cheville endolorie.

Cependant les hommes de Vic Stasiuk n'ont pas abandonné, loin de là, et ils ont réussi à réduire la marge à 3-2. Jean Lapointe, avec un lancer frappé de la ligne bleue, a déjoué Hardy. Claude Laforge et Terry Ball se sont partagé une assistance.

Buffalo gagne

BUFFALO PA — Les Bisons de Buffalo sont revenus de l'arrière pour marquer trois buts en 45 secondes et ainsi disposer des Bears de Hershey 7-4 dimanche dans une joute de la ligue Américaine de hockey.

Hershey menait par 3-2 au début du deuxième 20 avant que Norm Beaudin, Pat Hannigan et Wayne Rivers donnent l'avance aux Bisons.

Dennis Hextall, Dennis Kassian, Billy Knibbs et Guy Trotter ont enfilé les autres buts du Buffalo, tandis que Garnet Bailey, Stan Gilbertson, Mike Mahoney et Roger DeJordy répliquaient pour les Bears.

SOMMAIRE

Première période:	
1-Hershey, Knibbs	7:45
2-Hershey, Gilbertson	12:38
3-Buffalo, Hextall	14:33
4-Hershey, Mahoney	16:48
5-Buffalo, Knibbs	17:08
6-Buffalo, Beaudin	17:08
7-Buffalo, Hannigan	2:05
8-Buffalo, Rivers	2:54
9-Buffalo, Trotter	2:54
Punitions: McKenny 2:50, McKenny 3:48, Hextall 17:38, Quattrone 19:04.	
Troisième période:	
10-Buffalo, Kassian	2:14
11-Buffalo, Trotter	9:57
12-Buffalo, Trotter	14:34
Punitions: Ingram deux mineurs, Barber 4:06, Ashbee 12:34.	
LANCERS:	
Hershey 9 6 7 — 22	
Buffalo 8 15 14 — 37	
ASSISTANCE — 8,520.	

Autre défaite des As juniors

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Maple Leafs de Trois-Rivières ont facilement disposé des As Jr de Québec 4-1 dimanche dans une joute régulière de la ligue junior du Québec.

Luc Simard a dirigé l'offensive des locaux avec deux buts, les autres allant à Claude Lemieux et Claude Gagnon. Dave Boeda a évité le blanchissage aux As.

tance sur le deuxième but de la saison de Lapointe.

Hardy s'est signalé aux dépens de René Drole, alors qu'il venait de faire dévier un lancer de Darryl Edestrand. Puis quelques instants plus tard, Dick Sarrazin faisait une passe parfaite à Terry Ball qui s'est trouvé seul devant Hardy, et l'a déjoué avec un lancer d'une vingtaine de pieds.

Stasiuk avait maintenant ses quatre défenseurs pour le reste de la partie: Pelletier avec Lapointe, et MacSweyn avec Edestrand. Pelletier et Lapointe ont bien tiré leur épingle du jeu et le choix de Stasiuk a été heureux.

Murphy et Bernier furent chassés pour avoir porté leur bâton trop élevé, et le gardien des Kings devait s'illustrer devant Sarrazin dont le lancer frappa le poteau après une deuxième tentative.

Serge Bernier devait servir une dure mise en échec à Vic Stasiuk qui resta étendu sur la glace et ne put revenir au jeu par la suite. Le trio Drole-Rivard-Dufour a donné beaucoup de mal à la défensive des Kings mais Hardy a bien tenu le coup.

Les visiteurs ont profité de la malchance des locaux pour reprendre l'avance quand Turlik a pris le retour du lancer de Bill Inglis, pendant une punition à Campbell, alors que Terry Ball était également au pénitencier. Laforge a frappé le poteau à 18 minutes.

CHANCES EGALES
Springfield qui détenait l'avance 4-2 a voulu jouer sur la défensive au début du troisième engagement, mais l'attaque des As fut soutenue, et Claude Hardy a eu quelques bons arrêts à faire, notamment aux dépens de Drole et de Rivard.

Ce dernier, grâce à une habile feinte, a fait sortir Hardy de ses filets et l'a fait étendre sur la glace, mais il a manqué son lancer, qu'il voulait passer pardessus le gardien.

Un début d'accrochage entre Corbett et McKillop n'est pas allé trop loin et les deux furent chassés pour deux minutes. Durant ces mineures simultanées, Sternig sauva contre Bill Inglis.

Alors que les deux clubs étaient au complet, une belle série de passes entre Dufour, Drole et Rivard devait donner du fil à retordre aux défenseurs ennemis, et devait finalement porter fruit, lorsque Bob Rivard enregistra son premier but de la saison, but qui devait s'avérer égalisateur.

Corbett a foncé sur le gardien Pete Sternig, après le coup de sifflet, et encore une fois l'arbitre Lewis dut sévir, une mineure à chacun. La punition de Sternig fut purgée par Bill McEwan.

Vers la seizième minute, René Drole lança trop à droite de Hardy, alors qu'il avait ce dernier à sa merci, après s'être échappé.

Les As disputèrent leur prochaine partie dimanche soir, à 8:05 hres à nouveau contre les Kings.

SOMMAIRE

Première période:	
1-Springfield, Dufour	0:16
2-Québec, Sarrazin	7:48
3-Springfield, Tisler	15:37
Punitions: Pagnutti 4:47, Rivard 6:39, Pagnutti 13:48, Bernier 14:14, Johnston 19:51.	
Deuxième période:	
4-Springfield, Corrigan	0:35
5-Québec, Lapointe	1:07
6-Québec, Ball	3:48
7-Springfield, Turlik	15:07
Punitions: Bernier 4:51, Ball 13:38, Campbell 14:37.	
Troisième période:	
8-Québec, Rivard	12:44
Punitions: G. Dufour 2:50, McKillop, Corbett 2:50, Rivard, M. Dufour 14:25, McEwan 15:35.	
LANCERS:	
Springfield 7 13 8 — 28	
Québec 8 13 10 — 31	
BUTS: Hardy, Springfield; Inglis, Banville, Sternig, Québec.	
ASSISTANCE: 2,591.	

Samedi dans l'Américaine

BALTIMORE 1, HERSEY 4	
Première période:	
Aucun point	
Punitions: Marcotte, Morton 5:37, Rochefort 10:46, Harvey 16:20.	
Deuxième période:	
1-Hershey, DeJordy	8:57
2-Baltimore, Blackburn	17:19
3-Hershey, Harvey	18:32
4-Hershey, Harvey	19:29
Punitions: Hicks 8:10, Chevrier 11:55, Ashbee, Guidolin 12:32.	
5-Hershey, Hamilton	21:21
Punitions: McKenny majeure, Keller majeure, mauv. cond. 14:27, McNabb 14:47.	
LANCERS:	
Baltimore 12 10 14 — 36	
Hershey 12 21 11 — 44	
ASSISTANCE: 6,753.	
PROVIDENCE 3, CLEVELAND 5	
Première période:	
1-Cleveland, Laughton	15:10
Punitions: Mantha 2:39, Schultz 5:36, Laford 11:00, Ledue majeure 15:47.	
Deuxième période:	
2-Providence, Locas	4:07
Punitions: C. Ouellet 3:46, Sentes 12:37, Needham 14:52.	
Troisième période:	
3-Cleveland, Schultz	



● Vic Tisler, un joueur yougoslave, doit trouver que le jeu est bien rude en Amérique. Une mise en échec de Serge Bernier a ébranlé Tisler qui est demeuré étendu sur la glace un long moment. Transporté dans la chambre des siens, il n'est pas revenu au jeu par la suite.

Dans l'orbite de la joute

- Vic Stasiuk portait un chapeau, lors de la rencontre. Était-ce pour changer la chance de bord ?
- La délégation de Springfield comprenait une cinquantaine d'amateurs de hockey, qui exhibaient fièrement un écusson des Kings...
- L'arbitre Bryan Lewis a pris son temps avant d'arrêter le jeu lorsque René Drole est resté étendu sur la glace à la suite d'une mise en échec. Le capitaine Terry Ball est allé lui dire sa façon de penser...
- Onil Boutin, Lew Morrison et Ron Racette n'étaient pas en uniforme pour les As, tandis que Jim Murray et Jim Anderson étaient absents chez les Kings...
- Frank Fontaine, directeur des sports à Télévision de Québec, a décerné la première étoile à Terry Ball, la seconde à Bob Rivard, et la troisième à Bill Inglis...
- Gilles Banville souffrait d'une blessure à la cheville, par suite d'un coup reçu durant la pratique avant la joute. C'est pourquoi Vic Stasiuk a envoyé Sternig à la deuxième période...
- A partir d'aujourd'hui, les membres du fan-club des As pourront bénéficier d'un escompte de 5 à 20 pour cent sur présentation de leur carte, au Palais des Sports...
- Les Kings, même s'ils jouent mardi soir, demeureront à Québec durant toute la semaine, et pratiqueront au Colisée...

R.L.



● Claude Hardy, le gardien de buts des Kings de Springfield, a dû se surprendre à plusieurs reprises au cours de la rencontre d'hier soir. On aperçoit ici l'athlète du Saguenay s'apprêtant à bloquer la rondelle, tandis que Bob Rivard, qui a complété le but égalisateur, et qui est aussi originaire du Saguenay, attend en vain le retour. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce)

Vendredi à Oakland

SOMMAIRE

Première période:	
Aucun but	
Punition: Hadfield 2:52.	
Deuxième période:	
1-Oakland, Jarrett (5)	1:15
(Hicks, Roberts) —	
2-New York, D. Marshall (4)	11:11
(Nevin, Goyette) —	
3-Oakland, B. Marshall (1)	14:35
4-New York, Ratelle (6)	15:14
Punitions: Hicks 5:06, Roberts 10:54, H. adfield 14:20, Watson 14:20, Hadfield majeure, Watson 19:20.	
Troisième période:	
5-New York, Gilbert (5)	12:40
(Ratelle, Hatfield) —	
Aucune punition.	

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

Une fin de semaine de six points par Béliveau

DETROIT (PC) — Dean Prentice a fait dévier un lancer de Bruce MacGregor avec seulement 44 secondes à jouer dans le match pour permettre aux Red Wings de Détroit de faire match nul 4-4 avec les Canadiens de Montréal hier devant 15,205 partisans. Détroit avait retiré le gardien Roger Crozier en faveur d'un sixième joueur d'attaqué. Pete Stenkowski a lancé la rondelle dans le territoire des Canadiens et MacGregor est allé chercher le disque pour faire une passe involontaire à Prentice posté devant le filet de Lorne Worsley.

Jean Béliveau avait compté le premier but du match à la première période grâce à un lancer frappé de la ligne bleue adverse. Les joueurs du Détroit ont protesté que Béliveau était hors-jeu mais l'arbitre Bill Friday en a décidé autrement.

Yvon Cournoyer a marqué à deux reprises et Mickey Redmond a complété le score de l'é-

quipe montréalaise qui menait 4-2 après 40 minutes de jeu. Frank Mahovlich devait réduire cette avance avec son deuxième but de la soirée au début du dernier engagement. Mahovlich avait compté son premier but, son 10e de la saison, à la deuxième, lors d'une attaque à cinq, en prenant le retour du lancer de Gary Unger.

Le vétéran Gordie Howe a récolté sa 1,000e passe sur ce but. Redmond s'était servi de Prentice pour décocher un lancer volé qui a pris Crozier en défaut, à la deuxième pour procurer une avance de 2.0 aux siens. C'était son premier but de la saison.

Le premier but de Cournoyer est survenu durant une puni-

tion à Danny Lawson, alors que le rapide ailier des Canadiens a accepté la passe de Dick Duff pour compter son neuvième but de la saison.

Stenkowski a accepté une passe de Prentice pour enfler son cinquième filet de l'année, mais Cournoyer devait marquer son deuxième but de la

soirée quelques minutes plus tard lors d'un échappé avec Béliveau.

SOMMAIRE

Première période
1-Montréal, Béliveau (8) 7.37
JC Tremblay (2) Tremblay 7.37
Punitions: Harper, Lawson 10.40

Deuxième période
2-Montréal, Redmond (1) 5.42
(Rousseau, Lemaire) 5.42
3-Détroit, F. Mahovlich (9) 7.41
(Unger, Howe) 7.41
4-Montréal, Cournoyer (9) 10.29
(Béliveau, Duff) 10.29
5-Détroit, Stenkowski (5) 1.35
(Prentice, MacGregor) 1.35
6-Montréal, Cournoyer (10) 17.00
(Béliveau) 17.00
Punitions: J.C. Tremblay 7.07, Lawson 10.29, Harris 12.04, Rousseau 14.41, Rousseau, mauv. cond. 17.00.

Troisième période
7-Détroit, F. Mahovlich (10) 1.59
(Stenkowski, Douglas) 1.59
8-Détroit, Prentice (3) 19.16
(MacGregor, Stenkowski) 19.16
Punition: Douglas 14.32

Lancers: Montréal 9 14 7 — 34
Détroit 13 12 9 — 34

BUTS: Worsley, Montréal; Crozier, Détroit

ASSISTANCE: 15,207.



● Jocelyne Carrier et Carole Moneau, du Y.W.C.A. de Québec, ont remporté hier le trophée Cocharé, emblème du championnat provincial de nage synchronisée en duo. Mlle Carrier avait également remporté le solo et le trophée Sharpe. Mlle Moneau se classant deuxième. Mado Ramsey et Nicole Pageot se sont jointes aux nageuses ci-haut pour remporter le titre par équipe et le trophée Dauphin Blanc. Seul le trophée Getty, emblème du championnat par trio, est allé à l'équipe Concordia de Montréal. L'équipe de natation du Y.W.C.A. de Québec est dirigée par Mlle Suzanne Eon. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Seconde période mouvementée entre les Blues et les Bruins

BOSTON (PC) — Jim Roberts a marqué son premier but de la saison tôt à la troisième pour permettre aux Blues de Saint-Louis de faire match nul 1-1 avec les Bruins de Boston dans un match régulier de la LNH marqué par 18 punitions au deuxième engagement.

Derek Sanderson a enfilé le but des Bruins devant 14,653 partisans.

Roberts a accepté une passe de Tim Ecclestone et a compté

de près à l'issue d'une mêlée générale à la deuxième.

L'arbitre Bruce Hood a sifflé des punitions de match à Bob Plager, des Blues et Ted Green, des Bruins, en plus d'une punition d'inconduite, de deux mineures et de 13 mineures au cours de cet engagement.

Les Bruins ont compté à 19:08 du deuxième vingt alors que les deux équipes jouaient avec deux hommes en moins. Gary Doak a intercepté une passe au centre de la glace et Sanderson s'est

emparé de la rondelle pour parvenir seul devant Glenn Hall et récolter son troisième but de la saison.

Boston a eu l'avantage dans l'échange des lancers par 40-22 alors que Saint-Louis a favorisé le jeu prudent en attendant une chance de compter.

Deux punitions seulement avaient été imposées à la première, mais dans la période médiane, Craig Cameron, des Blues s'en est pris à Bobby Orr et Green est venu à la res-

cousse du joueur étoile des Bruins. Plager s'est mis de la partie et les coups de poings ont alors fusé de toutes parts, après un bref échange de coups de bâtons.

Plus tard, Cameron a provoqué une autre mêlée générale lorsqu'il a frappé le gardien Gerry Cheevers. Dallas Smith a poursuivi Cameron et les deux en sont venus aux coups, tandis que quatre autres porte-couleurs des Bruins, dont Cheevers et trois joueurs des Blues se bousculaient derrière le filet. Cameron et Smith ont échappé d'une majeure chacun, tandis que les sept autres recevaient une mineure chacun pour rudesse.

Hood a au total imposé 66 minutes en punitions à la deuxième, dont 10 chacun à Green et Plager. Aucune punition n'a été décerné au dernier engagement.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but
Punitions: Green 9.34, Berenson 14.34

Deuxième période
1-Boston, Sanderson (3) 19.08
(Doak) 19.08
Punitions: Cameron 6.51, Green mineure, mauv. cond. de match R. Plager, mauv. cond. de match Roberts mineure, mauv. cond. 8.36, Shack 11.09, St. Marseille 14.37, Smith majeure, Cameron majeure, McKendzie, Stanfield, Shock, Harvey, Picard, Orr, Cheevers 15.03, Arbour 15.06.

Troisième période
2-Saint-Louis, Roberts (1) 4.33
(Ecclestone) 4.33
Punition: Aucun

Lancers: St-Louis 6 9 7 — 22
Boston 13 14 11 — 40
ASSISTANCE: 14,653.

Giacomin arrête B. Hull et New York monte en 2e

CHICAGO (PA) — La brillante tenue du gardien Ed Giacomin, spécialement à la première période, a permis aux Rangers de New York de vaincre les Black Hawks de Chicago 4-2 dimanche soir dans la ligue Nationale de hockey.

Jim Neilson, Bob Nevin, Jean Ratelle et Phil Goyette ont marqué pour les Newyorkais, alors que Chico Maki et Ken Wharram comptaient pour les Hawks.

Cette victoire survenue devant 16,666 spectateurs a placé les Rangers en seconde position de la division Est, devant les Bruins de Boston qui ont annulé 1 à 1 avec les Blues de Saint-Louis dimanche.

Giacomin a mis fin à deux échappées du joueur-étoile Bobby Hull durant l'engagement initial et a réussi plusieurs arrêts spectaculaires durant le reste du match.

C'est Neilson qui a ouvert le

pointage pour les gagnants à 4:40 de la première période par un lancer de 40 pieds qui a dévié sur la jambière du défenseur Gilles Marotte des Black Hawks.

Les Hawks ont réussi à niveler le compte à mi-chemin de la période alors que Wharram déviant un lancer de Jim Pappin.

Tôt durant le second affrontement, les Rangers reprenaient une avance de 3-1. Nevin a marqué à 46 secondes et Ratelle à 2:39.

Maki devait réduire l'avance des Rangers à 3-2 à 12:49, mais deux minutes plus tard, Goyette logeait le disque dans la cage du Chicago.

SOMMAIRE

Première période
1-New York, Neilson (1) 4.40
(Ratelle) 4.40
2-Chicago, Wharram (6) 10.33
(Pappin, R. Hull) 10.33
Punitions: Fleming 2.02, Schmutz 4.36, Seiling 6.09, Hadfield 9.21, Marotte 14.46.

Deuxième période
3-New York, Nevin (1) 6.46
(Marshall, Neilson) 6.46
4-New York, Ratelle (7) 3.39
(Hadfield, Gilbert) 3.39
5-Chicago, Maki (2) 12.49
(Nesterenko, R. Hull) 12.49
6-New York, Goyette (5) 14.31
(Nevin) 14.31
Punitions: Wharram 5.00, Fleming 7.15, Jarrett 19.14.

Troisième période
Aucun but
Punition: Aucun

Lancers: New York 8 14 15 — 37
Chicago 12 12 8 — 32

BUTS: Giacomin, New York; DeJordy, Dryden, Chicago.

ASSISTANCE: 16,666.

Une punition aux Leafs leur vaut deux buts

OAKLAND (PA) — Grâce à deux filets marqués alors qu'ils étaient à court d'un homme, les Maple Leafs de Toronto ont triomphé hier des Seals d'Oakland au compte de 3 à 1 dans un match au calendrier mixte de la ligue Nationale de hockey.

Les Leafs ont pris une avance de 2-0 en première période alors que Ron Ellis marquait à 11:21 et Dave Keon, quelques instants plus tard. A ce moment, les Leafs avaient une punition de deux minutes infligée à Larry Mickey.

A 5:21 de la deuxième période, Gary Jarrett comptait le seul but des Seals.

Cependant Jim Dorey devait compter pour les Leafs avant la fin du match.

La partie s'est d'ailleurs terminée par un pugilat en règle où on a vu Norm Ullman, des Leafs, et Bill Hicke, du Oakland, s'affronter. Le tout a

vite dégénéré en bagarre générale entre les deux équipes.

SOMMAIRE

Première période
1-Toronto, Ellis (2) 11.21
(Carleton, Ullman) 11.21
2-Toronto, Keon (3) 12.22
(Punition: Mickey 1.07, 3.39, Marshall 4.13, Mickey 7.48, 13.00, 19.55, Roberts 7.48, 13.00, 19.55, Roberts 16.22.

Deuxième période
3-Oakland, Jarrett (6) 5.21
(Hampton, Hicke) 5.21
4-Toronto, Dorey (2) 11.47
(Punition: Ullman 18.00, 11.47

Troisième période
Aucun point
Punitions: Dorey 1.13, Pelyk, majeure, mauv. cond., Ullman, deux mineures, mauv. cond., Hicke deux mineures, mauv. cond. 20.00.

Lancers: Toronto 7 9 11 — 27
Oakland 8 10 10 — 28

BUTS: Gamble, Toronto; Hodge, Oakland.

ASSISTANCE: 4,406.

Le Canadien perd encore H. Richard

Par la PRESSE CANADISNNE

Les Canadiens de Montréal ont disposé des Blues de Saint-Louis 4-1 samedi soir mais ont également perdu les services de leur centre étoile Henri Richard victime d'une collision avec l'avant Gary Sabourin, des Blues.

L'instructeur Claude Ruel, du tricolore, déclarait à l'issue du match que la perte de Richard, un de ses meilleurs joueurs à l'attaque, nécessiterait un chambardement dans le trio Richard, Lemaire et Rousseau, meilleur des Canadiens depuis le début de la saison.

Ailleurs dans la ligue Nationale de hockey, les North Stars du Minnesota de la division Ouest ont enregistré leur première victoire en huit parties contre des équipes de la division Est, aux dépens des Red Wings de Détroit qu'ils ont vaincus 6-4, tandis que les Kings de Los Angeles disposaient des Maple Leafs de Toronto 3-1 et que les Flyers de Philadelphie blanchissaient les Penguins de Pittsburgh 3-0.

Le défenseur Ted Harris a enfilé son premier but de la saison pour les Canadiens, les autres allant à Claude Provost,

J. C. Tremblay et Yvan Cournoyer. Craig Cameron a évité le blanchissage aux Blues, à la troisième.

TRUC DU CHAPEAU

Au Minnesota, Danny Grant a enfilé trois buts pour conduire les North Stars à une victoire de 6-4 devant 14,829 spectateurs. Bob McCord, Ray Cullen et Wayne Connelley ont

marqué les autres buts des vainqueurs, tandis que Frank Mahovlich, Alex Delvecchio, deux fois, et Dean Prentice répliquaient pour les Red Wings.

Pour leur part, les Kings ont mis fin à une série de trois victoires d'affilée des Maple Leafs, les limitant à seulement un but, celui de Dave Keon. Doug Robinson, Bob Wall et Ted Irvine ont compté pour Los Angeles. Le but de Irvine a été marqué dans un filet désert,

avec seulement 31 secondes à jouer.

A Philadelphie, le gardien Doug Favell a enregistré son premier blanchissage de la saison devant 7,284 spectateurs qui ont dû attendre à 16:57 du deuxième engagement pour voir le premier but du match marqué par Britt Selby.

Earl Kiskala a porté le score 2-0 et Jim Johnson a marqué le troisième et dernier but des Flyers.

Dans la Nationale samedi

PHILADELPHIE 3, PITTSBURGH 0
Première période
Aucun point
Punitions: Dornhoefer 5.20, Hale 9.03, Price 16.56, Bolvin 17.57

Deuxième période
1-Philadelphia, Selby (1) 16.37
(Palmieri) 16.37
Punitions: Cherry 7.30, Kennedy 8.33, Arbour, Palmieri 12.52, Schinkel, Kennedy mineures 12.52

Troisième période
2-Philadelphia, Heiskala (3) 3.44
(Cherry, Palmieri) 3.44
3-Philadelphia, Jonkyn (3) 17.46
(Punitions: Selby 10.40, Van Impe 14.34.

Lancers: Philadelphie 5 6 7 — 18
Pittsburgh 13 12 12 — 37

BUTS: Favell, Philadelphie; Binkley, Pittsburgh.

ASSISTANCE: 7,284.

ST-LOUIS 1, MONTRÉAL 1
Première période
1-Montréal, Harris (1) 6.46
(G. Tremblay, Béliveau) 6.46

2-Montréal, Provost (1) 10.41
(Backstrom, Harper) 10.41
Punitions: Stankiewicz 1.25, Rousseau 2.30, Plante purgé par Sabourin 4.45, Picard 8.09.

3-Montréal, J. C. Tremblay (2) 7.14
(Savard, Béliveau) 7.14
4-Montréal, Cournoyer (8) 12.08
(Stankiewicz, Béliveau) 12.08

Punition: Aucun.
Troisième période
3-St-Louis, Cameron (4) 12.53
(Crisp, B. Plager) 12.53
Punitions: Arbour, Ferguson 3.08
Harper, mineure, mauv. cond. 9.41

Lancers: St-Louis 8 3 9 — 30
Montréal 14 11 6 — 31

BUTS: Plante, St-Louis; Worsley, Montréal.

ASSISTANCE: 17,096.

DETROIT 4, MINNESOTA 6
1-Détroit, Delvecchio (6) 1.40
(Mahovlich) 1.40
2-Minnesota, McCord (2) 1.33
(Parise, Cullen) 1.33

3-Minnesota, Connelly (2) 7.10
(Cullen, Larose) 7.10
4-Minnesota, Grant (6) 8.16
(O'Shea, Collins) 8.16

5-Détroit, Mahovlich (8) 19.11
(Howe, Watson) 19.11
Punitions: Goldworthy 3.04, Stenkowski 5.45, Goldworthy 12.59, Watson 14.42.

Deuxième période
6-Minnesota, Cullen (3) 1.38
(Connelly, McMahon) 1.38
7-Détroit, Prentice (2) 6.42
(Stenkowski, Douglas) 6.42
(Cullen, Larose) 11.34

8-Minnesota, Grant (7) 11.34
(Cullen, Larose) 11.34
Punitions: Bergman 7.29, Libetti 10.53, Rupp 12.57, Douglas 17.33.

Troisième période
9-Minnesota, Grant (8) 2.38
(Cullen, Larose) 2.38
10-Détroit, Delvecchio (7) 12.00
(Howe, Bergman) 12.00
Punitions: Harris 2.33, McKennie 3.28, Vasko 7.14, McMahon 9.36, Stenkowski 11.39, Goldworthy 15.16.

Lancers: Detroit 6 7 11 — 34
Minnesota 11 10 8 — 29

BUTS: Crozier, Sawchuk, Detroit; Maniago, Minnesota.

ASSISTANCE: 14,829.

TORONTO 1, LOS ANGELES 3
Première période
1-Los Angeles, Robinson (1) 10.29
(Peters, Flett) 10.29
Punitions: Mickey 5.27, B. Hughes 14.46, Rolfe 19.20.

Deuxième période
2-Toronto, Keon (2) 6.22
(Horton, Dorey) 6.22
Punitions: Horton 10.33, Pelyk 17.19.

Troisième période
3-Los Angeles, Wall (2) 1.30
(Cahan, H. Hughes) 1.30
4-Los Angeles, Irvine (4) 19.29
(Labossiere, MacDonald) 19.29
Punitions: Lay 14.23.

Lancers: Toronto 10 6 10 — 26
Los Angeles 10 12 9 — 31

BUTS: Bower, Toronto; Desjardins, Los Angeles.

ASSISTANCE: 11,373.



N'installez pas de pneus à traction d'hiver à l'avant de votre auto!

CA CAUSE DES VIBRATIONS, CE N'EST PAS CONFORTABLE...

EN EXCLUSIVITE... NOUS VOUS OFFRONS...

DES PNEUS UNIS SPECIALEMENT DESSINES POUR L'INSERTION des CRAMpons.

Ces pneus sont réchapés à notre atelier avec le meilleur CAOUTCHOUC FIRESTONE selon le procédé D'USINE FIRESTONE.

Chacun

- UNE ADHERENCE MAXIMUM
- DES ARRETS PLUS RAPIDES
- UN MEILLEUR CONTROLE DE VOTRE AUTO

ROULEZ EN TOUTE SECURITE CET HIVER

Procurez-vous des pneus rechapés \$5100 avec crampons.

Installation gratuite • Garantie illimitée

par des experts

CARTE ACCPETEE 

SERVICE CANADIAN TIRE



DE PNEUS & REPAIR CO.

J.-E. TURCOTTE, PRESIDENT

128 AVENUE ST-SACREMENT - QUEBEC - TEL.: 681-0511

"LA PLUS VASTE ORGANISATION POUR VULCANISATION, RECHAPAGE ET VENTE DE PNEUS AU QUEBEC"



● La course de pré-saison organisée à l'intention des skieurs de la région de Québec a été plus dure que les courses régulières avec ski, si on en juge par l'épuisement des deux concurrents qui ont parcouru les côtes du Relais avec bottines et bâtons seulement. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le concours de ski de pré-saison attire 90 concurrents de 8 clubs

Dimanche, le 10 novembre, au Centre de Ski Le Relais, avait lieu le concours de ski pré-saison tenu sous les auspices du Club de Ski Union Commerciale et commandité par Molson.

Huit clubs de ski avaient délégué leurs représentants au nombre de 90 concurrents.

Le concours consistait à une montée et à une descente comprenant 50 portes de slalom. Les compétiteurs avaient tout l'équipement sauf les skis. Une légère couche de neige avait blanchi le sol, ce qui augurait bien pour cette saison.

Voici le classement:

CONCOURS PRÉ-SAISON "MOLSON"

10 novembre 1968

CLUB DE SKI UNION COMMERCIALE LE RELAIS

HOMMES SENIOR

NOM	CLUB	TEMPS
1-Jean-Paul St-Onge	(U.C.)	1:29.5
2-Jacques Létourneau	(U.C.)	1:36.5
3-Paul Richard	(St-Anne)	1:40
4-Peter Grantham	(U.C.)	1:40.6
5-Magella Dion	(U.C.)	1:43
6-Come Labbe	(U.C.)	1:43.5
7-Marc Morency	(U.C.)	1:44.1

DISQUALIFICATION

Jacques Bédard

FEMMES SENIOR

1-Nise Frenette (U.C.) 2:13

2-Christiane Roland (U.C.)	2:16
3-Mado Desrosiers (U.C.)	2:43
4-France Robitaille (U.C.)	2:45
5-Hélène Roy (U.C.)	2:57
6-Colette Hallé (U.C.)	4:13.5

FEMMES JUNIOR

1-Josée Turcotte (St-Castin)	2:05
2-S. Gastonguay (St-Castin)	2:12
3-M. Gastonguay (St-Castin)	2:12.5
4-H. Gastonguay (St-Castin)	2:24
5-Louise Côté	2:31
6-Hélène Huot (U.C.)	2:43
7-Nicole Villeneuve (U.C.)	2:44
8-S. St-Pierre (U.C.)	2:55
9-S. Fleury (U.C.)	3:00
10-Suzanne Savard (U.C.)	3:03.5
11-Andrée Fleury (U.C.)	3:07
12-Doris Doucet (U.C.)	3:08
13-Hélène Côté	3:34.5

ORGANISATION CLUB DE SKI UNION COMMERCIALE

TRACE: Weillie Falardeau et Gaston Marquis.

DEPART: Robert Hallé, André Demers et Gaston Drolet.

MONTRES: René Pichette, Maurice Fecteau, Grégoire Gosselin, Maurice Aïard, Thérèse Donaldson, Mme Maurice Aïard, Mme René Pichette et Jean-Yves Godbout.

CONTROLEURS: Paul-Émile Gobeil, Magella Dion, Bernard Racine, Jean-Louis Letic, Gaston Marquis et Lise Hamel Demers.

DOSSARDS: Mme Maurice Fecteau. SECRÉTAIRES: Denise Plamondon et Francine White.

PUBLICITE: Bernard Racine.

Argos, Stampedeers atteignent la finale de chaque section

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Argos de Toronto ont atteint la finale de la Conférence de football de l'Est pour la première fois depuis 1961 samedi en triomphant des Tiger-Cats de Hamilton 33-21 dans la demi-finale-suicide du circuit. Le match qui a commencé à l'emporte-pièce dans la première demie s'est calmé considérablement dans la deuxième moitié. Toronto affrontera donc Ottawa dans la finale de deux parties au total des points le 17 novembre dans la capitale et le 23 dans la ville-reine.

Les deux clubs et les 25,723 spectateurs étaient transis à la fin du match sous la pluie et le vent.

Dave Mann a été le héros des vainqueurs avec quatre placements et trois transformations même si les Cats ont surpris avec une poussée formidable au tout début.

Le quart Joe Zuger a d'abord ouvert le pointage avec une course de 31 verges à 2:45, puis Allan Smith a suivi avec une course de 43 verges à 4:52, mais Bill Symons a marqué le réveil des Argos avec une course de 100 verges à 9:55 et Mann a réduit la marge d'avantage avec un placement dans le premier quart.

Neil Smith a réussi les deux autres touchés des Argos sur des passes de Wally Gabler dans le 2e quart, où Dave Fleming a complété un jeu aérien et terrestre de 69 verges avec Zuger.

Mann a ajouté deux placements dans la deuxième demie. C'est la première fois depuis 1960 que Hamilton ne participe pas à la finale de l'Est.

Toronto a récolté un total de 368 verges, dont 225 au sol, contre 382, dont 225 au sol, pour Hamilton alors que Gabler complétait 11 de ses 23 passes et Zuger, huit sur 24.

Hamilton était privé de son ailier Gary Henley, mais Ted Page a pu prendre part au match en dépit de son appel sous les drapeaux américains. VESTIAIRES

Le pilote Leo Cahill, qui a hérité d'un club de dernière place en 1967, n'en revenait pas encore du retour de ses hommes après le match.

Il a admis que la formation initiale des Cats avait confondu la défense homme pour homme des siens au début de la partie.

Mais, les gars se sont ressaisis après cela et merci à la fameuse course de 100 verges de Bill Symons, sans oublier Charlie Bray et Neil Smith.

Symons a déclaré que Toronto ne s'attendait pas à avoir la partie facile contre Hamilton "qui, en dépit des blessures, est le genre de club capable d'efforts spectaculaires, si bien

que vous devez le respecter". Enfin, Mann a expliqué ses succès par un changement d'exercices consistant à botter seulement six placements par jour au lieu de 40.

Dans le vestiaire des Cats, le pilote Joe Restic concluait: "Nous devons faire des changements, ce qui s'impose quand vous ne gagnez pas."

"Le personnel n'était pas suffisant, ce qui vous oblige à employer des gars dans les deux sens", faisant allusion à Bill Redell et Dave Viti. Le club ne ressemblait pas à celui qui a gagné la coupe Grey l'an dernier en l'absence de Ron Brewer, Ted Watkins et Garney Henley.

Ted Page a pu toutefois jouer à la suite d'une permission de l'armée américaine, mais Restic ne pouvait comprendre comment son absence probable a dérangé tout son plan à ce stade de la saison et il en a conclu que la solution serait de permettre à chaque club d'aligner plus de 14 importés.

Enfin, Restic a admis que la décision des arbitres privant les siens d'un touché à la suite de punitions imposées à chaque équipe sur le jeu "était juste".

SOMMAIRE

Premier Quart
HAMILTON — Zuger, course de 31 verges, converti Coffey 4:52
TORONTO — Symons, course de 100 verges, converti Mann 9:55
TORONTO — Placement, Mann, du 11, 12:30

Deuxième Quart
TORONTO — N. Smith, passe et course de 86 verges, converti Mann 6:03
TORONTO — Placement, Mann, du 10, 6:49
HAMILTON — Fleming, passe et course de 69 verges, converti Coffey 12:31

Troisième Quart
TORONTO — N. Smith, passe de 6 verges de Gabler, converti Mann 13:35
TORONTO — Placement, Mann, du 17, 6:45

Quatrième Quart
TORONTO — Placement, du 14, 8:36
ASSISTANCE: 25,723.

STAMPEDERS-ESKIMOS

Les jambes de Dave Cranmer et le bras de Peter Liske ont conduit hier les Stampedeers de Calgary à un gain de 29-13 sur les Eskimos d'Edmonton dans

la demi-finale-suicide de la Conférence de l'Ouest.

Cranmer a gagné 120 verges au sol, y compris un majeur, et Liske a complété 25 passes pour 339 verges, y compris deux touchés, en permettant aux Stampedeers d'affronter les Roughriders de la Saskatchewan dans la finale de l'Ouest, 2 de 3, qui débutera à Regina samedi et se poursuivra à Calgary mercredi soir, plus un 3e match à Regina le dimanche suivant si nécessaire.

Cranmer a donné aux vainqueurs la puissance au sol qui a fait défaut pendant la saison et cela devant 23,380 amateurs. Herman Harrison, qui a hérité d'un bouc de 1,400 livres à la mi-temps à la suite de son choix comme Joueur le plus utile aux locaux pendant la saison, et Gerry Shaw ont capté les deux passes de touché de Liske.

Larry Robinson a botté trois transformations, deux placements et un simple et Ron Stewart, un simple.

Randy Kerbow a compté l'unique majeur des visiteurs en complétant un jeu aérien et terrestre de 63 verges vers la fin du match après que Frank Cosentino eut remplacé Charlie Fuleon au quart.

Peter Kempf a d'abord donné une avance de 6-0 aux Eskimos avec deux placements au cours des premiers 6-1/2 minutes de jeu à la suite d'un échappé de Cranmer et d'une punition sur un botte de dégagement.

Liske a ensuite complété 3 passes, permettant à Cranmer de plonger de la ligne d'une verge. Celui-ci a préparé le majeur de Harrison avec des gains de 37 verges au sol ainsi que le simple de 21 verges de Robinson sur une tentative de placements.

Cependant, les Eskimos étaient contenus à 270 verges, dont 153 dans les airs, par la solide défensive des Stampedeers, dont l'attaque diversifiée dans les airs et au sol leur permettait peut-être d'atteindre la finale canadienne pour la première fois depuis 1949.

Cranmer a préparé le placement de Robinson dans le 3e

quart, puis une passe de 42 verges à Terry Evansen a précédé le deuxième placement de Robinson dans le dernier quart et, après l'exploit Cosentino-Kerbow, Liske a complété une passe de 28 verges à Shaw dans la zone rivale.

CONFIANCE

Dans le vestiaire après le match l'instructeur Jerry Williams des Stampedeers a déclaré qu'il n'avait jamais été inquiet même lorsque les siens tiraient de l'arrière par six points au début du match.

Williams a déclaré que Cranmer, qui a complété un touché et gagné presque 200 verges au sol, avait été "meilleur que d'habitude".

Il a expliqué que ses protégés étaient au meilleur de leur condition et qu'ils étaient prêts à affronter Regina dans la finale 2 de 3.

Pour sa part l'instructeur Neil Armstrong, des Eskimos, a déclaré que les courses au sol de Cranmer "nous ont fait mal mais nous avons surtout été battus par la passe".

Armstrong a ajouté que le jeu bon pour 25 verges refusé au début du 2e quart à cause d'une infraction contre les Eskimos fut le point tournant du match.

Mais il a déclaré en terminant que les siens avaient été battus par une meilleure équipe.

SOMMAIRE

Premier Quart
EDMONTON — Placement, Kempf du 20, 3:19
EDMONTON — Placement, Kempf du 42, 6:19
CALGARY — Cranmer, plongeon d'une verge, converti Robinson 11:41

Deuxième Quart
CALGARY — Harrison, passe de 5 verges de Liske, converti Robinson 10:37
CALGARY — Simple, Robinson du 21, 14:59

Troisième Quart
CALGARY — Placement, Robinson, du 16, 6:49
CALGARY — Simple, Stewart, 66 verges, 15:00

Quatrième Quart
CALGARY — Placement, Robinson, du 42, 6:31
EDMONTON — Kerbow, passe de 63 verges de Cosentino, converti Kempf 11:56
CALGARY — G. Shaw, passe de 28 verges de Liske, converti Robinson 13:35
EDMONTON 13 — CALGARY 29

FOOTBALL

SAMEDI

Ligue Canadienne
Hamilton 21 Toronto 33
(Toronto en finale de l'Est)

DIMANCHE

Ligue Canadienne
Edmonton 13 Calgary 29
(Calgary en finale de l'Ouest)

Ligue Nationale
Baltimore 27 Detroit 10
Green Bay 10 Minnesota 14
Los Angeles 17 Atlanta 10
N.-Orléans 17 Cleveland 38
New York 27 Dallas 21
Pittsburgh 28 St-Louis 28
San Francisco 19 Chicago 27
Washington 16 Philadelphie 16

Ligue Américaine
Houston 7 New York 26
Kansas City 16 Cincinnati 9
St-Louis 5 3 1 225 233 203
N.-Orléans 3 6 0 333 161 212
San Diego 27 Boston 17
Washington 16 Philadelphie 16

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cleveland	6	3	0	.667	217	178
St-Louis	5	3	1	.625	233	203
N.-Orléans	3	6	0	.333	161	212
Pittsburgh	2	6	1	.250	161	235

DIVISION CAPITAL

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	7	2	0	.778	268	122
New York	6	3	0	.667	225	194
Detroit	4	4	1	.500	154	165
Philadelphie	0	9	0	.000	125	256

CONFERENCE DE L'OUEST

DIVISION CENTRALE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	5	4	0	.556	193	147
Chicago	5	4	0	.556	167	221
Detroit	4	4	1	.500	154	165
Green Bay	3	5	1	.375	174	143

DIVISION COASTAL

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	6	1	0	.857	265	108
Los Angeles	7	2	0	.778	187	91
San Francisco	4	5	0	.444	177	200
Atlanta	1	8	0	.111	123	277

LIGUE AMERICAINE

EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
New York	7	2	0	.778	257	194
Houston	4	6	0	.400	175	184
Boston	3	6	0	.333	155	244
Miami	3	5	1	.375	159	244
Buffalo	1	8	1	.111	145	259

OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	8	2	0	.800	246	133
Oakland	7	2	0	.778	269	137
San Diego	7	2	0	.778	269	170
Denver	4	5	0	.444	151	224
Cincinnati	2	8	0	.200	149	214

Un Torontois est grand vainqueur au championnat des tours de force

C'est devant une salle comble qu'a eu lieu samedi soir à l'Ecole St-Pierre d'Orsainville le championnat sénior Provincial et ouvert des Tours de Force (Power Lifts). Ce concours qui fut mis sur pied par le "Courrier d'Orsainville" attirera un nombre record de participants pour un tournoi du genre soit 31 qui établirent 8 records locaux et 5 provinciaux. Ces hommes forts venaient d'un peu partout dans la province, ainsi que de l'Ontario.

Comme l'année passée, ce grand tournoi annuel se terminera par le couronnement d'un levreur de poids ontarien en tant que "L'homme fort par excellence" pour l'année 1968. Cette fois, il s'agit de l'instructeur de culture physique du Toronto Health Club, Dino Micelli, qui triompha chez les 165 lbs avec les levres de 310 lbs au développé sur le banc, 435 lbs à la flexion de jambes et 500 lbs au lever de terre pour un grand total de 1245 lbs, bon pour une formule Hoffman de 946.20, la meilleure du tournoi.

Peu s'en fallut pour qu'un athlète natif de la Vieille Capitale rafle les grands honneurs du tournoi. En effet Gilles Lafrance, un membre

de la Gendarmerie Royale du Canada maintenant en service à Ottawa, triompha chez les 198 lbs avec les superbes levres de 330 lbs au banc, 455 lbs à la flexion et 600 lbs au lever de terre, ce qui totalisa 1385 lbs. Lafrance qui n'était pas accompagné d'un instructeur n'aurait eut besoin que de seulement 5 livres au total pour enlever les grands honneurs au torontois Micelli mais, dans le feu de l'action, ce petit détail lui échappa complètement et bien qu'il rem-

portait sa catégorie, il dut se contenter de la 2ème place au classement général avec la formule Hoffman de 944.57. Il faut également souligner que dans cette même catégorie, le champion canadien Fernand Marceau, qui, appuyé par un fort groupe de supporters, n'eut aucune chance car après un départ assez bon avec 315 lbs au banc; il ne put compléter une seule flexion de jambes à la satisfaction des juges et se fit donc disqualifier du concours.

Classement du championnat provincial

noms		128 lbs.					
		poids	d. banc	fl. jmb.	le. ter.	total	perfor.
C. Malaisie	(3)	121 1/2	175	360	380	815	757.95
J. Labrecque	(1)	121 1/2	145	240	370	785	653.85
R. Cayer	(5)	106	150	215	300	665	680.96
C. Lafrancois	(9)	123 1/2	nil	---	---	---	---
192 lbs.							
M. Gosselin	(1)	131 1/2	345	555	450	1040	916.24
D. Dubé	(4)	131 1/2	350	550	500	950	825.86
M. Doyon	(5)	131 1/2	185	215	425	845	586.06
G. Nicole	(3)	137 1/2	185	245	390	760	684.00
D. Michaud	(2)	150	150	250	315	715	628.92
D. Huard	(2)	155	140	---	---	---	---
148 lbs.							
C. Phillips	(6)	146	340	360	455	1075	861.50
R. Cayer	(2)	136 1/2	240	380	390	930	802.50
A. Grenier	(1)	145 1/2	185	280	410	885	726.32
M. Thibault	(8)	138	215	nil	---	---	---
165 lbs.							
D. Micelli	(6)	162 1/2	310	435	500	1245	946.20
W. Reid	(8)	165	395	565	450	1110	826.84
M. Lafrance	(3)	164	255	330	400	985	745.64
C. Levesque	(5)	165 1/2	nil	---	---	---	---
J. Guy Dubé	(3)	150 1/2	nil	---	---	---	---
181 lbs.							
A. Cardinal	(3)	169 1/2	315	415	460	1190	819.41
S. Gagné	(7)	178	350	415	500	1145	837.63
C. Dias	(8)	169	350	410	485	1145	819.59
R. Marceau	(5)	178	500	500	455	985	686.64
198 lbs.							
G. Lafrance	(8)	198 1/2	350	455	600	1385	944.57
J. Labrecque	(3)	189 1/2	350	375	450	1075	715.40
F. Marceau	(8)	197	315	nil	---	---	---
Poids Lourds							
P. Villeneuve	(4)	212 1/2	350	465	575	1300	955.14
J. Bouffard	(4)	212 1/2	340	425	500	1165	777.39
R. Dubé	(4)	199 1/2	355	355	400	990	771.21
G. Pichette	(10)	208 1/2	195	280	425	920	615.22
Y. Lavoie	(3)	200 1/2	270	385	380	885	666.61
Légendes (1) St-Louis de France Ste-Roy; (2) Lévis; (3) Gm. R. Villeneuve; (4) Studio Dionne; (5) Gm. St-Malo; (6) Toronto; (7) Bagotville; (8) Ottawa; (9) Gm. C. Hardy.							
Juges J. Sylvaïn, M. Dalgic, R. Lacroix.							
M.C. J.-Yves Dionne; chargeurs C. Hardy, D. Voissard; marqueurs Y. Chouinard.							

Légendes: (1) St-Louis de France Ste-Foy; (2) Lévis; (3) Gym. R. Villeneuve; (4) Studio Dionne; (5) Gym. St-Malo; (6) Toronto; (7) Bagotville; (8) Ottawa; (9) Gym. C. Hardy; (10) J. J. Sylvain, M. Dalghe, R. Lacroix.</

Le 11 novembre '68: 50e anniversaire de l'armistice

Tiré d'un récit de Pierre LaBracherie

Les derniers jours de la "Grande Guerre"



• ILS SE SOUVIENNENT. — MM. Ferdinand Bourbois, MM. Hector Allard et Théodule Bérubé, anciens du 22e Régiment qui se manifesta durant la première guerre mondiale, racontent à l'occasion du 50e anniversaire de l'Armistice quelques souvenirs d'autrefois.

Des soldats '14-18 nous disent :

"Nous sommes oubliés!"

Par Renald KEROACK

"Les jeunes d'aujourd'hui oublient ce que les combattants ont fait dans le passé, ils oublient les sacrifices que les soldats canadiens ont supportés pour défendre la liberté de leur pays, ils oublient enfin de penser à ce qui serait devenu le Canada si l'Allemagne avait gagné la première guerre mondiale."

Ces remarques ont pointé l'armistice nous viennent de trois anciens combattants canadiens français. Tous soldats dans le 22e Régiment sur le front européen de 1915 à 1918, ils nous expriment aujourd'hui leur déception de voir les jeunes les considérer uniquement comme de "la chair à canon". "Il demeure, disent-ils, que la liberté dont les Canadiens jouissent présentement, nous avons dû nous battre pour la conserver. C'est pour la liberté, pour notre pays que nous avons souffert, et non pour l'Angleterre comme on le prétend maintenant."

Le Canada occupé ?

M. Hector Allard, en compagnie de ses amis de guerre, MM. Ferdinand Bourbois et Théodule Bérubé.

CALENDRIER

LUNDI, 11 NOVEMBRE 1968
S. Martin

Les marées de lundi 11 nov.
Basses: 5.05 a.m. — 4.40 p.m.
Hautes: 10.55 a.m. — 10.10 p.m.
Dernier: 11.05 a.m.

S. René
Les marées de mardi 12 nov.
Basses: 5.45 a.m. — 5.30 p.m.
Hautes: 10.55 a.m. — 11.05 p.m.
SOLEIL: Lever: 6.33
Coucher: 4.33

PHASES DE LA LUNE EN NOVEMBRE
Pleine lune le 4, à 11 h. 25 p.m.
Premier quartier le 13, à 3 h. 33 a.m.
Nouvelle lune le 20, à 3 h. 02 a.m.
Dernier quartier le 29, à 6 h. 30 p.m.
N.B. — L'horaire indique est d'après l'heure normale de l'Est.

ANDRÉ BOIVIN
ARTICLES RECLAME
Tél.: 653-5000

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
8052, Boisjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

A NOS ABONNÉS...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

d'ailleurs, estime que la défaite des forces alliées en Europe en 1918 aurait pu entraîner la remise du Canada à l'Allemagne du Kaiser Guillaume II en compensation des dommages subis par l'Allemagne durant cette guerre. Les manuels scolaires, dit-il, ne parlent pas suffisamment de cette histoire contemporaine, et c'est peut-être la raison qui fait que héros que nous étions autrefois nous sommes devenus des "zéros" pour la jeunesse canadienne."

Le 22e Régiment

"Les Canadiens français ont encore beaucoup moins de respect pour les anciens combattants que les Anglais. On oublie au Québec, souligne M. Allard, que près de 10,000 Québécois sont passés dans les rangs du 22e durant la première guerre. Sa fondation remonte d'ailleurs au 20 octobre 1914. C'est le Lt. colonel Godet qui en prit la responsabilité. Les premiers 600 volontaires s'entraînèrent d'abord à St-Jean d'Iberville, puis à Amherst en Nouvelle-Ecosse. En septembre 1915, le premier contingent du 22e fit la traversée en Angleterre. Le 16 septembre 1916, il participa à sa première grande bataille, celle de Courcelles en Belgique."

C'était la première fois depuis le début de la guerre qu'on employa des blindés du côté allemand. Le 22e Régiment faisait partie de la 2e Division de l'armée canadienne.

L'aventure !

"La première guerre mondiale représentait pour nous Canadiens français une occasion unique de partir à l'aventure et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous allions nous enrôler. Personne ne pensait alors que nous pourrions nous faire tuer; nous partions confiants et joyeux. La seule crainte que nous avions était de devenir aveugle. Perdre une jambe ou un bras, on n'y pensait même pas. Nous recevions \$1.10 par jour, soit \$33.00 par mois. Le maximum que nous pouvions donner à notre famille était de \$20."

Dates historiques pour les Forces canadiennes

LES CRATÈRES DE ST-ÉLOI — 1916

Le 4 avril, les Canadiens prennent un nouveau front sur la route Ypres-Ménin. Au cours de ces manœuvres, la 2e Division canadienne (dont fait partie le 22e Régiment), à elle seule perd 1,300 hommes.

VIMY 1917

Tôt en janvier, l'offensive alliée fut entreprise au nord et au sud de Arras. Le 9 avril les quatre divisions canadiennes étendues sur un front de 7,500 verges brisent les lignes allemandes et prennent la Crête de Vimy, un point clé de la défensive ennemie. Les Canadiens à eux seuls prennent 4,000

Les pertes

Le quartier général du 22e Régiment s'était établi dans la région d'Arras. Les combats les plus durs auxquels nous avons participé sont ceux de Vimy, Courcelles et Chelisy; à ce dernier endroit, seulement 39% du bataillon revint sain et sauf sur 600 Canadiens français. C'est justement à cette bataille que le général Vanier perdit une jambe.

Les pertes dans le 22e Régiment sont assez élevées. On peut dire que sur les 10,000 soldats, de 2,000 à 3,000 sont morts et 6,000 blessés. Les Allemands entraînaient les Canadiens parce qu'ils se battaient féroce. Mais beaucoup de pertes auraient pu être évitées si nous avions eu une formation militaire aussi poussée que chez les Allemands.

Les tranchées

Nous passions de 8 à 10 jours dans les tranchées, et cela par un système de rotation. Les conditions étaient très mauvaises: boue, poux, manque de nourriture. Dans les trous que nous creusions, on se sentait en sécurité. On tirait que sur ordre du commandant. La chasse aux poux était notre principale activité le soir avant de se coucher. Il n'y a pas eu chez nous de maladies épidémiques.

L'armistice

Nous n'étions pas mis au courant de ce qui se passait autour de nous. Le commandant nous demandait d'avancer, nous avançons. Lorsqu'on nous a annoncé la fin de la guerre, ce fut pour nous une très grande surprise. Nous avons pendant 30 jours marcher jusqu'en Allemagne pour reconstruire l'armée allemande (10 à 15 milles à pied quotidiennement). Nous avons fêté notre dernier Noël européen en Allemagne et le 18 mars 1919, 4 mois après la fin des hostilités, nous débarquons à Québec venant de Belgique à bord de l'Olympic avec 5,000 autres Canadiens. L'aventure s'était bien terminée pour nous !"

prisonniers: par contre 3,598 des leurs tombent au champ d'honneur.

PASSCHENDALE 1917

Le 12 octobre le Corps canadien se déplace vers les Flandres pour continuer l'offensive britannique et amoindrir la pression exercée sur les positions françaises. Le terrain accidenté était devenu une véritable poudrière à la suite de nombreux bombardements et de pluies torrentielles. Du 22 octobre au 5 novembre, les Canadiens ont conquis deux milles carrés de terrain aux environs de Passchendale. Leurs actions leur coûtèrent 16,404 morts et blessés.

En juin 1918, l'équilibre des forces est rompu au bénéfice des Allemands qui ont enfoncé le front français et poussent jusqu'à 40 milles de Paris. Le Haut Commandement allemand, par la voix de Ludendorff, dit être certain de battre l'adversaire de façon décisive.

La relève américaine

Mais le point culminant de la guerre se produit en juillet où l'énorme masse américaine fait basculer le front. On assiste à l'arrivée des troupes d'outre-atlantique qui passent en files interminables. Le 15 juillet, l'offensive allemande sur la Marne est clouée sur place. Au moment où les Allemands croient toucher au but, ils sont manœuvrés et battus. Ils perdent 30,000 prisonniers, 700 canons et l'initiative stratégique passe des Allemands aux forces alliées, commandées par Foch.

Le maréchal Foch

Ancien commandant de l'école française de Guerre, Foch, partisan de l'offensive à outrance, développa des théories qui aboutirent sur le terrain et, pendant les trois premières années de la guerre, se soldèrent par des sacrifices sanglants et parfaitement inutiles. Mais Foch a une qualité qui importe tout: une extraordinaire ténacité qui lui permit, après son limogeage, de ressurgir à point nommé pour gagner le dernier quart d'heure de la guerre.

Le "jour de deuil"

Le 8 août 1918, la droite britannique et la gauche française enfoncent le front de Picardie et contraignent les Allemands à se replier sur la ligne Hindenburg. "Ce 8 août, déclare Ludendorff, est le jour de deuil de l'armée allemande". Les unités allemandes sortent épuisées des quatre grandes offensives menées sans succès contre les troupes alliées. Le moral des soldats allemands épuisés, mais nourris, était sérieusement influencé par les prisonniers revenant de Russie où les soldats bolcheviques se vantaient d'avoir su terminer leur guerre. Pourtant, et en dépit du succès de leur offensive, les Alliés étaient loin de se douter que l'Allemagne était à la veille d'un effondrement total et pensaient que les forces ennemies

opéraient comme en 1917 un repli sur des positions dont il serait long et difficile de les déloger. Le 29, la Bulgarie, alliée à l'Allemagne déposait les armes. La voie du Danube, indispensable au ravitaillement de l'Allemagne était menacée. Mais l'entêtement des armées adverses à considérer le front d'Orient comme un théâtre secondaire a eu sans doute pour résultat de prolonger la guerre de deux ans. Les dirigeants français refusaient de voir que l'apparition des Alliés sur le Danube précipiterait la victoire de la France. La censure interdisait même aux journaux français de publier les clauses de l'armistice bulgare afin que le peuple ne puisse pas entrevoir le commencement de la fin.

En Allemagne cependant, la situation devenait de plus en plus critique. L'armée, ses effectifs et ses réserves fondent dans d'interminables batailles. À l'arrière, le moral de la population affamée par le blocus, commençait à craquer. Mais dans les deux camps, les augures n'étaient pas encore leur compte de cadavres. Dès le 14 septembre, avant l'effondrement définitif de l'Autriche, l'empereur Charles avait proposé ouvertement la paix. Pour ce, il s'était attiré une verte diatribe de Guillaume II: "Songez que la démarche peut provoquer chez les peuples un désir inouï, peut insurmontable d'une paix immédiate!"

La paix immédiate? Cette perspective provoquait l'irritation de Clemenceau en France: "La victoire annoncée n'est pas encore venue et le plus terrible règlement de compte de peuple à peuple s'est ouvert. Il sera payé!" Après la capitulation des alliés de l'Allemagne, celle-ci considérait la guerre comme perdue. Les généraux allemands prièrent leur chancelier de demander au président des États-Unis, Wilson, un armistice pendant lequel l'armée allemande évacuerait les territoires occupés. Le 5 octobre, le chancelier Max de Bade demanda au président Wilson de prendre en main la restauration de la paix et déclara que l'Allemagne accepte comme base le programme énoncé par le président américain le 8 janvier de la même année. Ce programme était

quatre points: une organisation démocratique du monde, une paix conforme aux principes du droit international, rendant le militarisme sans objet et garantissant à l'humanité, la sécurité et la liberté.

Commémoration du Jour du Souvenir en Europe

Selon PC-PA et AFP

de bataille de Verdun, de la Marne et de la Somme jusqu'à la crête de Vimy où se sont illustrés les Canadiens en 1917.

Un petit groupe de Canadiens alluma une flamme devant le grand monument dressé sur la crête.

Au cours de la semaine, les vieux guerriers, dont l'âge moyen est de 75 ans, ont visité deux champs de bataille par jour dans le nord de la France et dans les Flandres. En Flandres, ils ont rendu un hommage silencieux à leurs camarades morts il y a 50 ans et au colonel John McCrear, médecin de l'armée canadienne qui a composé le poème Quelque part en Flandres.

Hommage à Pétain

Le général de Gaulle a rendu un hommage au maréchal Pétain en faisant déposer une couronne de fleurs sur sa tombe à l'île d'Yeu. Ce geste de l'ancien chef de la France libre à l'égard de celui qui fut condamné à mort en 1945, entrainera certes de nombreux commentaires.

Mais il faut bien d'abord placer cet hommage dans son cadre: le président de la République honora les maréchaux de la guerre 1914-1918, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire qui reposent tous aux invalides à l'exception de trois d'entre eux: le maréchal Joffre à Louveciennes, le maréchal Gallieni à Saint-Raphaël et le maréchal Pétain, dont la condamnation à mort fut commuée en détention perpétuelle à l'île d'Yeu, qui est enterré dans cette petite île de la côte vendéenne.

Messe spéciale

À Paris, 67 autres anciens combattants canadiens assisteront à une messe spéciale donnée à la cathédrale Notre-Dame, en présence du président de Gaulle. Les cloches de toutes les villes sonneront à 11 heures ce matin, pour marquer l'heure de l'armistice.

Dimanche, un groupe militaire français devait porter une flamme allumée à la flamme éternelle, sous l'Arc de Triomphe, en passant par les champs

Pas de paix prématurée

Pendant la politique de Wilson n'avait pas l'heur de plaire aux politiciens et aux états-majors qui n'admettaient pas qu'une guerre pût se terminer sans une victoire militaire. Dès le 5 octobre, après que les Allemands eurent lancé leur premier appel à la paix, les sénateurs américains votèrent son rejet immédiat. Les orateurs réclamèrent à grand cris une "victoire militaire écrasante avant d'entamer des pourparlers de paix". "Il faut souhaiter que la guerre dure longtemps encore", déclarait le président Poincaré en apprenant cette nouvelle. L'éventualité d'un armistice suscitait la fureur de la grande presse mondiale hostile, à toute traction avec l'Allemagne. Une bonne part de l'opinion publique inofficialisée par la propagande officielle raisonnait ainsi. De son côté, la censure gouvernementale s'efforçait à freiner la joie de ceux qui croyaient en une paix prochaine.

Prélude à l'armistice

Il devenait urgent que les Alliés s'entendent sur les conditions de l'armistice car les Allemands pouvaient d'un jour à l'autre faire des propositions. Foch fut chargé d'établir un projet. Le 29 octobre commencent les conférences. Clemenceau et Foch veulent imposer à l'Allemagne l'occupation des pays rhénans, les Anglais, par contre, ne sont pas partisans de conditions trop sévères. Le 4 novembre, les Alliés arrêtent le texte définitif de l'Armistice qui est transmis au président Wilson. Celui-ci notifie au gouvernement allemand que s'il sollicitait l'arrêt des hostilités, le maréchal Foch lui en ferait connaître les conditions. Le 5 novembre, un député allemand, Erzberger, reçoit mission de se rendre immédiatement auprès de Foch pour conclure à tout pris un armistice. Le 7 novembre, Erzberger et ses acolytes arrivent à La Capelle. La pluie tombe. À la gare, un train les attend qui les conduit jusqu'à la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. En matinée du 8 à 9 heures, le maréchal Foch les reçoit. Foch fait alors lire par son chef d'état-major les clauses principales de l'Armistice: évacuation des pays conquis, abandon de 9,000 canons, 25,000 mitrailleuses, 1,700 avions, occupation des pays rhénans, livraison de 5,000 locomotives, 5,000 camions automobiles et de 150,000 wagons, livraison enfin de tous les sous-marins, croiseurs et cuirassés. La clause finale: les plénipotentiaires allemands ont 72 heures pour accepter ou refuser. Un général allemand demande, pour raison d'humanité, une suspension provisoire des hostilités. Foch refuse. Il déclare que la réponse devra arriver le lundi 11

novembre à 11 heures. Les Allemands vont en informer leur gouvernement.

ONZE NOVEMBRE

En Allemagne, la situation s'aggrave encore. La révolution gronde. Le Kaiser est prié d'abdiquer. La République allemande est proclamée. Le gouvernement provisoire se dit prêt à conclure l'Armistice. Le 10 novembre, un télégramme est adressé à Foch: "le gouvernement allemand accepte les conditions de l'armistice qui lui ont été posées le 8 novembre". À 2 h. 15 du ma-

tin le 11 novembre, le général Weygand lit le texte définitif de l'armistice. Lorsque le document est définitivement arrêté, l'aube s'est levée. Erzberger s'avance. Sa main tremble. Il signe la convention d'armistice. Il est cinq heures.

À 11 heures, comme prévu, les clairons, sur le front, sonnent le "cessez-le-feu". À cet heure seulement l'officier commandant entre dans la pièce commune des services de la censure et articule une petite phrase: L'Armistice passe.

(Notes recueillies par Renald Keroack).

Bilan de la tuerie: 9 millions de morts

Un commentaire de Renald KEROACK

Le matin du 11 novembre 1918, sur le front européen, le clairon de l'Armistice sonne le cessez-le-feu. Les combattants, après cinquante et un mois d'une guerre que les techniciens militaires estimaient ne pouvoir durer plus de trois mois, apprennent qu'on leur donnait enfin la permission de rentrer chez eux. Mais le clairon ne pouvait, par contre, ressusciter les 9 millions d'hommes morts dans la boue des tranchées pas plus qu'il n'était capable de rendre leur intégrité physique aux 21 millions d'invalides et d'amputés sacrifiés à la "guerre juste et au triomphe de la civilisation chrétienne". Les états-majors, des deux côtés, avaient largement utilisé le "matériel humain" sans regarder à la dépense. Les vieux généraux avaient pratiqué le culte médiéval de l'arme blanche, ignorant la supériorité de l'artillerie, et lancé les fantassins à l'assaut des canons et des mitrailleuses. Dès le début de cette guerre, 300,000 soldats se firent tuer.

Puis ce fut l'époque des tranchées. Incapables de réaliser une percée, les armées allemande et française donnèrent l'ordre de creuser des tranchées sur place et d'attendre. La gigantesque boucherie de Verdun où les deux camps se firent face pendant un an sans avancer d'un pas, causa la mort d'un million de soldats. Les plaintes, les réclamations des soldats au front se heurtaient au même daim des officiers supérieurs. "Ceux qui se plaignent, disaient-ils, sont des pessimistes". Ainsi, de la mer du Nord à la Suisse, deux grandes lignes parallèles creusées dans le sol immobilisaient les forces rivales. Ici on prenait une tranchée, là on en perdait une autre. Des hommes continuaient à mourir pour un lambeau de terre dévasté. Il ne pouvait être question de mouvement à large envergure. Toute la question était de savoir quelle était la ligne qui flancherait la première. La guerre à la longue, devenait une guerre d'extermination. Des millions d'hommes périssaient, l'Europe se ruinait, et l'on continuait de tuer pendant que derrière les profiteurs, les politiciens, les généraux et les esprits chauvins encourageaient les "combattants héroïques". Le seul mot de paix proposé par l'empereur d'Autriche et qui aurait réduit de deux ans la guerre. On se garda bien de consulter ceux qui avaient droit pourtant à la parole les combattants.

Aujourd'hui, il y a cinquante ans que cette guerre prenait fin. Nous sommes reconnaissants et nous nous souvenons de ceux qui sont tombés. Si nous savons que ces soldats montrèrent un grand courage et tenant le coup malgré l'incapacité des chefs militaires et le bourrage de crânes de la presse, nous savons également que cette grande guerre présentée comme une partie de plaisir fut en réalité un grand massacre. Ça, nous ne l'oublierons pas.

Paquet

• ST-ROCH • PLACE LAURIER • CHIBOUGAMAU

Jean BELIVEAU
président d'honneur
1968

"C'est une question de souffle et de vie"

Dès aujourd'hui
souscrivez à la campagne
du Timbre de Noël !

**JE VAIS
DONNER
DU SANG
À LA
CROIX-ROUGE**